



**Rapport
financier &
extra-financier**

2021

SOMMAIRE

| | | |
|----------|---|-----------|
| 1 | RAPPORT D'ACTIVITÉ..... | 6 |
| 1.1 | Message des fondateurs | 7 |
| 1.2 | Rapport d'activité | 8 |
| 1.2.1 | Activité et stratégie du groupe..... | 8 |
| 1.2.2 | Activité en matière de recherche et de développement..... | 14 |
| 1.2.3 | Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est exposée | 14 |
| 1.2.4 | Résultats de la société Reworld Media SA..... | 17 |
| 1.2.5 | Situation des filiales et participations | 19 |
| 2 | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE..... | 24 |
| 2.1 | Objet social de Reworld Media..... | 25 |
| 2.2 | Capital social | 25 |
| 2.2.1 | Capital social et nombre d'actions..... | 25 |
| 2.2.2 | Franchissement de seuils légaux déclarés | 26 |
| 2.2.3 | Action de concert..... | 26 |
| 2.2.4 | Variation du capital | 26 |
| 2.2.5 | Auto-détenzione et autocontrôle..... | 27 |
| 2.2.6 | Autres valeurs mobilières donnant accès au capital | 27 |
| 2.2.7 | Délégations en matière d'augmentation de capital | 28 |
| 2.2.8 | État de la participation des salariés au capital social (art. L 225-102 du C. commerce) | 29 |
| 2.3 | Cours de bourse..... | 29 |
| 2.4 | Opérations sur le capital | 29 |
| 2.5 | Formes des actions | 30 |
| 2.6 | Droit de vote double | 30 |
| 2.7 | Franchissement de seuils | 30 |
| 2.8 | Nantissement des actions de l'émetteur | 30 |
| 2.9 | Distribution de dividendes | 30 |
| 2.10 | Direction du groupe | 30 |
| 2.11 | Conseil d'Administration de la société..... | 33 |
| 2.11.1 | Liste des mandats et fonctions dans la société | 33 |
| 2.11.2 | Liste des mandats et fonctions des dirigeants de la société hors la société..... | 34 |
| 2.11.3 | Renouvellement de mandats d'administrateurs | 36 |
| 2.11.4 | Nomination d'administrateurs | 36 |
| 2.11.5 | Rémunération des membres du conseil d'administration | 36 |
| 2.11.6 | Assiduité des membres du conseil | 36 |
| 2.11.7 | Changements intervenus dans la composition du conseil au cours de l'exercice | 36 |

| | | |
|------|---|----|
| 2.12 | Rémunération des Dirigeants | 37 |
| 2.13 | Conventions conclues directement ou indirectement entre un dirigeant ou un associé à plus de 10% de la Société et une filiale à plus de 50% de la Société | 38 |
| 2.14 | Régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France AFEP-MEDEF | 38 |

3 DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE . 40

| | | |
|-------|---|----|
| 3.1 | Introduction | 41 |
| 3.1.1 | Édito croisé | 41 |
| 3.1.2 | Ambitions et stratégie RSE « TOP »..... | 41 |
| 3.1.3 | Une gouvernance au service de l'ambition | 45 |
| 3.2 | Modèle d'affaires, enjeux et risques | 45 |
| 3.2.1 | Le modèle d'affaires | 45 |
| 3.2.2 | Les enjeux pour le secteur de l'information et de la communication | 48 |
| 3.2.3 | Principaux risques extra financiers | 49 |
| 3.3 | Transmettre..... | 51 |
| 3.3.1 | Transmettre et éclairer nos lecteurs | 51 |
| 3.3.2 | Mobiliser sa régie publicitaire en faveur d'associations..... | 53 |
| 3.3.3 | Inspirer et accompagner les entrepreneurs | 54 |
| 3.3.4 | Agir de manière éthique dans nos activités | 55 |
| 3.3.5 | Développer une politique d'achats responsables | 55 |
| 3.3.6 | Assurer un dialogue avec nos parties prenantes | 56 |
| 3.4 | Optimiser | 57 |
| 3.4.1 | Mettre en œuvre une politique générale en matière environnementale..... | 57 |
| 3.4.2 | Réduire toutes les pollutions..... | 57 |
| 3.4.3 | Mettre en place une économie circulaire | 57 |
| 3.4.4 | Agir pour limiter le changement climatique | 60 |
| 3.4.5 | Protéger la biodiversité..... | 61 |
| 3.5 | Promouvoir | 62 |
| 3.5.1 | Développer les compétences de tous les salariés | 62 |
| 3.5.2 | Maximiser l'inclusion par l'emploi | 62 |
| 3.5.3 | Assurer l'égalité professionnelle | 63 |
| 3.5.4 | Préserver la santé des collaborateurs et améliorer leur bien-être..... | 64 |
| 3.5.5 | Soutenir le dialogue social | 66 |
| 3.6 | Notes méthodologiques | 67 |
| 3.6.1 | Méthodologie de construction du rapport..... | 67 |
| 3.6.2 | Tableau des indicateurs prioritaires | 68 |
| 3.6.3 | Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration de performance extra-financière | 72 |

4 COMPTES CONSOLIDÉS 77

| | | |
|-------|---|----|
| 4.1 | Bilan consolidé | 78 |
| 4.2 | Compte de résultat consolidé | 79 |
| 4.3 | Tableau de flux de trésorerie..... | 80 |
| 4.4 | Variation des capitaux propres..... | 81 |
| 4.5 | Faits majeurs..... | 82 |
| 4.5.1 | Augmentation de capital | 82 |
| 4.5.2 | Annulation d'actions auto-détenues..... | 82 |

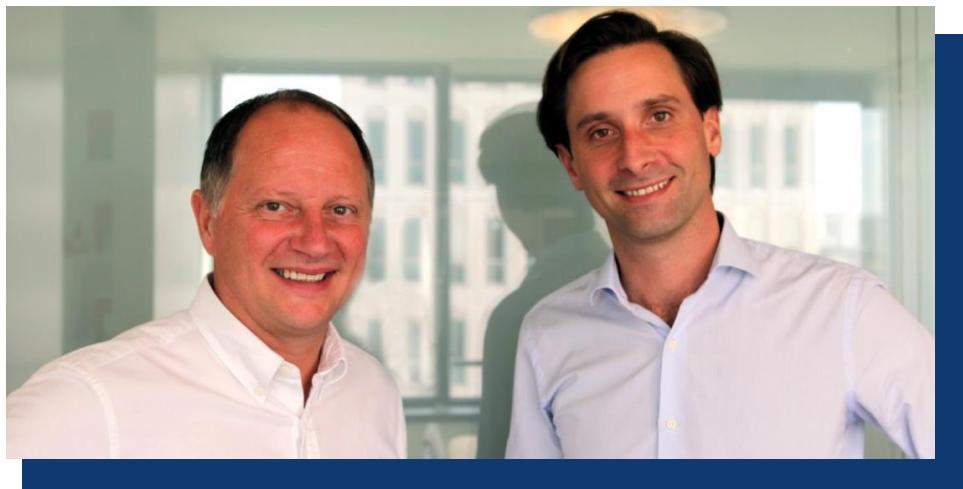
| | | |
|------------|---|------------|
| 4.5.3 | Prise de participation | 82 |
| 4.5.4 | Prises de contrôle | 82 |
| 4.6 | Activités et organigramme du groupe | 83 |
| 4.6.1 | Activités | 83 |
| 4.6.2 | Organigramme du groupe au 31 décembre 2021 | 83 |
| 4.6.3 | Liste des sociétés consolidées..... | 84 |
| 4.6.4 | Sociétés exclues du périmètre de consolidation..... | 88 |
| 4.7 | Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation.... | 89 |
| 4.7.1 | Référentiel comptable..... | 89 |
| 4.7.2 | Modalités de consolidation..... | 89 |
| 4.7.3 | Méthodes et règles d'évaluation..... | 91 |
| 4.8 | Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations | 94 |
| 4.8.1 | Immobilisations incorporelles..... | 94 |
| 4.8.2 | Immobilisations corporelles..... | 96 |
| 4.8.3 | Immobilisations financières..... | 96 |
| 4.8.4 | Stocks et en-cours..... | 97 |
| 4.8.5 | Ventilation des créances..... | 97 |
| 4.8.6 | Trésorerie active..... | 98 |
| 4.8.7 | Capital social..... | 98 |
| 4.8.8 | Provisions pour risques et charges | 99 |
| 4.8.9 | Dettes financières | 99 |
| 4.8.10 | Dettes d'exploitation et hors exploitation..... | 100 |
| 4.8.11 | Engagements hors bilan..... | 101 |
| 4.8.12 | Chiffre d'affaires | 101 |
| 4.8.13 | Détail des charges d'exploitation..... | 101 |
| 4.8.14 | Résultat financier | 102 |
| 4.8.15 | Résultat exceptionnel | 102 |
| 4.8.16 | Impôts différés..... | 102 |
| 4.8.17 | Autres informations | 103 |
| 4.9 | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 105 |
| 5 | COMPTE SOCIAUX..... | 111 |
| 5.1 | Compte de résultat au 31/12/2021 | 112 |
| 5.2 | Bilan au 31/12/2021 | 113 |
| 5.3 | Activité de la société et faits caractéristiques de l'exercice | 115 |
| 5.3.1 | Activité de la société..... | 115 |
| 5.3.2 | Faits caractéristiques de l'exercice..... | 115 |
| 5.3.3 | Comparabilité des comptes..... | 115 |
| 5.4 | Événement significatif survenu depuis la clôture de l'exercice | 116 |
| 5.5 | Règles et méthodes comptables | 117 |
| 5.5.1 | Règles générales..... | 117 |
| 5.5.2 | Recours à des estimations | 117 |
| 5.5.3 | Dérogations aux principes généraux | 117 |
| 5.6 | Informations relatives au bilan actif | 118 |
| 5.6.1 | Immobilisations corporelles et incorporelles..... | 118 |
| 5.6.2 | Titres de participations..... | 119 |
| 5.6.3 | Autres immobilisations financières | 119 |
| 5.6.4 | Etat des échéances des créances..... | 119 |
| 5.6.5 | Disponibilités | 120 |
| 5.6.6 | Valeurs mobilières de placements | 120 |
| 5.6.7 | Charges et produits constatés d'avance | 120 |

| | | |
|------------|--|------------|
| 5.7 | Informations relatives au bilan passif..... | 121 |
| 5.7.1 | Capitaux propres | 121 |
| 5.7.2 | Etat des provisions..... | 121 |
| 5.7.3 | Etats des échéances des dettes..... | 122 |
| 5.7.4 | Charges à payer | 123 |
| 5.8 | Informations relatives au compte de résultat | 124 |
| 5.8.1 | Ventilation du montant net du chiffre d'affaires | 124 |
| 5.8.2 | Résultat financier | 124 |
| 5.8.3 | Résultat exceptionnel | 124 |
| 5.9 | Informations diverses | 125 |
| 5.9.1 | Identité de la société mère consolidante..... | 125 |
| 5.9.2 | Liste des filiales et des participations | 125 |
| 5.9.3 | Rémunération des organes d'administration..... | 126 |
| 5.9.4 | Rémunération des dirigeants..... | 126 |
| 5.9.5 | Informations sur les parties liées | 126 |
| 5.9.6 | Avances aux dirigeants | 126 |
| 5.9.7 | Engagements hors bilan..... | 126 |
| 5.9.8 | Intégration fiscale..... | 126 |
| 5.10 | Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices..... | 127 |
| 5.11 | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | 128 |
| 5.12 | Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés..... | 134 |
| 6 | ANNEXE | 143 |
| 6.1 | Annexe – références rapport de gestion..... | 143 |

RAPPORT D'ACTIVITÉ

| | | |
|-------|--|----|
| 1.1 | Message des fondateurs | 7 |
| 1.2 | Rapport d'activité | 8 |
| 1.2.1 | Activité et stratégie du groupe | 8 |
| 1.2.2 | Activité en matière de recherche et de développement | 14 |
| 1.2.3 | Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est exposée | 14 |
| 1.2.4 | Résultats de la société REWORLD MEDIA SA | 17 |
| 1.2.5 | Situation des filiales et participations | 19 |

1.1 Message des fondateurs



« Reworld Media clôture l'exercice 2021 avec des performances financières record en publant 67 millions d'euros d'EBITDA, 14% de rentabilité opérationnelle et 42 millions d'euros de résultat net.

Dans cette année exceptionnelle, le groupe montre incontestablement la force de son modèle ainsi que la résilience de ses marques médias et de ses audiences.

Le chiffre d'affaires est en croissance organique à deux chiffres, la croissance venant principalement des activités digitales du pôle BtoB qui surperform nettement le marché des médias digitaux avec une croissance de 29%.

Dans le BtoC, les indicateurs sont aussi excellents au regard notamment de la progression des ventes par abonnement et de la hausse de plus de 8% du panier moyen mensuel. Nous avons un parc de 2,2 millions d'abonnés payants qui constitue le véritable socle de développement de ce pôle.

L'audience digitale de nos 62 marques média ne cesse d'augmenter et atteint 25,4 millions de visiteurs uniques mensuels en moyenne sur l'année 2021 (+17% vs 2020). Cette progression permet à Reworld Media de se propulser dans le Top 10 des groupes médias sur le digital, devant de grands acteurs historiques. Nous nous positionnons désormais comme le 6^e groupe média digital en France et ne comptons pas nous arrêter là !

2021 a été une année particulièrement intéressante d'un point vue opérationnel ; Reworld Media profite pleinement des investissements et de tous ses développements. Le groupe se porte bien, sur ses deux jambes, avec des positions confortables sur ses marchés.

Nous sommes confiants pour 2022 et poursuivons le développement avec deux défis : continuer à faire de la croissance organique, ce pour quoi nous sommes armés en sachant à la fois innover et capter la croissance de nos marchés, et profiter des opportunités de croissance externe, dans un environnement de marché européen qui connaît d'importantes évolutions.

Reworld Media va continuer à s'inscrire dans la consolidation du marché des médias en se positionnant sur des opérations de taille significative. Nous savons où nous voulons aller, avons le savoir-faire en intégration et les capacités financières.

Cette année, Reworld Media célèbre ses 10 ans, un anniversaire symbolique qui met en évidence l'importance de se développer en préservant ses valeurs, et plus spécifiquement sa culture entrepreneuriale. Nous nous attachons à garder cet ADN historique, qui fait toute notre agilité sur un marché où l'innovation est le fil rouge, et où le potentiel de croissance reste immense. »

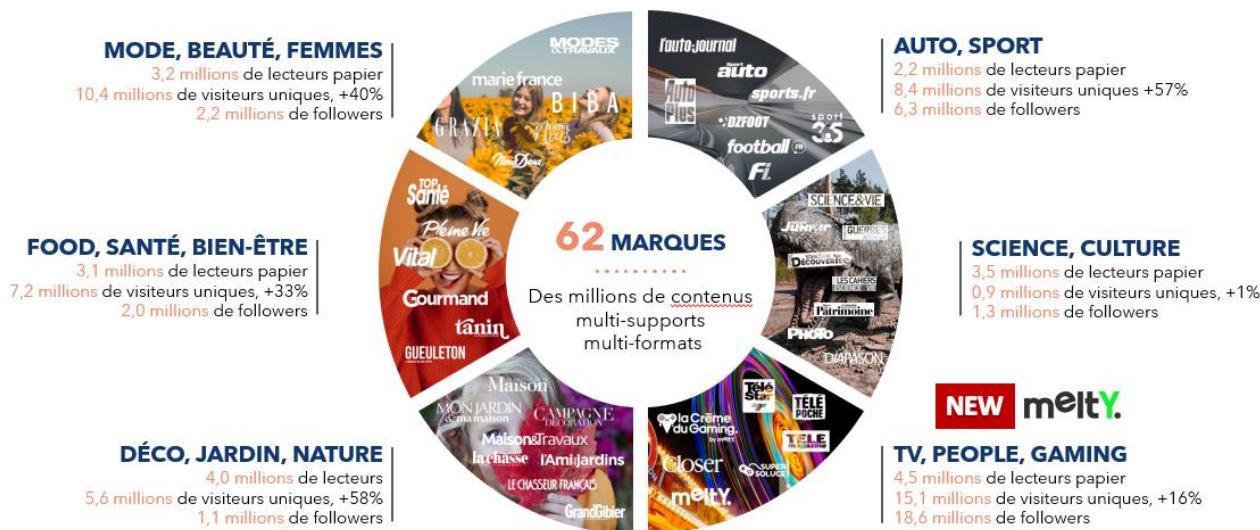
Pascal Chevalier, Président Directeur Général et co-fondateur de Reworld Media
Gautier Normand, Directeur Général Délégué et co-fondateur de Reworld Media

1.2 Rapport d'activité

1.2.1 Activité et stratégie du groupe

Reworld Media est un groupe média indépendant qui se positionne au cœur de la rupture du digital. Ses activités se répartissent entre deux pôles : un pôle **BtoC** qui prend part à la digitalisation des modes de consommation, et un pôle **BtoB** qui prend part à la digitalisation du marché de la communication.

Le pôle d'activité **BtoC** déploie une offre de contenus, de produits et de services affinitaires auprès d'une communauté de plus de 30 millions de lecteurs consommateurs, print et digital¹, fédérés par 62 marques médias propriétaires. Ce pôle d'activité couvre de nombreux univers thématiques avec à son actif des marques médias emblématiques et fortes, telles que Maison & Travaux, Marie France, Auto Plus, Gourmand, Top Santé, Science & Vie, Télé Magazine, etc.



Sources : ACPM - Etude One Next Global 2021 V4 - Audiences des marques de Presse - Lecteurs en millions d'individus de 15 ans + / Médiamétrie//Netratings - Internet Global - Moyenne 2021 / Followers : nombre d'abonnés total non dédupliqués aux plateformes Facebook, Instagram, Twitter, Pinterest, TikTok, Snapchat

Multi-supports et multiformats (rédactionnels, vidéos, podcasts, télévision, événements), nos médias comptent 2,2 millions d'abonnements payants, dont plus de 371 000 abonnements aux offres paywall, SVOD et de services (décembre 2021). Tiré à la hausse par la diversification de l'offre, le panier moyen mensuel par abonnement de 4,64 € HT a augmenté en 2021 de 8,5% et le MRR (Monthly Recurring Revenue) s'est maintenu à 9,8 M€.

Le pôle d'activité **BtoB** répond aux enjeux de communication des entreprises, grâce à une solide expertise digitale et des solutions technologiques innovantes. Il a pour ambition de couvrir 100% des leviers du marché Ad-Technologies, et déploie à la fois des solutions de *brand marketing* (publicité de

gré à gré, événementiel) et de *performance marketing* (affiliation, publicité programmatique).

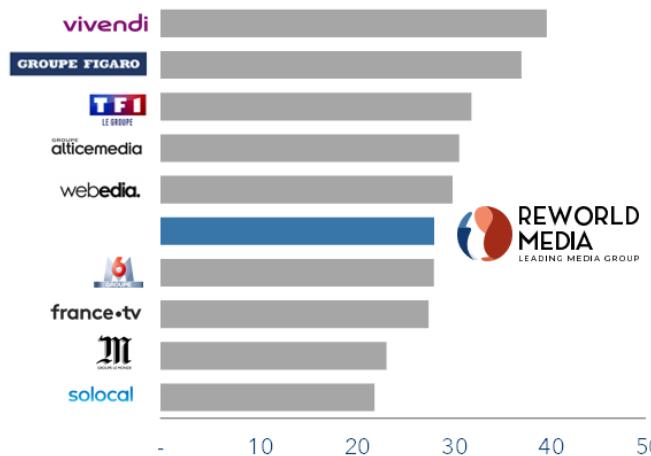
Avec 25,4 millions de visiteurs uniques mensuels en moyenne sur l'année 2021², en croissance de 17% par rapport à 2020, le groupe continue à faire croître ses audiences propriétaires de façon organique, fort de niveaux d'audiences historiques sur de nombreuses marques telles que Closer, Top Santé et marie-france. Il a aussi étendu sa couverture à la nouvelle thématique du « gaming » et à la cible « Jeune » grâce à l'acquisition des actifs média de meltygroup au mois de novembre (impact non significatif dans les comptes du groupe en 2021). Ce faisant, Reworld Media se positionne comme le 6^e groupe média digital en France.

¹ Source : ACPM - Etude One Next Global 2021 V4 - Audiences des marques de Presse - En millions d'individus de 15 ans +

² Source : Médiamétrie//Netratings - Audience Internet Global

Classement des groupes média

En millions de visiteurs uniques mensuels



Source du graphique : Médiamétrie//Netratings - Janvier 2022 - En visiteurs uniques mensuels

(1) Moyenne mensuelle de janvier à décembre 2021 des visiteurs uniques sur les sites du Groupe, périmètre Melty intégré

à compter de novembre 2021

(2) Nombre d'abonnés total non dédupliqués sur les plateformes Facebook, Instagram, Twitter, Pinterest, TikTok, Snapchat

Le groupe dispose par ailleurs de sa propre plateforme d'affiliation (180 000 sites affiliés dans le monde, 80 pays couverts).

Reworld Media a développé un mix d'activité singulier, légitimé par la richesse de ses actifs et de fortes expertises technologiques et digitales. Il adresse des marchés en croissance qui sont portés par des tendances profondes et durables de digitalisation.

Principaux faits marquants de l'exercice 2021

Le pôle **BtoC** a pour objectif de capitaliser sur les marques et les bassins d'audiences affinitaires pour proposer aux lecteurs consommateurs une offre de contenus, produits et services en affinité avec leurs centres d'intérêt, disponible à la fois à l'abonnement et en vente à l'acte.

Le groupe a connu en 2021 une année riche en innovation avec la création de nouvelles marques (Tanin, Entre Nous, Cogite, Damidéco), le lancement de nouvelles déclinaisons magazines (Biba Mum, Mon Petit Science & Vie avec Nano, etc.), la publication de 35 produits d'édition, le lancement de 3 chaînes SVOD, ainsi que de sites paywall et de nouveaux services. Il totalise plus de 1,8 millions de contenus propriétaires.

+5 NOUVELLES MARQUES



NOUVELLES DÉCLINAISONS MAG



NOUVEAUX SERVICES



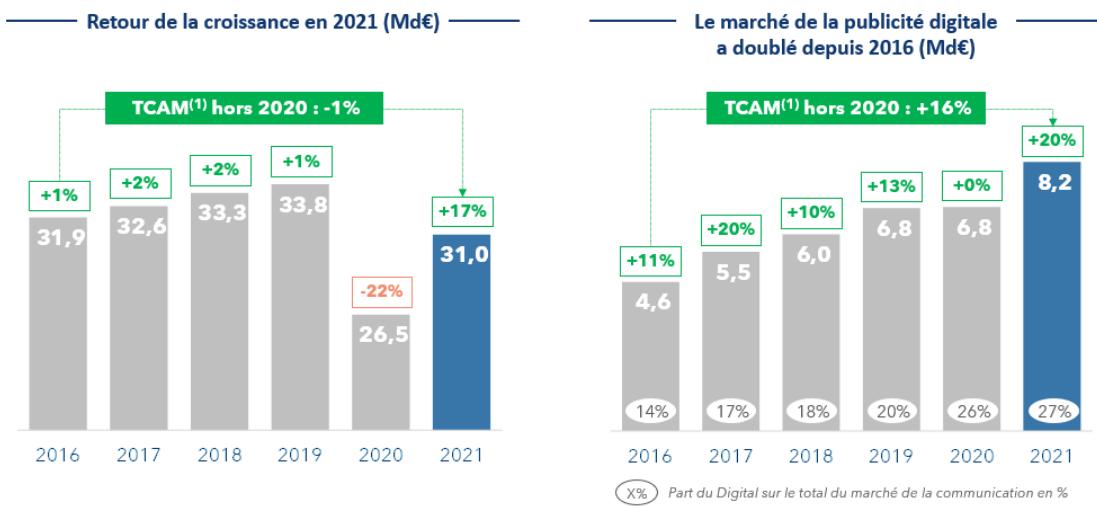
+3 NOUVELLES CHAÎNES TV



+35 PRODUITS D'EDITION



Sur le pôle BtoB, le groupe a bénéficié de la reprise des investissements publicitaires, tout en se positionnant dans la tendance continue de digitalisation de la communication des entreprises. Le marché de la communication est ainsi revenu à un niveau de croissance et à une dynamique pré-Covid, tandis que le marché de la publicité digitale a doublé depuis 2016.



(1) TCAM : taux de croissance annuel moyen ; neutralisation de 2020 dans le calcul.

Sources : Etude du BUMP sur le marché publicitaire 2021, investissements de communication des annonceurs (France Pub).

Le groupe met son expertise digitale et adtech au service de la monétisation de ses propres audiences, mais aussi des entreprises en les accompagnant dans la création et l'exécution de leur stratégie de communication et commerciale, à travers une offre innovante.

Le groupe compte 31,5 millions de fans sur les réseaux sociaux³ et comptabilise plus de 10 millions d'écoutes podcasts par mois. Il se développe sur de nouveaux segments du marché de la communication et active de nouveaux leviers de croissance.

| | | |
|--|---|---|
| REWORLD MEDIAconnect LIVE SHOPPING Partenariats avec des annonceurs de 1 ^{er} rang | Playground RÉSEAUX SOCIAUX Plateforme de production et de monétisation sur les réseaux | wedisound PODCASTS Plateforme de distribution de podcasts natifs payés à l'écoute |
| REWORLD MEDIAconnect CONTENT COMMERCE Nouvelle offre, créatrice de trafic vers les boutiques des Market places | MediaProximité PLATEFORMES MÉDIA Création et développement d'offres éditoriales intégrées | HOPSCOTCH HORS MÉDIA Développement en partenariat avec Hopscotch Groupe 1 600 événements |

Le groupe accélère notamment dans le développement d'offres éditoriales intégrées, avec à titre d'exemple le partenariat conclu avec Air France en fin d'année 2021. Également, en tant que 1^{er} actionnaire de Hopscotch Groupe, avec une participation au capital renforcée au cours de l'année (détenue : 29,74%), Reworld Media confirme sa volonté d'entrer dans l'événementiel et la communication aux côtés d'un excellent partenaire pour adresser ces marchés.

³ Nombre d'abonnés total non dédupliqués sur les plateformes Facebook, Instagram, Twitter, Pinterest, TikTok, Snapchat.

Evénements postérieurs à la clôture

Depuis le 31 décembre 2021, le groupe a procédé à deux nouvelles acquisitions dans les secteurs de l'eSport et des jeux vidéo en ligne :

- Eclypsia.com : site dédié aux grandes compétitions d'eSport et aux jeux vidéo multi-joueurs, créé en 2012 et qui fédère une audience de 500 000 visiteurs uniques par mois.
- JeuxVideo-Live.com (JVL) : site d'actualité sur les jeux vidéo fondé en 2005 et qui réunit une audience de 700 000 visiteurs uniques par mois.

Ces médias de qualité viennent renforcer les contenus et l'audience du groupe dans le *Gaming*, univers thématique récemment investi à travers l'acquisition de meltygroup.

Le groupe a également poursuivi sa stratégie de diversification.

Une plateforme de consultation de psychologie a été créée, therhappy.com, afin de renforcer la gamme de produits de l'univers santé et bien-être.

Deux nouveaux événements ont été lancés sous l'ombrelle de la marque Science & Vie : Terra Scientifica, 1^{er} salon des voyages qui ont du sens, événement BtoC créé en partenariat

avec l'association Objectif Sciences International ; et les « Cycles de conférences-débats Science & Vie Impact », événement BtoB créé en collaboration avec l'accélérateur 50 Partners Impact et qui associe science, économie et progrès.

En outre, le groupe a annoncé le lancement à venir du « Biba Summer Tour », une tournée partant à la rencontre de la « femme Biba » avec un van « 100% écolo » qui se déplacera cet été dans 5 stations balnéaires de France.

Le groupe s'est par ailleurs engagé en tant que partenaire du Big Tour 2022 de Bpifrance à travers L'Entrepreneur Booster Programme, programme national de formation et d'accompagnement destiné à aider les personnes qui ont l'envie d'entreprendre.

Le 9 février 2022, le groupe a annoncé le lancement d'un programme de rachat d'actions d'un montant maximum de 7 M€.

Enfin, le groupe a annoncé le 22 mars 2022 qu'il proposera la nomination de Laetitia Vuitton en qualité d'administrateur indépendant lors de la première Assemblée Générale des actionnaires tenue en 2022.

1.2.1.1 Compte de résultat par activité

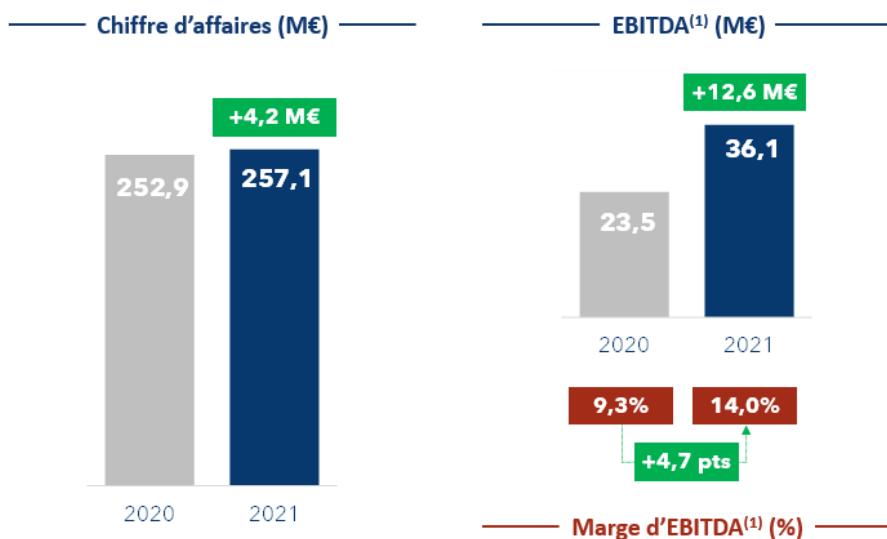
| <i>En M€</i> | 31/12/2021 | 31/12/2020 | Variation (M€) | Variation (%) |
|-----------------------------|-------------------|-------------------|-----------------------|----------------------|
| CA BtoC | 257,1 | 252,9 | 4,2 | +2% |
| CA BtoB | 212,7 | 171,8 | 40,9 | +24% |
| Chiffre d'affaires | 469,8 | 424,7 | 45,1 | +11% |
| EBITDA BtoC | 36,1 | 23,5 | 12,6 | +54% |
| Marge d'EBITDA BtoC | 14,0% | 9,3% | +4,7 pts | |
| EBITDA BtoB | 30,7 | 19,4 | 11,2 | +58% |
| Marge d'EBITDA BtoB | 14,4% | 11,3% | +3,1 pts | |
| EBITDA⁽¹⁾ | 66,8 | 42,9 | 23,8 | +56% |
| Marge d'EBITDA | 14,2% | 10,1% | +4,1 pts | |

⁽¹⁾ EBITDA hors charges liées aux plans d'actions gratuites reclassées en Résultat exceptionnel

Le groupe réalise en 2021 des performances d'activité et des résultats records sur ses deux pôles d'activité.

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 469,8 M€, en croissance de 11% par rapport à l'exercice précédent. La part de l'international est stable, à hauteur de 25% du chiffre d'affaires consolidé. L'EBITDA consolidé atteint 66,8 M€, en progression de 56% par rapport à l'exercice précédent. Cette performance porte la marge d'EBITDA à 14,2%, soit une augmentation de 4,1 points par rapport à 2020.

1.2.1.2 Compte de résultat par activité : BtoC



(1) EBITDA hors charges liées aux plans d'actions gratuites reclassées en Résultat exceptionnel.

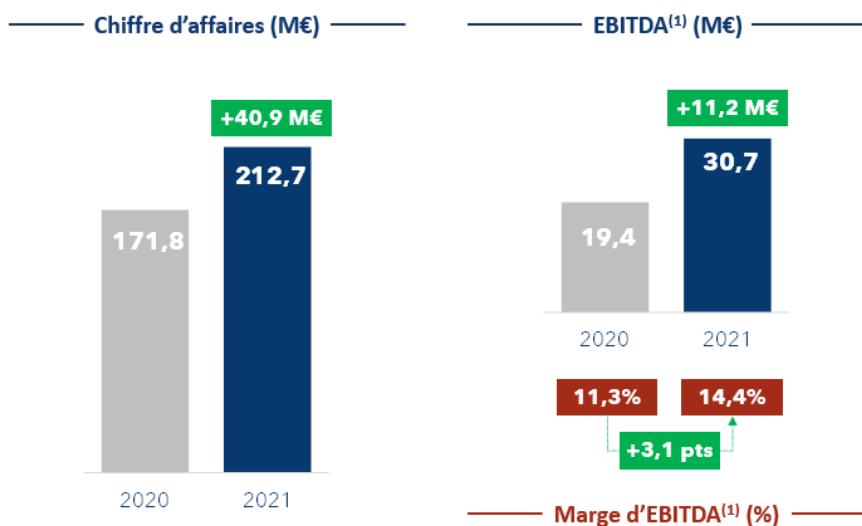
Le pôle **BtoC** enregistre un chiffre d'affaires de 257,1 M€, en croissance de +2%, dans un contexte de reprise de la consommation des ménages.

Le chiffre d'affaires **BtoC** se compose de 2 types d'offres : les ventes à l'unité et les ventes par abonnement. Les ventes à l'unité représentent 53% du chiffre d'affaires total du pôle, et dégagent un chiffre d'affaires stable sur l'année. Les ventes par abonnement, qui représentent 47% du chiffre d'affaires total du pôle, affichent quant à elles une progression de 4% en 2021.

En termes de produits, le chiffre d'affaires **BtoC** est constitué des recettes issues de la vente de magazines, stables en 2021, et des recettes issues des autres contenus, produits et services, en croissance de 76% sur l'année.

L'EBITDA **BtoC** est en 2021 en croissance de 54% et atteint 36,1 M€, grâce à un processus de production rationalisé et une excellente maîtrise des charges variables. La marge d'EBITDA passe de 9,3% en 2020 à 14,0% en 2021.

1.2.1.3 Compte de résultat par activité : BtoB



(1) EBITDA hors charges liées aux plans d'actions gratuites reclassées en Résultat exceptionnel.

Le pôle **BtoB** du groupe enregistre en 2021 un chiffre d'affaires de 212,7 M€, en croissance de 24%, dans un contexte de rebond de l'activité publicitaire.

Le Digital, qui représente 85% du chiffre d'affaires du pôle **BtoB**, contribue fortement à la croissance en affichant une progression de 29%.

Les autres activités, qui représentent 15% du chiffre d'affaires du pôle **BtoB**, sont en croissance de 2% sur l'année.

L'EBITDA **BtoB** atteint 30,7 M€, en croissance de 11,2 M€ et de 58% par rapport à 2020. La marge d'EBITDA ressort en hausse de 3,1 points, pour atteindre 14,4%.

1.2.1.4 Compte de résultat consolidé

| En M€ | 31/12/2021 | 31/12/2020 | Variation (M€) | Variation (%) |
|--|-------------|-------------|----------------|---------------|
| Chiffre d'affaires | 469,8 | 424,7 | 45,1 | +11% |
| Charges opérationnelles | (403,1) | (381,8) | (21,3) | +6% |
| EBITDA⁴ | 66,8 | 42,9 | 23,8 | +56% |
| Dotations aux amortissements | (4,0) | (4,0) | 0,0 | -1% |
| EBIT⁵ | 62,8 | 38,9 | 23,9 | +61% |
| Résultat financier | (4,5) | (6,8) | 2,3 | -34% |
| Résultat exceptionnel ⁶ | (5,0) | (27,4) | 22,4 | -82% |
| Impôt sur le résultat | (11,1) | 4,3 | (15,4) | n.a. |
| Résultat net⁷ | 42,2 | 9,1 | 33,1 | 4,7x |
| Dotations aux amort. des écarts d'acquisitions | (0,1) | 3,4 | (3,5) | n.a. |
| Résultat net consolidé | 42,1 | 12,4 | 29,6 | 3,4x |
| Intérêts minoritaires | (3,4) | 0,3 | (3,7) | n.a. |
| Résultat net part du groupe | 38,7 | 12,8 | 25,9 | 3,0x |

L'EBIT du groupe atteint 62,8 M€, en croissance de 61%. Le résultat financier de (-4,5 M€) se compose principalement des intérêts et charges financiers relatifs à la dette du groupe. Le résultat exceptionnel de (-5 M€) se compose notamment des charges liées aux plans d'actions gratuites. Le résultat net avant écart d'acquisition s'établit à 42,2 M€, en amélioration de 33,1 M€ vs. 2020. Le résultat net part du groupe s'élève à 38,7 M€, il est multiplié par 3 par rapport à 2020.

1.2.1.5 Bilan consolidé

| En M€ | 31/12/2021 | 31/12/2020 | Variation (M€) |
|---------------------------------|--------------|--------------|----------------|
| Actif immobilisé | 243,1 | 222,9 | 20,2 |
| Impôts différés actifs | 5,7 | 8,7 | (3,0) |
| Actif circulant | 138,2 | 131,8 | 6,4 |
| Trésorerie et équivalents | 122,9 | 104,1 | 18,8 |
| Actif | 510,0 | 467,5 | 42,5 |
| Capitaux propres part du groupe | 135,1 | 102,1 | 33,0 |
| Intérêts minoritaires | 14,3 | 10,9 | 3,4 |
| Provisions | 18,0 | 24,4 | (6,4) |
| Dettes financières | 151,5 | 128,4 | 23,1 |
| Autres passif circulant | 191,1 | 201,8 | (10,7) |
| Passif | 510,0 | 467,5 | 42,5 |
| Dette nette | 28,6 | 24,3 | 4,3 |
| Dette nette / EBITDA (x) | 0,4x | 0,6x | |
| Gearing (%) | 19% | 21% | |

Le groupe présente une situation financière solide au 31 décembre 2021 avec une trésorerie de 122,9 M€, en augmentation de 18,8 M€ par rapport au 31 décembre 2020, et des fonds propres de 149,4 M€.

La dette nette s'élève à 28,6 M€, elle représente 0,4 fois l'EBITDA. Le taux de gearing est de 19%.

⁴ EBITDA hors charges liées aux plans d'actions gratuites reclassées en Résultat exceptionnel.

⁵ EBIT hors charges liées aux plans d'actions gratuites reclassées en Résultat exceptionnel.

⁶ Résultat exceptionnel, y compris charges liées aux plans d'actions gratuites.

⁷ Résultat net avant dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions.

1.2.1.6 Flux de trésorerie

| <i>En M€</i> | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|-------------------|-------------------|
| EBITDA ⁸ | 66,8 | 42,9 |
| Effet de trésorerie d'exploitation | (10,2) | 14,1 |
| Flux opérationnel | 56,6 | 57,0 |
| IS | (8,1) | (0,1) |
| Effet de trésorerie exceptionnel | (11,1) | (29,1) |
| Flux de trésorerie des activités opérationnelles | 37,4 | 27,8 |
| Flux de trésorerie des activités d'investissement | (6,7) | (7,0) |
| Flux de trésorerie disponible | 30,6 | 20,9 |
| Financement | 10,0 | 31,8 |
| Acquisitions | (21,9) | (2,6) |
| Flux de trésorerie des activités de financement | (11,8) | 29,2 |
| Variation de trésorerie active | 18,8 | 50,1 |
| Trésorerie à l'ouverture | 104,1 | 54,0 |
| Trésorerie à la clôture | 122,9 | 104,1 |

Le groupe affiche une trésorerie de 122,9 M€ au 31 décembre 2021, en croissance de 18,8 M€.

Le groupe génère un flux de trésorerie de l'activité de 37,4 M€, en croissance de 9,6 M€ par rapport à 2020. Le flux de trésorerie disponible s'élève à 30,6 M€ et représente 46% de l'EBITDA consolidé de l'année.

Le flux des activités de financement se compose d'une part du flux de financement positif de 10,0 M€, qui inclut les nouveaux financements obtenus au cours de l'exercice à hauteur de 45,4 M€, les remboursements de capital et intérêts à hauteur de 30,2 M€, et une réduction de capital de 5,2 M€ sous l'effet de l'annulation des actions auto détenus intervenue en juillet 2021, d'autre part d'un flux négatif de trésorerie de (-21,9 M€) lié aux acquisitions réalisées, à savoir le règlement du solde de l'acquisition des actifs Mondadori France, les titres Hopscotch Groupe et les actifs meltygroup.

1.2.1.7 Ambitions du groupe

Le groupe continue à se développer en capitalisant sur une organisation de ses activités en deux pôles, *BtoC / BtoB*, qui montre toute son efficacité. Le groupe poursuit sa stratégie fondée à la fois sur la croissance organique et sur de fortes ambitions de croissance externe.

Malgré un contexte inflationniste, le groupe présente des indicateurs d'activité favorables, sous l'effet d'une digitalisation

toujours accrue des usages, de sa capacité à augmenter les prix de vente, de la qualité de ses actifs, et des nombreux développements récents et à venir.

L'évolution importante des acteurs dans les médias, en France et à l'international, est une formidable opportunité compte tenu de la volonté du groupe de continuer à croître et à consolider ce marché.

1.2.2 Activité en matière de recherche et de développement

Le montant net de la Recherche et Développement activée au 31 décembre 2021 concerne uniquement le sous-groupe Tradedoubler et s'élève à 1 823 911 €.

1.2.3 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est exposée

Dépendance à l'égard du marché publicitaire

En 2021, l'exposition du groupe à l'évolution du marché publicitaire reste limitée dans la mesure où seulement 7% de son chiffre d'affaires est issu de la commercialisation de gré à gré d'espaces publicitaires auprès d'annonceurs.

L'évolution du marché publicitaire, cyclique et volatile, est fortement corrélée à la conjoncture économique et à la situation géopolitique. En outre, il dépend également des arbitrages effectués par les entreprises entre les différentes solutions de communication, les différents médias (télévision, radio, presse, internet, mobile, événementiel, etc.) et les différents

⁸ EBITDA hors charges liées aux plans d'actions gratuites reclasées en Résultat exceptionnel.

acteurs. Une baisse continue des recettes publicitaires en France pourrait peser sur la rentabilité de l'activité *BtoB* à court et à moyen terme.

Le marché de la communication atteint 31 milliards d'euros en 2021, en croissance de 17% par rapport à 2020, effaçant ainsi plus de la moitié des pertes de 2020 (source Etude France Pub).

Quant aux recettes publicitaires nettes des médias en 2021, elles se sont élevées à 15,9 milliards d'euros, en croissance de 18,3% sur le périmètre de l'étude France IREP. La croissance enregistrée sur l'année 2021 permet de dépasser le niveau des recettes publicitaires nettes des médias atteint en 2019 de 5,1%.

Concurrence

Activités digitales

En exploitant ses marques sur le web et mobile, le groupe entre en concurrence avec un nombre important d'acteurs qui proposent une offre digitale diversifiée.

Dans un contexte de mutation rapide, marqué par l'évolution des technologies d'accès (ADSL, fibre optique, wifi, 4G/5G) et des terminaux (smartphones, tablettes, TV connectée), par la constante progression des taux d'équipement des Français ainsi que par le développement de nouveaux modes de consommation, l'intensité concurrentielle du marché digital est appelée à continuer à croître dans les années à venir.

Le contexte inédit de la crise sanitaire a accéléré la digitalisation du quotidien, intensifiant encore davantage les usages internet, que ce soit pour s'informer, se divertir, consommer et bien sûr pour communiquer. Fin 2021, et selon le communiqué « L'Année Internet 2021 » de Médiamétrie, on dénombre près de 92% de foyers connectés à internet en France. Les internautes surfent en moyenne 2h26 par jour, avant tout sur le mobile qui totalise les deux tiers de notre temps passé sur internet.

Dans un contexte où les GAFAM (Google, Facebook, etc.) continuent à capter une large partie des investissements publicitaires, les acteurs, comme le groupe Reworld Media, doivent

Les dépenses publicitaires des annonceurs sur les supports de presse sont en progression de 12,7% en un an. Elles sont en augmentation de 20,2% sur les médias numériques (source Etude France Pub). La part de marché des médias numériques sur le marché global de la communication représente désormais près de 27%, en augmentation de 7 points par rapport à 2019. Ces évolutions illustrent l'accélération de la digitalisation des leviers de communication.

Dans ce contexte, le groupe a continué en 2021 à diversifier ses sources de revenus et à développer des solutions de communication principalement centrées sur le digital, combinant des offres de *brand marketing* et de *performance marketing*.

innover dans leurs offres et apporter des solutions alternatives, de plus en plus diversifiées. En témoigne la constitution du groupe Criteo qui a proposé au marché une offre de « *retargetting* » ou la constitution de la structure Altice Media Group, déjà présente dans la presse grand public et qui ambitionne de constituer un groupe pluri-médias (presse, TV et radio) également présent à l'international.

En outre, le dynamisme structurel du marché publicitaire digital, qui émane principalement des segments vidéo et mobile, encourage également l'arrivée de nouveaux entrants.

Une telle intensité concurrentielle pourrait conduire le groupe Reworld Media à réaliser de nouveaux investissements de compétitivité, lesquels pourraient peser sur la rentabilité du secteur *BtoB* à court et à moyen terme.

Outre la notoriété des marques et la qualité des contenus et des services proposés, le niveau d'audience des sites internet et applications mobiles du groupe Reworld Media dépend notamment de leur référencement dans les moteurs de recherche et les réseaux sociaux, ainsi que des méthodes de mesure de l'audience qui peuvent différer entre les acteurs (Médiamétrie//Netratings, ACPM) et être amenées à évoluer.

qui pourraient finalement ne pas le retenir. Le groupe ne peut exclure que d'autres acteurs, dont certains disposent d'une capacité financière supérieure, le concurrencent sur un nombre important de projets. Une concurrence accrue pourrait notamment avoir pour conséquence de réduire le nombre de contrats signés, de minimiser la rentabilité de ces contrats ou de ne pas permettre au groupe Reworld Media d'obtenir les conditions optimales souhaitées. Le groupe n'a pas mis en œuvre de moyen de gestion spécifique de ce risque.

Activités de production audiovisuelle

Dans un contexte où les annonceurs cherchent à communiquer sur leur ADN par le biais de production de contenus propres, la concurrence a augmenté sur le segment de la production audiovisuelle.

En témoigne les consolidations dans ce secteur et notamment de Lagardère Entertainment, Webedia et de TF1 qui procèdent à de nombreuses acquisitions dans ce secteur, visant à atteindre la taille critique ou une couverture maximum du secteur.

Cette concurrence pourrait conduire le groupe à engager du temps et des dépenses importantes sur des clients potentiels

Perte d'un actif nécessaire à l'activité du groupe

Le groupe Reworld Media n'est pas propriétaire de la totalité des actifs nécessaires à l'exploitation de ses activités. Par exemple, il n'est pas propriétaire des locaux qu'il occupe.

Tout événement exceptionnel qui entraînerait une indisponibilité ou une non-accessibilité des sites pourrait paralyser une partie des activités du groupe Reworld Media et aurait un effet défavorable sur ses activités, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs. Le groupe n'a pas mis en œuvre de moyen de gestion spécifique de ce risque.

Disfonctionnement de logiciels et de matériels techniques de la chaîne de production

L'activité d'affiliation est opérée sur une technologie propriétaire développée par une équipe d'ingénieurs. Un dysfonctionnement de la plateforme technique pourrait avoir des conséquences négatives sur l'activité d'affiliation et ses résultats.

La production audiovisuelle du groupe Reworld Media s'appuie sur des outils techniques (studios de production, d'enregistrement, régie finale, serveurs de stockage, liens haut débit internes et externes). La défaillance de certains équipements pourrait interrompre l'activité digitale et de production

audiovisuelle du groupe Reworld Media et serait donc susceptible d'avoir des conséquences négatives sur l'activité du groupe, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à

Sécurité informatique

Une sécurité informatique défectueuse (cyber-attaques, pertes de données, discontinuité de l'information) pourrait perturber significativement l'activité du groupe Reworld Media, notamment ses activités BtoB, et serait susceptible d'avoir des conséquences néfastes sur ses résultats. Afin de préserver

Liés à la qualité d'éditeur de contenus

En tant qu'éditeur de contenu, le groupe Reworld Media est notamment soumis aux dispositions de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse et pourrait voir sa responsabilité éditoriale engagée pour les contenus édités, s'ils étaient jugés inexacts, illicites ou illégaux. Il est par ailleurs soumis aux législations applicables en matière de propriété intellectuelle, de diffamation, de droit à l'image et de protection de la vie privée.

Le groupe Reworld Media s'efforce de se conformer à l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires. À date,

réaliser ses objectifs. Le groupe n'a pas mis en œuvre de moyen de gestion spécifique de ce risque.

la sécurité des systèmes d'information, le groupe Reworld Media a formalisé des règles régissant l'utilisation des ressources et outils informatiques mis à la disposition de ses collaborateurs. La politique de sécurisation est revue régulièrement afin de prévenir tout risque informatique.

il n'a jamais été mis en cause de façon significative en sa qualité d'éditeur de contenus. La visibilité croissante de ses contenus, engendrée par l'augmentation des audiences, augmente son exposition à des litiges potentiels, lesquels pourraient avoir un effet négatif sur l'activité, le chiffre d'affaires et la rentabilité.

Le groupe n'a pas mis en œuvre de moyen de gestion spécifique de ce risque.

Dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clés

Le succès du groupe Reworld Media est lié à la qualité de ses équipes éditoriales, marketing, commerciales et techniques, mais aussi de son équipe dirigeante, et notamment à la personnalité de M. Pascal Chevalier et de M. Gautier Normand, respectivement président et directeur-général délégué.

Le départ d'un ou des dirigeants clés pourrait avoir un impact négatif significatif sur le groupe. Des BSPCE ont été attribués gratuitement à ces deux dirigeants afin de limiter ce risque.

Le succès futur du groupe Reworld Media dépend entre autres de sa capacité à retenir et motiver ses collaborateurs

clés sans que le groupe Reworld Media ne puisse toutefois systématiquement le garantir. La perte d'un ou plusieurs collaborateurs clés pourrait à ce titre avoir un effet négatif important sur le chiffre d'affaires du groupe, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs. Un programme d'actions gratuites destiné à certains collaborateurs, hors mandataires sociaux, a été mis en place pour contenir ce risque.

Taux d'intérêt

Le groupe a mis en place un instrument financier de couverture de taux dans le cadre du financement réalisé en 2019. La couverture, mise en place sur un horizon de 6,5 ans, a pour objectif de réduire la sensibilité du groupe aux variations de taux d'intérêts, y compris négatifs. Un cap avec plafond (strike) à 0% a été mis en place pour limiter le taux de financement sur la partie couverte. Ce produit prend en compte le plancher à 0% sur les financements.

Taux de change

Le chiffre d'affaires et les charges du groupe sont en majorité constatés en euros. Les états financiers du groupe sont sensibles aux variations des parités de change lors de la consolidation de ses filiales étrangères hors « zone-Euro ». A ce jour, le groupe n'utilise pas d'instrument de couverture en matière de change. Des variations importantes du taux de change Euro/SEK, Euro/£ ou Euro/Zloti pourraient affecter les activités, les résultats ou les perspectives du groupe.

Droits de propriété intellectuelle

Le groupe est titulaire des droits de propriété intellectuelle et industrielle, sur les marques qu'elle utilise dans le cadre de ses activités, à l'exception de certaines pour lesquelles elle détient une licence.

Le groupe Reworld Media ne peut toutefois être certain que les démarches entreprises en France, en Europe et dans le monde pour protéger ses actifs incorporels seront efficaces

ou que des tiers n'iront pas contrefaire ou détourner ses droits de propriété intellectuelle. Toute contrefaçon ou détournement des marques, logos ou noms de domaine du groupe Reworld Media pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité du groupe, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Liés à l'application du règlement européen et de la directive du 27 avril 2016 plus communément appeler règlement général sur la protection des données (RGPD)

Depuis le 25 mai 2018, date d'entrée en vigueur du RGPD et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dans sa version en vigueur, le groupe Reworld Media a entrepris sa mise en conformité afin de répondre aux nouvelles obligations issues du RGPD et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en droit interne.

Le groupe Reworld Media s'est fait accompagner d'experts depuis l'entrée en vigueur du RGPD, le 25 mai 2018, et continue de maintenir un degré de conformité maximal sur les différents traitements réalisés dans le cadre de son activité et au sein de ses équipes.

Le RGPD porte notamment sur le respect du droit des personnes concernées quant à l'utilisation de leur donnée à caractère personnel, leur collecte, leur traitement, leur stockage/hébergement, leur sécurisation et leur suppression. Cette réglementation suppose le respect d'un formalisme pour s'assurer auprès de ses partenaires, français et internationaux, du respect des droits et obligations du RGPD et de la protection des données à caractère personnel dans chaque partenariat impliquant un traitement au sens du RGPD.

Le groupe Reworld Media a fait du respect du RGPD un critère d'exigence auprès de ses partenaires, qu'ils soient situés sur le marché français ou à l'international. Ces partenaires doivent présenter une sensibilisation particulière sur ces questions et

des mesures techniques et organisationnelles adaptées aux traitements des données à caractère personnel afin d'en assurer la confidentialité et la sécurité.

Par ailleurs, le groupe Reworld Media reste attentifs aux différentes communications et publications des acteurs du numérique en France (la Commission nationale Informatique et Libertés) et en Europe (le G29) sur le sujet.

Le groupe Reworld Media suit assidument l'ensemble des recommandations et du cadre légal en vigueur mis en place, sans impact à ce jour sur ses revenus publicitaires. Le groupe Reworld Media reste attentif à toute évolution législative et des communications réalisées par la CNIL (en cours de discussion et de négociation avec les éditeurs).

Changement de politique de gestion des cookies des différents navigateurs

Safari et donc Apple ont opéré une modification de leur politique relative aux cookies courant septembre 2018. Cette fonction baptisée « *Intelligent Tracking Prevention* » est activée par défaut sur le nouveau navigateur. Contrairement à ce qui a pu être écrit, les cookies ne sont pas interdits mais ils sont limités dans le temps à 24H et supprimés par défaut au bout de 30 jours sans nouvelle visite. Firefox (Mozilla) a également pris la même décision.

Pour le groupe, ce type d'initiative va dans le bon sens puisque la fraîcheur de la data est la clé dans la diffusion publicitaire et le ciblage. De plus, Reworld Media prône un modèle orienté sur la diffusion de publicité dans un environnement éditorial avec un ciblage fin plutôt que sur des individus. En effet, les sites sont reliés à un ad serveur permettant une diffusion publicitaire en fonction des contenus et des mots qu'il comprend plus que sur les individus, permettant un media planning puissant et efficace.

Chrome (navigateur de Google) a bloqué l'ensemble des publicités intrusives (basé sur la norme *Coalition For Better Ads*). Reworld Media s'était préparé à ce changement et l'ensemble des sites qu'il édite sont compatibles à ce changement sans impact économique. En effet, les formats bloqués étaient déjà considérés comme intrusifs (interstitiels, formats stickés, pop-

up etc.) par Reworld Media et n'étaient que très peu utilisés depuis longtemps sur les sites du groupe ou par Tradedoubler dans le cadre de ces campagnes. Chrome a depuis annoncé qu'il mettrait fin à l'utilisation des cookies tiers en 2022. À la suite de ces changements, une partie des budgets des annonceurs ont été déplacés vers des formats dits « in content ». Reworld Media fait actuellement une grosse partie de son chiffre d'affaires publicitaires mobiles sur ces formats.

Le groupe propose des segments de substitution contextuel permettant d'activer de la publicité sans utiliser de cookies tiers. Reworld Media poursuit ses investissements dans ce domaine. L'idée serait de rendre ces segments également achetables en programmatique Open Auction (actuellement achetable en deal et en programmatique garantie).

Enfin, Reworld Media est également actif sur les sujets relatifs aux ID unique et suit attentivement l'initiative *Google Sandbox* pour laquelle le groupe serait prêt à participer. Pour rappel, cette initiative vise à remplacer le cookie tiers par un identifiant unique basé sur de la data dite « loggée ». Les dates d'applications par Google de ces différentes restrictions restent pour le moment imprécises et il paraît probable les prochaines évolutions de la situation auront lieu fin 2022 ou début 2023.

1.2.4 Résultats de la société Reworld Media SA

1.2.4.1 Résultats sociaux de la Société

Reworld Media SA est une holding d'animation qui porte, pour le compte de ses filiales, des coûts de structure transverses qui sont refacturés.

Les comptes présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 8.857.517 € contre 4.828.600 € pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 7.760.262 € contre 5.376.671 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1.123.960 contre un résultat négatif de (538.427 €) pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de 1.639.313 € des produits et frais financiers, il s'établit à 2.763.272 € contre un solde de (4.552.348 €) pour l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel de (1.340.300 €), et d'un produit d'intégration fiscale de 2.593.545 €, l'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par un bénéfice de 4.016.517 € contre une perte (835.289 €) pour l'exercice précédent.

1.2.4.2 Fonds Propres - Endettement

Au 31 décembre 2021, la Société bénéficie d'une trésorerie disponible de 39.451.540 € et de capitaux propres positifs de 65.928.766 €.

Les dettes financières s'élèvent au 31 décembre 2021 à 147.620.123 €.

1.2.4.3 Information sur les délais de paiement « fournisseurs » et « clients »

En application des dispositions du Code de commerce, ci-dessous la décomposition, des délais de paiement des fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

| Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu | | | | | |
|--|-------------------------|--------------------------|--------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|
| | 1 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et plus | Total (1 jour et plus) |
| (A) Tranches de retard de paiement | | | | | |
| Nombre de factures concernées | | | | | 51 |
| Montant total des factures concernées (TTC) | 12 896 € | 30 751 € | 67 € | 157 914 € | 201 628 € |
| Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC) | 0,25% | 0,61% | 0% | 3,11% | 3,97% |
| Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice | | | | | |
| (B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées | | | | | |
| Nombre de factures exclues | 0 | | | | |
| Montant total des factures exclues (TTC) | 0 | | | | |
| (C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce) | | | | | |
| Délai de paiement utilisés pour le calcul | Délai légal | | | | |
| des retards de paiement | | | | | |

| Article D. 441 I, 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu | | | | | |
|--|-------------------------|--------------------------|--------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|
| | 1 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et plus | Total (1 jour et plus) |
| (A) Tranches de retard de paiement | | | | | |
| Nombre de factures concernées | | | | | 18 |
| Montant total des factures concernées (TTC) | 0 € | 44 832 € | 48 000 € | -42 357 € | 50 476 € |
| Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC) | | | | | |
| Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC) | 0% | 0,53% | 0,57% | -0,5% | 0,6% |
| (B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées | | | | | |
| Nombre de factures exclues | 0 | | | | |
| Montant total des factures exclues (TTC) | 0 | | | | |
| (C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce) | | | | | |
| Délai de paiement utilisés pour le calcul | Délai légal | | | | |
| des retards de paiement | | | | | |

1.2.4.4 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, aucune charge, ni aucune dépense somptuaire, ni aucun amortissement excédentaire n'ont été enregistrés au cours de l'exercice.

1.2.5 Situation des filiales et participations

Sociétés consolidées au 31 décembre

Sociétés détenues directement par Reworld Media SA

| % | Société | Siège social | Immatriculation | Devise | Capital Social | Chiffre d'Affaires 2020 | Résultat Net 2020 | Chiffre d'Affaires 2021 | Résultat Net 2021 |
|-------|-------------------------------|--|----------------------------|--------|----------------------|-------------------------|-------------------|-------------------------|-------------------|
| 51,8% | TRADEDOUBLER AB | Birger Jarlsgatan 57A, 7th floor, Stockholm | 556575-7423 | KSEK | Droit Suédois | 92 177 | 9 020 | 106 489 | -5 645 |
| 100% | EMAILING NETWORK EUROPE | C/ Pujades 112 2º planta 08005 Barcelone (Espagne) | 39881- 104-B355278 | K€ | Droit Espagnol | 1 525 | 152 | 1 631 | 174 |
| 100% | LES PUBLICATIONS GRAND PUBLIC | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 419 648 902 R.C.S Nanterre | K€ | 500 | 19 075 | 95 | 21 050 | 2 126 |
| 100% | REWORLD MEDIA FACTORY | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 793 167 974 R.C.S Nanterre | K€ | 1 000 | 29 508 | -1 955 | 40 918 | 2 687 |
| 100% | REWORLD MEDIA PTE LTD | 51 Goldhill Plaza # 12-11 SINGAPOUR (308 900) | 201228461 D | KSGD | Droit Singapou -rien | 7 | -40 | 0 | 12 |
| 100% | EDI SIC | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 397 912 528 R.C.S Nanterre | K€ | 2 158 | 4 092 | 444 | 5 835 | 1 135 |
| 100% | R.M.P. | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 802 743 781 R.C.S Nanterre | K€ | 16 459 | 17 191 | -1 020 | 14 674 | 1 731 |
| 100% | REWORLD MEDIA VENTURES | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 808 368 666 R.C.S Nanterre | K€ | 0 | 359 | -1 758 | 605 | 316 |
| 100% | MONTRÉUX PUBLICATIONS | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 808 385 744 R.C.S Nanterre | K€ | 0 | 2 351 | -692 | 2 280 | -306 |
| 100% | REWORLD MEDIA CONNECT | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 814 841 516 R.C.S Nanterre | K€ | 100 | 27 942 | -1 126 | 36 798 | 941 |
| 8% | PLANNING TV | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 523 148 260 R.C.S Nanterre | K€ | 15 | 60 | 51 | 60 | 52 |
| 100% | SPORT STRATEGIES | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 BOULOGNE BILLANCOURT | 478 052 228 R.C.S Nanterre | K€ | 9 | 272 | -36 | 191 | -136 |
| 100% | MEDIA365 | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 432 067 601 R.C.S Nanterre | K€ | 4 488 | 6 321 | -3 092 | 12 415 | 346 |
| 100% | REWORLD MEDIA SERVICES | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 825 067 705 R.C.S Nanterre | K€ | 1 | 0 | -52 | 303 | -14 |
| 100% | REWORLD MEDIA FRANCE | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 477 494 371 R.C.S Nanterre | K€ | 70 000 | 3 656 | -41 | 4 903 | -981 |
| 100% | MEDIA PROXIMITE | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 892 491 515 R.C.S Nanterre | K€ | 5 | 0 | -1 | 597 | -373 |
| 100% | REWORLD MEDIA CAMPUS | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 892 491 127 R.C.S Nanterre | K€ | 5 | 0 | -1 | 55 | -51 |

| % | Société | Siège social | Immatriculation | Devise | Capital Social | Chiffre d'Affaires 2020 | Résultat Net 2020 | Chiffre d'Affaires 2021 | Résultat Net 2021 |
|------|-----------------------------------|---|-------------------------------|--------|----------------|-------------------------|-------------------|-------------------------|-------------------|
| 65% | TRYFORYOU | An die Geschäftsleitung Wiesbadener Strasse 7 81243 München Deutschland | HRB 260050 | K€ | Droit Allemand | 3 | -5 | | -16 |
| 100% | REWORLD MEDIA EDITION | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 892 491 507 R.C.S Nanterre | K€ | 5 | 0 | -1 | 91 | -123 |
| 72% | SOCIAL PLAYGROUND | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 894 689 421 R.C.S Nanterre | K€ | 10 | | | 368 | -396 |
| 100% | RM DEV 7 | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 907 516 900 R.C.S Nanterre | K€ | 5 | | | | -21 |
| 100% | REM DEV 8 | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 907 945 646 R.C.S Nanterre | K€ | 5 | | | | -1 |
| 100% | MILOUIN | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 907 933 980 R.C.S Nanterre | K€ | 10 | | | | -1 |
| 97% | EEPLE | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 485 007 843 R.C.S Nanterre | K€ | 795 | 4 301 | -1 246 | 6 125 | -2 163 |
| 100% | LA FINANCIERE SUPERSOLUCE HOLDING | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 884 381 245 R.C.S Nanterre | K€ | 563 | 0 | -81 | 0 | -124 |
| 60% | CLAIM | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 894 357 268 R.C.S Nanterre | K€ | 10 | | | 182 | -139 |

Sociétés détenues indirectement par Reworld Media SA

| % | Société | Détenzione via la società | Siège social | Immatriculation | Devise | Capital Social | Chiffre d'Affaires 2020 | Résultat Net 2020 | Chiffre d'Affaires 2021 | Résultat Net 2021 |
|------|----------------------------------|-----------------------------------|--|----------------------------|--------|---------------------|-------------------------|-------------------|-------------------------|-------------------|
| 100% | EMAILING NETWORK | EMAILING NETWORK EUROPE | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 494 084 395 R.C.S Nanterre | K€ | 3 | 2 992 | 118 | 3 229 | 118 |
| 91% | PLANNING TV | LES PUBLICATIONS GRAND PUBLIC | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 523 148 260 R.C.S Nanterre | K€ | 100 | 27 942 | -1 126 | 36 798 | 941 |
| 55% | TRY AND REVIEW PTE.LTD | REWORLD MEDIA PTE LTD | 51 Goldhill Plaza # 12-11- Singapour (308 900) | 201536129M | KSGD | Droit Singapou rien | 1 261 | 8 | 1 675 | 2 |
| 100% | LEADS LAB | REWORLD MEDIA VENTURES | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 820 123 859 R.C.S Nanterre | K€ | 8 | 245 | -96 | 2 242 | -515 |
| 100% | LEADSLAB IBERIA | LEADS LAB | Rua Alfredo Allen, 45 - 4200-135 Porto (Portugal) | 508184258 | K€ | Droit Portugais | | | 18 | -70 |
| 50% | EDITIONS MONDADORI AXEL SPRINGER | REWORLD MEDIA FRANCE | 40 rue Aristide Briand 92 220 Bagneux | 347 863 060 R.C.S Nanterre | K€ | 153 | 37 746 | -666 | 38 584 | 7 023 |
| 100% | REWORLD MEDIA MAGAZINES | REWORLD MEDIA FRANCE | 40 rue Aristide Briand 92 220 Bagneux | 452 791 262 R.C.S Nanterre | K€ | 60 557 | 217 995 | 10 188 | 214 750 | 28 323 |
| 100% | EVENT FLOW | REWORLD MEDIA VENTURES | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 892 764 787 R.C.S Nanterre | K€ | 10 | 1 639 | 63 | 1 425 | -410 |
| 100% | PRESSE MANETTE | LA FINANCIERE SUPERSOLUCE HOLDING | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 534 406 087 R.C.S Nanterre | K€ | 1 | 364 | 22 | 416 | -126 |
| 100% | APPS TV | LA FINANCIERE SUPERSOLUCE HOLDING | 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt | 792 570 400 R.C.S Nanterre | K€ | 6 | 203 | 12 | 354 | -10 |

Sociétés détenues indirectement via la société Tradedoubler :

| % | Société | Immatriculation |
|----------|---|--------------------------|
| 100% | TRADEDOUBLER OY | 777468 |
| 100% | TRADEDOUBLER IRELAND LTD | 442 593 |
| 100% | TRADEDOUBLER A/S | 25137884 |
| 100% | TRADEDOUBLER LDA | 507810007 |
| 100% | TRADEDOUBLER LTD | 3921985 |
| 100% | TRADEDOUBLER ESPANA SL | B82666892 |
| 100% | TRADEDOUBLER BVBA | 874694629 |
| 100% | TRADEDOUBLER SRL | 210954 (rep)/26762 (Rac) |
| 100% | TRADEDOUBLER GMBH | 76167/URNo R181/2001 |
| 100% | TRADEDOUBLER AS | 982006635 |
| 100% | TRADEDOUBLER SARL | B431573716 (2000B08629) |
| 100% | TRADEDOUBLER BV | 20100140 |
| 100% | TRADEDOUBLER INTERNATIONAL AB | 556833-1200 |
| 100% | TRADEDOUBLER SWEDEN AB | 556592-4007 |
| 100% | TRADEDOUBLER SP ZOO | 015792506 |
| 100% | TRADEDOUBLER AUSTRIA GMBH | FN296915 |
| 100% | TRADEDOUBLER AG | CH020.3.3.028.851-0 |
| 100% | TRADEDOUBLER PERFORMANCE MARKETING LTDA | 14.273.556/0001-66 |
| 100% | TRADEDOUBLER SINGAPORE PTE. LTD | 201615663C |
| 100% | R ADVERTISING | B502207079 |
| 100% | METAPIC | 556965-7868 |

Sociétés non consolidées au 31 décembre

| % détention | Société | Entité REWORLD MEDIA |
|--------------------|-----------------------|-----------------------------|
| 25% | ADBOOKING, SARL | REWOLD MEDIA SA |
| 15% | GEM ART, SARL | REWORLD MEDIA SA |
| 36% | LIVEEVENT | REWORLD MEDIA SA |
| 30% | WIDEONET | REWORLD MEDIA SA |
| 29,74% | HOPSCOTCH | REWORLD MEDIA SA |
| 24% | TENNIS MAJOR | MEDIA365 |
| 0,8% | MEDIASBOOK | REWORLD MEDIA MAGAZINES |
| 2,24% | ISSY MEDIA | REWORLD MEDIA MAGAZINES |
| 0,3% | SCI CATS LES GLYCINES | REWORLD MEDIA MAGAZINES |
| 40% | EDISOUND | REWORLD MEDIA SA |
| 39% | LIVECARS | REWORLD MEDIA SA |
| 9,91% | EHEALTH FWD | REWORLD MEDIA VENTURES |
| 15% | ROBOBOX | REWORLD MEDIA VENTURES |
| 13% | ETRE GOURMAND | REWORLD MEDIA VENTURES |
| 5% | ALMARE | REWORLD MEDIA VENTURES |
| 16% | CC INVEST | REWORLD MEDIA VENTURES |
| 6% | PNLT | REWORLD MEDIA VENTURES |

| % détention | Société | Entité REWORLD MEDIA |
|-------------|-----------------------|------------------------|
| 2% | IP FINANCE | REWORLD MEDIA VENTURES |
| 6% | EYE PROTECT | REWORLD MEDIA VENTURES |
| 11% | SPOON AND SOFA | REWORLD MEDIA VENTURES |
| 14% | GREENTASTIC | REWORLD MEDIA VENTURES |
| 3,3% | WOOPEN INC | REWORLD MEDIA VENTURES |
| 12,44% | BONJOUR LE BON | REWORLD MEDIA VENTURES |
| 15% | PIMP MY ROOM | REWORLD MEDIA VENTURES |
| 37% | SEMEV (OSTEOBIO) | REWORLD MEDIA CAMPUS |
| 30% | BF EUROPE | REWORLD MEDIA VENTURES |
| 8,3% | CHICPLACE France, SAS | REWORLD MEDIA SA |
| 10% | ALL SPORT AGENCY | MEDIA365 |
| 50% | EMAS DIGITAL | REWORLD MEDIA FRANCE |
| 50% | AR TECHNOLOGY | EMAS DIGITAL |

Participations présentant un caractère non significatif au regard des comptes consolidés et sans importance stratégique pour le groupe (sociétés reprises lors de l'acquisition de Mondadori France en 2019) :

- EMAS DIGITAL SAS (50% du capital), en cours de liquidation judiciaire ;
- AR TECHNOLOGY SAS (50% du capital), en cours de liquidation amiable.

Création de sociétés filiales ayant leur siège social en France

Au cours de l'année 2021, il a été créé plusieurs filiales dans le périmètre consolidé :

- RM DEV 7;
- RM DEV 8;
- MILOUIN;
- CLAIM;
- SOCIAL PLAYGROUND.

Situation des succursales au 31 décembre 2021

Il n'existe pas de succursales au 31 décembre 2021 dans le groupe.

Aliénations et participations croisées

Il n'existe pas de participations croisées au 31 décembre 2021 dans le groupe.

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

| | | |
|-------------|--|-----------|
| 2.1 | Objet social de Reworld Media | 25 |
| 2.2 | Capital social | 25 |
| 2.2.1 | Capital social et nombre d'actions..... | 25 |
| 2.2.2 | Franchissement de seuils légaux déclarés | 26 |
| 2.2.3 | Action de concert..... | 26 |
| 2.2.4 | Variation du capital | 26 |
| 2.2.5 | Auto-détenion et autocontrôle..... | 27 |
| 2.2.6 | Autres valeurs mobilières donnant accès au capital | 27 |
| 2.2.7 | Délégations en matière d'augmentation de capital | 28 |
| 2.2.8 | État de la participation des salariés au capital social (art. L 225-102 du C. commerce) | 29 |
| 2.3 | Cours de bourse..... | 29 |
| 2.4 | Opérations sur le capital | 29 |
| 2.5 | Formes des actions | 30 |
| 2.6 | Droit de vote double | 30 |
| 2.7 | Franchissement de seuils | 30 |
| 2.8 | Nantissement des actions de l'émetteur | 30 |
| 2.9 | Distribution de dividendes | 30 |
| 2.10 | Direction du groupe | 30 |
| 2.11 | Conseil d'Administration de la société..... | 33 |
| 2.11.1 | Liste des mandats et fonctions dans la société | 33 |
| 2.11.2 | Liste des mandats et fonctions des dirigeants de la société hors la société..... | 34 |
| 2.11.3 | Renouvellement de mandats d'administrateurs | 36 |
| 2.11.4 | Nomination d'administrateurs | 36 |
| 2.11.5 | Rémunération des membres du conseil d'administration | 36 |
| 2.11.6 | Assiduité des membres du conseil | 36 |
| 2.11.7 | Changements intervenus dans la composition du conseil au cours de l'exercice | 36 |
| 2.12 | Rémunération des Dirigeants | 37 |
| 2.13 | Conventions conclues directement ou indirectement entre un dirigeant ou un associé à plus de 10% de la Société et une filiale à plus de 50% de la Société | 38 |
| 2.14 | Régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France AFEP-MEDEF | 38 |

2.1 Objet social de Reworld Media

L'article 3 de statuts prévoit que la société a pour objet en France et dans tous pays :

- La fourniture de prestations de développement, d'édition, de maintenance de tous contenus par voie digitale, de télécommunication ou sur des Sites Internet, de la formation, la constitution, la gestion et la vente de base de données ;
- La participation de la société par tous moyens et sous quelques formes que ce soit de toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer ;
- La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, l'acquisition de tous droits sociaux sous toutes leurs formes, de tous biens corporels ou incorporels, meubles ou immeubles, en totalité ou en partie le tout pour son propre compte ;
- La fourniture de prestations de développements techniques, de services, de conseil, ainsi que l'achat et la vente de produits et de services liés aux solutions technologiques de *knowledge management*, formation et partage de connaissance.

Toutes formes d'édition sur tous supports présents et à venir ou sur tirage limité. Toutes opérations de conseil et de formation, de négoce national et international. Toutes opérations de sous-traitance.

L'étude, le développement et la conception de tous programmes se rattachant de près ou de loin aux actions précédemment citées.

La société pourra effectuer toutes opérations entrant dans son objet, soit pour son propre compte, soit pour le compte d'un tiers, à façon, à la commission, au courtage, en régie, par représentation de firmes ou autrement. Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, en totalité ou en partie à l'objet ci-dessus indiqué ou à tout autre objet similaire ou connexe.

2.2 Capital social

2.2.1 Capital social et nombre d'actions

Au 31 décembre 2021

Au 31 décembre 2021, le capital social était fixé à la somme de 1.109.673,32 € et est divisé en 55.483.666 actions de 0,02 € da valeur nominale chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

| Date | Nombre d'actions | Nombre de droits de vote BRUT* | Nombre de droits de vote NET** |
|------------|------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| 31/12/2021 | 55.483.666 | 68.301.931 | 64.160.829 |

* Y compris actions auto-détenues (brut)

** Déduction faite des actions auto-détenues (net)

Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2021 :

| 31/12/2021 | Actions | % | Droits de vote | % |
|-------------------------------|-------------------|---------------|-------------------|---------------|
| Management* | 15 344 123 | 28% | 23 005 226 | 34% |
| ID Invest/Eurazeo | 5 869 916 | 11% | 5 869 916 | 9% |
| JD Camus / DLB Investissement | 5 535 188 | 10% | 8 908 214 | 13% |
| Auto contrôle | 3.388.725 | 6% | 4.141.102** | 6% |
| Flottant | 25 345 714 | 45% | 26 377 473 | 38% |
| Total | 55 483 666 | 100,0% | 68 301 931 | 100,0% |

*dont M. Pascal Chevalier (20% du capital et 26% des droits de vote de manière directe et indirecte), Gautier Normand (6% du capital et 5% des droits de vote de manière directe et indirecte) et autres managers (2% du capital et 3% des droits de vote)

** théorique dans la mesure où les actions auto contrôle ne bénéficient pas de droit de vote

Par application des dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce, compte tenu des informations reçues par la société, l'identité des personnes physiques et morales détenant directement ou indirectement un nombre d'actions du vingtième (5 %), du dixième (10 %), des trois vingtièmes (15 %), du cinquième (20 %), du quart (25 %), du tiers (33,33 %), de la moitié (50 %), des deux tiers (66,66 %), des dix-huit vingtièmes (90 %) ou des dix-neuf vingtièmes (95 %) du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales dans la société à la fin du dernier exercice clos (31 décembre 2021) est indiqué dans le tableau précédent.

2.2.2 Franchissement de seuils légaux déclarés

Néant.

2.2.3 Action de concert

Néant.

2.2.4 Variation du capital

| Années | Nature opérations | Nombre d'actions avant opération | Capital avant opération | Nombre d'actions créées | Nombre d'actions après opération | Capital après opération |
|--------|--|----------------------------------|-------------------------|-------------------------|----------------------------------|-------------------------|
| 2013 | Placement privé | 16 513 556 | 330 271,12 | 1 557 500 | 18 071 056 | 361 421,12 |
| | Augmentation de capital réservée | 18 071 056 | 361 421,12 | 3 274 196 | 21 345 252 | 426 905,04 |
| | Placement privé | 21 345 252 | 426 905,04 | 1 227 336 | 22 572 588 | 451 451,76 |
| 2014 | Placement privé | 22 572 588 | 451 451,76 | 792 858 | 23 365 446 | 467 308,92 |
| | Placement privé | 23 365 446 | 467 308,92 | 200 000 | 23 565 446 | 471 308,92 |
| | Placement privé | 23 565 446 | 471 308,92 | 814 706 | 24 380 152 | 487 603,04 |
| 2015 | Placement privé | 24 380 152 | 487 603,04 | 768 108 | 25 148 260 | 502 965,20 |
| | Augmentation de capital réservée | 25 148 260 | 502 965,20 | 2 702 703 | 27 850 963 | 557 019,26 |
| | Placement privé | 27 850 963 | 557 019,26 | 618 920 | 28 469 883 | 569 397,66 |
| 2016 | Augmentation de capital réservée/Conversion OC | 28 469 883 | 569 397,66 | 2 918 916 | 31 388 799 | 627 775,98 |
| | Conversion OC | 31 388 799 | 627 775,98 | 540 540 | 31 929 339 | 638 586,78 |
| 2017 | Fusion SPOREVER | 31 929 339 | 638 586,78 | 2 683 619 | 34 612 958 | 692 259,16 |
| | Exercice BSPCE | 34 612 958 | 692 259,16 | 500 000 | 35 112 958 | 702 259,16 |
| | Exercice BSPCE | 35 112 958 | 702 259,16 | 300 000 | 35 412 958 | 708 259,16 |
| | Conversion OC | 35 412 958 | 708 259,16 | 810 810 | 36 223 768 | 724 475,36 |
| | Actions Gratuites | 36 223 768 | 724 475,36 | 308 196 | 36 531 964 | 730 639,28 |
| | Conversion OC | 36 531 964 | 730 639,28 | 540 540 | 37 072 504 | 741 450,08 |
| 2018 | Conversion OC | 37 072 504 | 741 450,08 | 42 708 | 37 115 212 | 742 304,24 |
| | Actions gratuites | 37 115 212 | 742 304,24 | 501 720 | 37 616 932 | 752 338,64 |
| 2019 | Placement privé | 37 616 932 | 752 338,64 | 3 183 576 | 40 800 508 | 816 010,16 |
| | Exercice Stock Option | 40 800 508 | 816 010,16 | 58 000 | 40 858 508 | 817 170,16 |
| | Apport en nature | 40 858 508 | 817 170,16 | 3 558 718 | 44 417 226 | 888 344,52 |
| | Actions gratuites | 44 417 226 | 888 344,52 | 218 290 | 44 635 516 | 892 710,32 |
| | Augmentation de capital réservé | 44 635 516 | 892 710,32 | 5 019 920 | 49 655 436 | 993 108,72 |
| 2020 | Exercice BSPCE | 49 655 436 | 993 108,72 | 2 161 260 | 51 816 696 | 1 036 333,92 |
| | Rémunération apport en nature | 51 816 696 | 1 036 333,92 | 760 122 | 52 576 818 | 1 051 536,36 |
| | Actions gratuites | 52 576 818 | 1 051 536,36 | 1 785 420 | 54 362 238 | 1 087 244,76 |
| 2021 | Exercice BSPCE | 54 362 238 | 1 087 244,76 | 1 296 756 | 55 658 994 | 1 113 179,88 |
| | Annulation | 55 658 994 | 1 113 179,88 | -2 700 000 | 52 958 994 | 1 059 179,88 |
| | Actions gratuites | 52 958 994 | 1 059 179,88 | 89 272 | 53 048 266 | 1 060 965,32 |
| | Actions gratuites | 53 048 266 | 1 060 965,32 | 825 758 | 53 874 024 | 1 077 480,48 |
| | Actions gratuites | 53 874 024 | 1 077 480,48 | 1 609 642 | 55 483 666 | 1 109 673,32 |

2.2.5 Auto-détenzione et autocontrôle

Au 31 décembre 2021, la Société détenait directement 3.388.725 de ses propres actions d'une valeur nominale de 0,02 € représentant 6,11 % du capital à cette date. Ces actions ont été affectées aux objectifs suivants :

- 3 375 471 actions affectées à l'objectif d'« attribution aux salariés » ;
- 13 254 actions au contrat de liquidité.

Contrat de liquidité

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Reworld Media à KEPLER CHEVREUX à la date du 31 décembre 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 43.626,28 € pour 13.254 titres

Programme de rachat d'actions

Reworld Media a lancé un programme de rachat d'actions en juillet 2021 qui s'est terminé le 31 décembre 2021, lequel a donné lieu au rachat de 823.262 actions.

Ce programme a été entièrement financé en numéraire sur la trésorerie disponible sans remettre en question la solidité financière du groupe, ni porter atteinte à ses projets de croissance.

Depuis juillet 2021, la Société a mis en place un contrat de liquidité avec la société KEPLER CHEVREUX. Ce contrat de liquidité a été conclu pour une durée d'un an, renouvelable tacitement.

Les actions ainsi rachetées seront destinées à attribuées ou cédées aux salariés et mandataires sociaux du groupe, notamment dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise, de l'attribution d'actions gratuites, d'actions de performance ou d'options d'achat d'actions et de la participation à tout plan d'actionnariat des salariés. Cela pourra notamment concerner les actions gratuites déjà attribuées et/ou à attribuer.

2.2.6 Autres valeurs mobilières donnant accès au capital

BSPCE

BSPCE exercés au cours de l'exercice 2021

Le Conseil d'Administration en date du 28 avril 2021 a constaté l'exercice de 1.296.756 BSPCE par MM. Pascal Chevalier et Gautier NORMAND comme suit :

- 498.378 BSPCE exercés par M. Gautier NORMAND ;
- 798.378 BSPCE exercés par M. Pascal CHEVALIER.

BSPCE non encore exercés au 31 décembre 2021

Néant.

BSPCE attribués au cours de l'exercice 2021

Néant.

Attribution gratuite

Actions gratuites attribuées au cours de l'exercice 2021

Néant.

Actions gratuites définitivement acquises au cours de l'exercice 2021 (à l'issue de la période d'acquisition)

Le Conseil d'Administration de Reworld Media en date du 7 décembre 2021 a constaté l'acquisition définitive de 1.609.642 actions gratuites initialement attribuées en décembre 2020.

| Bénéficiaires | Nombre d'actions gratuites définitivement acquises | Période de Conservation |
|----------------------|---|--------------------------------|
| Pascal Chevalier | 804.821 | 1 an |
| Gautier Normand | 804.821 | 1 an |
| Total | 1.609.642 | - |

Actions gratuites en cours de période d'acquisition au 31 décembre 2021

915 019 actions gratuites attribuées en septembre 2019 en cours de période d'acquisition définitive.

211 111 actions gratuites attribuées en avril 2020 en cours de période d'acquisition définitive.

L'intégralité de ces actions gratuites en cours d'acquisition ont été attribuées à des salariés du groupe, hors dirigeants.

Options de souscriptions d'actions au cours de l'exercice

Options de souscriptions attribuées en 2021 Néant
 Options de souscriptions exercées en 2021 Néant
 Options non encore exercés en 2021 Néant

Bons de souscription d'actions (BSA)

Néant.

Obligations convertibles

Néant.

2.2.7 Délégations en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, alinéa 3, du Code de commerce, tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit Code :

| Délégations de l'assemblée générale au conseil d'administration | Utilisation au cours de l'exercice | Fin de la délégation |
|--|---|----------------------|
| 1. <u>Assemblée Générale du 28 mai 2021</u> : délégation à l'effet d'acheter les actions de la Société et à intervenir en bourse ou autrement sur les actions de la Société Plafond : 10% du capital social pour un montant maximal de 20.000.000 € Durée : 18 mois | Acquisition de 4.454.104 de ses propres actions | 28.11.2022 |
| 2. <u>Assemblée Générale du 28 mai 2021</u> : délégation à l'effet de réduire le capital social, en une ou plusieurs fois, par annulation de toute quantité d'actions auto-détenues Plafond : 10% du capital sur 24 mois Durée : 24 mois | Annulation de 2.700.000 actions en juillet 2021 | 28.05.2023 |
| 3. <u>Assemblée Générale du 28 mai 2021</u> : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital par l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, notamment des bons de souscription d'actions attribués gratuitement à tous les actionnaires avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires Plafond : 300.000 € de nominal et 15 M€ en titres de créances Durée : 26 mois | Néant | 28.07.2023 |
| 4. <u>Assemblée Générale du 28 mai 2021</u> : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public Plafond : 300.000 € de nominal et 15 M€ en titres de créances Durée : 26 mois | Néant | 28.07.2023 |
| 5. <u>Assemblée Générale du 28 mai 2021</u> : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital par l'émission d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital par placement privé Plafond : 300.000 € de nominal et 30 M€ en titres de créances Durée : 26 mois | Néant | 28.07.2023 |
| 6. <u>Assemblée Générale du 28 mai 2021</u> : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes Plafond : 300.000 € de nominal et 15 M€ en titres de créances Durée : 18 mois | Néant | 28.11.2022 |
| 7. <u>Assemblée Générale du 9 juin 2020</u> : Délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue de procéder à des attributions d'actions gratuites existantes ou à créer Plafond : 10% du capital de la Société au jour de la décision du Conseil d'administration Durée : 38 mois | Néant | 09.08.2023 |

2.2.8 État de la participation des salariés au capital social (art. L 225-102 du C. commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2021, les actions détenues collectivement par les salariés représentent moins de 3% du capital social.

2.3 Cours de bourse

Au 31 décembre 2021, le cours de l'action s'établissait à 7,47 €, soit une capitalisation boursière de 414 M€.

Evolution 2021 du cours de l'action et des volumes de titres échangés - Source : NYSE Euronext



2.4 Opérations sur le capital

Liste des opérations réalisées au cours de l'exercice 2020 sur les titres de la Société par les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, et selon les modalités prévues par les articles 222-14 et 222-15 du Règlement Général de l' Autorité des marchés financiers (AMF). Toutes ces opérations ont fait l'objet d'une déclaration auprès de l'AMF :

| Personnes | Date transaction | Marché | Nature | Titres | Prix | Volume | Date notification |
|--|------------------|-----------------|---|-------------------|------|---------|-------------------|
| CPG (Pascal CHEVALIER - Gautier NORMAND) | 12/02/2021 | Euronext Growth | Acquisition | Actions | - | 689.655 | 15/02/2021 |
| Gautier NORMAND | 15/04/2021 | Euronext Growth | Exercice BSPCE | BSPCE | - | 498.378 | 15/04/2021 |
| Gautier NORMAND | 15/04/2021 | Euronext Growth | Cession | Actions | - | 174.268 | 15/04/2021 |
| Pascal CHEVALIER | 26/04/2021 | Euronext Growth | Exercice BSPCE | BSPCE | - | 798.378 | 27/04/2021 |
| Pascal CHEVALIER | 09/12/2021 | Euronext Growth | Acquisition définitive d'actions gratuites attribuées en 2020 | Actions gratuites | - | 804.821 | 14/12/2021 |
| Gautier NORMAND | 09/12/2021 | Euronext Growth | Acquisition définitive d'actions gratuites attribuées en 2020 | Actions gratuites | - | 804.821 | 13/12/2021 |

2.5 Formes des actions

Aux termes de l'article 7 des statuts, il est prévu :

« Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de leur titulaire, sous réserve de la législation en vigueur et des présents statuts. Toutefois, tant que ces actions ne sont pas intégralement libérées, elles sont obligatoirement au nominatif.

Elles font l'objet d'une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

La Société adopte le régime des titres au porteur identifiable. La Société est ainsi autorisée à faire usage des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de

titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblés d'associés. Dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, la Société peut demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, la nationalité, l'année de naissance ou, s'il s'agit d'une personne morale, l'année de constitution et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses assemblées, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés. »

2.6 Droit de vote double

Aux termes de l'article 10 des statuts, il est prévu :

« Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux

ans au moins au nom d'un même actionnaire. Ce droit est également conféré dès leur émission en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfice ou prime d'émission, aux autres actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficiera de ce droit. Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double sous réserve des exceptions prévues par la loi. »

2.7 Franchissement de seuils

Aux termes de l'article 13 des statuts, il est prévu :

« Les actions sont négociables dans les conditions prévues ci-après, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires. Les cessions ou transmissions d'actions sont réalisées à l'égard de la société et des tiers par virement de compte à compte dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

- 13 - 1 Les cessions d'actions sont libres.
- 13 - 2 Franchissement de seuil

Les franchissements de seuils doivent être déclarés dans les conditions prévues par la loi.

En outre, toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesser de détenir une fraction égale à 3 % du capital social ou des droits de vote ou tout

multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la société dans un délai de quinze jours à compter du franchissement du seuil de participation à la hausse ou à la baisse, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social en précisant le nombre d'actions et de droits de vote détenus.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée aux termes de la présente clause sont privées de droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 3 % au moins du capital ou des droits de vote en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale. »

2.8 Nantissement des actions de l'émetteur

Dans le cadre d'un financement bancaire pour l'acquisition d'actions Reworld Media, il a été accordé en février 2021 :

- Un nantissement portant sur 689.655 actions Reworld Media détenues par CPG (Pascal CHEVALIER et Gautier NORMAND) ;

- Un nantissement portant sur 172.413 actions Reworld Media détenues par JAG CONSEILS (Gautier NORMAND) ;
- Un nantissement portant sur 172.413 actions Reworld Media détenues par CPI (Pascal CHEVALIER).

2.9 Distribution de dividendes

Aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des 5 derniers exercices.

2.10 Direction du groupe

Président Directeur Général de Reworld Media

La Direction Générale de la Société est assurée par le Président du Conseil d'Administration.

M. Pascal Chevalier a été nommé Président Directeur Général aux termes des décisions du Conseil d'Administration du 14 mai 2012 et renouvelé aux termes des décisions du Conseil d'Administration du 20 avril 2018 pour la durée de son mandat d'administrateur.

Directeur Général Délégué de Reworld Media

M. Gautier Normand a été nommé Directeur Général Délégué aux termes des décisions du Conseil d'Administration du 26 juillet 2013 a pour une durée indéterminée.

Direction des Filiales

Liste des mandats au sein des filiales consolidées du groupe :

| Dénomination | Type | Direction |
|-------------------------------|-----------------|---|
| LES PUBLICATIONS GRAND PUBLIC | SAS | Président : REWORLD MEDIA Directeur Général : REWORLD MEDIA SERVICES |
| EMAILING NETWORK EUROPE | Droit espagnol | Gérant : Pablo NOWENSTEIN |
| EMAILING NETWORK | SARL | Gérant : Pablo NOWENSTEIN |
| REWORLD MEDIA FACTORY | SAS | Président : REWORLD MEDIA Directeur Général : REWORLD MEDIA SERVICES |
| REWORLD MEDIA PTE LTD | Droit Singapour | Directeur : Pascal CHEVALIER |
| TRY AND REVIEW PTE LTD | Droit Singapour | Directeur : Maëlle POCHAT Directeur : Alexia THIEUX |
| EDI SIC | SARL | Gérant : M. Pascal Chevalier |
| R.M.P. | SAS | Président : REWORLD MEDIA Directeur Général : REWORLD MEDIA SERVICES |
| REWORLD MEDIA VENTURES | SAS | Président : REWORLD MEDIA Directeur Général : REWORLD MEDIA SERVICES |
| MONTREUX PUBLICATIONS | SAS | Président : REWORLD MEDIA |
| REWORLD MEDIA FRANCE | SAS | Président : REWORLD MEDIA Directeur Général : REWORLD MEDIA SERVICES |
| REWORLD MEDIA MAGAZINES | SAS | Président : REWORLD MEDIA France |
| EMAS | SNC | Co-gérant : M. Gautier NORMAND Co-gérant : M. Maximilian FREIHERR VON RICHTHOFEN |
| REWORLD MEDIA CONNECT | SAS | Président : REWORLD MEDIA Directeur Général : REWORLD MEDIA SERVICES |
| PLANNING TV | SAS | Président : REWORLD MEDIA |
| SPORT STRATEGIES | | Président : REWORLD MEDIA Directeur Général : REWORLD MEDIA SERVICES |
| MEDIA365 | SAS | Président : REWORLD MEDIA Directeur Général : REWORLD MEDIA SERVICES |
| REWORLD MEDIA SERVICES | SAS | Président : REWORLD MEDIA Directeur Général : CPG |
| LEADSLAB | SAS | Président : REWORLD MEDIA VENTURES Directeur Général : REWORLD MEDIA SERVICES |
| MEDIA PROXIMITE | SAS | Président : REWORLD MEDIA |
| REWORLD MEDIA CAMPUS | SAS | Président : REWORLD MEDIA Directeur Général : REWORLD MEDIA SERVICES |
| REWORLD MEDIA EDITION | SAS | Président : REWORLD MEDIA Directeur Général : REWORLD MEDIA SERVICES |
| EVEN FLOW | SAS | Président : REWORLD MEDIA SERVICES Directeur Général : ENR EXPANSION |
| RM DEV 7 | SAS | Président : REWORLD MEDIA |
| RM DEV 8 | SAS | Président : REWORLD MEDIA |

| Dénomination | Type | Direction |
|---|------------------------------|---|
| MILOUIN | SAS | Président : REWORLD MEDIA |
| SOCIAL PLAYGROUND | SAS | Président : REWORLD MEDIA Directeur Général : LC DEV |
| CLAIM | SAS | Président : REWORLD MEDIA Directeur Général : ELLE EST BELLE |
| EEPLE | SAS | Président : REWORLD MEDIA |
| LFSH | SAS | Président : REWORLD MEDIA |
| PRESSE MANETTE | SAS | Président : REWORLD MEDIA |
| APPS TV | | Président : REWORLD MEDIA |
| TRADEDOUBLER AB | Société de droit suédois | Membres du conseil d'administration : Pascal Chevalier, Gautier Normand, Jeremy Parola, Erik Siekmann, Nils Carlsson Directeur Général : M. Matthias Stadelmeyer |
| TRADEDOUBLER OY | Société de droit finlandais | M. Matthias Stadelmeyer M. Viktor Wagröm |
| TRADEDOUBLER A/S | Société de droit danois | M. Matthias Stadelmeyer M. Tobias Svensson |
| TRADEDOUBLER LDA | Société de droit portugais | M. Matthias Stadelmeyer M. Tobias Svensson |
| TRADEDOUBLER Ltd | Société de droit UK | M. Matthias Stadelmeyer M. Viktor Wagröm |
| TRADEDOUBLER España SL | Société de droit espagnol | M. Matthias Stadelmeyer M. Viktor Wagröm |
| TRADEDOUBLER BVBA | Société de droit belge | M. Matthias Stadelmeyer |
| TRADEDOUBLER Srl | Société de droit italien | M. Matthias Stadelmeyer M. Viktor Wagröm |
| TRADEDOUBLER GmbH | Société de droit allemand | M. Matthias Stadelmeyer M. Viktor Wagröm |
| TRADEDOUBLER AS | Société de droit norvégien | M. Matthias Stadelmeyer |
| TRADEDOUBLER SARL | SARL | M. Matthias Stadelmeyer |
| TRADEDOUBLER BV | Société de droit néerlandais | M. Matthias Stadelmeyer M. Viktor Wagröm |
| TRADEDOUBLER International AB | Société de droit suédois | M. Matthias Stadelmeyer M. Viktor Wagröm |
| TRADEDOUBLER Sweden AB | Société de droit suédois | M. Matthias Stadelmeyer M. Viktor Wagröm |
| TRADEDOUBLER sp zoo | Société de droit polonais | M. Matthias Stadelmeyer M. Viktor Wagröm |
| TRADEDOUBLER Austria GmbH | Société de droit autrichien | M. Matthias Stadelmeyer |
| TRADEDOUBLER AG | Société de droit suisse | M. Matthias Stadelmeyer M. Thomas Koch |
| TRADEDOUBLER Performance Marketing LTDA | Société de droit brésilien | M. Matthias Stadelmeyer M. Viktor Wagröm |
| TRADEDOUBLER Singapore PTE | Société de droit suédois | M. Matthias Stadelmeyer Mme Alice Grand-Chevin |
| R Advertising | SAS | Président : AZOTE |
| Metapic | Société de droit suédois | M. Matthias Stadelmeyer M. Viktor Wagröm M. Tobias Svensson |

2.11 Conseil d'Administration de la société

2.11.1 Liste des mandats et fonctions dans la société

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, ci-dessous la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés au sein de la société par chacun des mandataires sociaux :

| Nom, prénom | Fonctions | Date de première nomination | Année de présence au conseil | Date de dernière nomination en qualité d'administrateur | Date d'expiration du mandat d'administrateur |
|---------------------|--|-----------------------------|------------------------------|---|--|
| M. Pascal CHEVALIER | Président Directeur Général Administrateur | 2012 | 10 | Renouvellement le 20.04.2018 | Exercice clos le 31.12.2023 |
| M. Gautier NORMAND | Directeur Général Délégué Administrateur | 2013 | 9 | Renouvellement le 11.06.2019 | Exercice clos le 31.12.2024 |
| M. Jérôme MASUREL | Administrateur | 2019 | 2 | Renouvellement le 09.06.2020 | Exercice clos le 31.12.2025 |

| Nom, prénom | Age | Sexe | Nationalité | Nombre d'Actions au 31/12/2021 | Nombre de mandat dans des sociétés cotées | Indépendance ⁽¹⁾ |
|---------------------|-----|------|-------------|--------------------------------|---|-----------------------------|
| M. Pascal CHEVALIER | 54 | H | Française | 10.922.418 | 2 mandats de PDG et 3 mandats d'administrateurs | NON |
| M. Gautier NORMAND | 44 | H | Française | 3.295.440 | 2 mandats de DG et 1 mandat d'administrateur | NON |
| M. Jérôme MASUREL | 43 | H | Française | 0 | 1 mandat d'administrateur | OUI |

(1) Afin d'être considéré comme indépendant, il convient de remplir les critères suivants :

- Salarié et/ou dirigeant mandataire social de la Société ou de l'un de ses filiales au cours des 5 dernières années
- Ne pas être client ou fournisseur significatif du groupe
- Ne pas avoir de lien familial avec un dirigeant mandataire social de la Société
- Ne pas avoir été commissaire aux comptes de la Société au cours des 5 dernières années
- Ne pas détenir plus de 10% du capital et des droits de vote de la Société

Au 31 décembre 2021, les indicateurs étaient les suivants :

- Age moyen des administrateurs : 46 ans
- % administrateurs indépendant : 33%
- % de femme au sein du conseil d'administration

Dans l'hypothèse de la nomination de Mme Laetitia VUITTON comme présenté ci-dessous, les indicateurs seraient les suivants :

| | | |
|--|--|--|
| Age moyen des administrateurs 47 ans | % d'administrateurs indépendants 50% | % de femme administrateurs 25% |
|--|--|--|

2.11.2 Liste des mandats et fonctions des dirigeants de la société hors la société

M. Pascal Chevalier

Expérience

Avant de co-fonder et diriger le groupe Reworld Media (groupe coté sur le marché Euronext Growth), M. Pascal CHEVALIER a été Président Directeur Général de Netbooster (groupe coté sur le marché Euronext Growth), Directeur de Prosodie à Londres (désormais Cap Gemini) et il a auparavant présidé CPI Venture.

Mandats

M. Pascal CHEVALIER, Président du Conseil d'Administration et Directeur général de la Société est également :

Au sein du groupe Reworld Media :

- Gérant de la société EDI SIC, société à responsabilité limitée ayant son siège social 8, rue Barthélémy Danjou, 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro 397 912 528 RCS NANTERRE
- Administrateur de REWORLD MEDIA PTE LTD, société de droit chinois ayant son siège social 51 Goldhill Plaza # 12-11- SINGAPOUR (308 900) et immatriculée sous le numéro 201228461 D à Singapour
- Président du Conseil d'administration de la société TRADEDoubler AB, société de droit suédois ayant son siège social au Birger Jarlsgatan 57A, 7th floor, Stockholm et immatriculée sous le numéro 556575-7423
- Directeur Général, via la société CPI et CPG, de la société REWORLD MEDIA SERVICES (filiale de REWORLD MEDIA), société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 8, rue Barthélémy Danjou - 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro unique 825.067.705 RCS NANTERRE

Autres mandats :

- Administrateur de la société TRINOVA CRÉATION, société par actions simplifiée ayant son siège social : 17, avenue Charles de Gaulle - 69 370 ST DIDIER AU MONT D'OR et immatriculée sous le numéro unique 424 936 482 RCS LYON
- Administrateur de la société TRINOVA, société anonyme ayant son siège social : 17, avenue Charles de Gaulle - 69 370 St Didier au Mont d'Or et immatriculée sous le numéro unique 411 877 657 RCS LYON
- Administrateur de la société ARCHIPEL SA, société anonyme ayant son siège social 101, rue Jean Jaurès - 92 300 Levallois-Perret et immatriculée sous le numéro unique 410 773 279 RCS NANTERRE
- Administrateur de la société NEXTEDIA, société anonyme ayant son siège social au 6, rue Jadin - 75017 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 429 699 770 RCS PARIS
- Président et Directeur général de la société ONE EXPERIENCE, société anonyme ayant son siège social 8, rue Barthélémy Danjou - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 824 187 579 RCS NANTERRE
- Président de la société CPI, société par actions simplifiée à associé unique ayant son siège social 13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 502 687 577
- Gérant de la « Société civile immobilière LES TENNIS DE CHAILLY » ayant son siège social 7, route de Fontainebleau 77930 CHAILLY EN BIERE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MELUN sous le numéro 323 362 582

- Gérant de la société civile immobilière « IMMO VENTURE 1 » ayant son siège social 13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris, au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 444 769 160
- Gérant de la société CTB, société à responsabilité limitée ayant son siège social 13, rue Saint Lazare - 75009 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 323 362 590 RCS PARIS
- Président la société NETWORK ASIA VENTURES, société soumise à la loi de la République de Singapour, ayant son siège au 51 Goldhill Plaza # 12-11 SINGAPOUR (308 900), immatriculée au registre sous le n°201012523E
- Directeur Général Délégué de la société NETWORK FINANCES 2, 13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris le n°749 813 853
- Administrateur de la société MON FINANCIER, 28, avenue Marceau - 75008 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris le n°451 010 821
- Co-Gérant de la société 50 PARTNERS GESTION, 62, rue Jean-Jacques Rousseau - 75001 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris le n°508 000 700
- Président, via la société CPI, de la société NETMEDIA GROUP, société par actions simplifiée ayant son siège social 98, rue du Château - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 829.898.584 RCS NANTERRE
- Président, via la société CPI, de la société CPG, société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 8, rue Barthélémy Danjou - 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro unique 879.080.570 RCS NANTERRE
- Membre du conseil de surveillance de la société HOPSCOTCH GROUP société anonyme au capital de 2.000.001 € dont le siège social est situé 23-25, rue Notre-Dame des Victoires - 75002 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 602 063 323 R.C.S. PARIS
- Président du conseil d'administration de la société EDUFORM'ACTION société anonyme dont le siège social est situé 98, rue du Château - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 451 010 821 RCS NANTERRE
- Membre, via CPG, du conseil d'administration de la société SATILIFE, société anonyme dont le siège social est situé 18, rue Pasquier - 75008 PARIS et immatriculée sous le numéro 907 988 877 RCS PARIS

Autres mandats dans des sociétés à objet immobilier.

M. Gautier Normand

Expérience

Avant de co-fonder et diriger le groupe Reworld Media (groupe coté sur le marché Euronext Growth), M. Gautier NORMAND a été Directeur Général de La Tribune. Il avait rejoint NextRadioTV en 2007 en tant que chargé de mission auprès du Président, intervenant notamment sur le rachat de La Tribune à LVMH. Il a auparavant été Responsable du développement d'Axel Springer France (2006) et Directeur secteur Médias chez Deloitte (2001).

Mandats

M. Gautier NORMAND, Administrateur et Directeur Général Délégué de la Société, est également :

Au sein du groupe Reworld Media :

- Administrateur de la société TRADEDOUBLER AB, société de droit suédois ayant son siège social au Birger Jarlsgatan 57A, 7th floor, Stockholm et immatriculée sous le numéro 556575-7423
- Gérant de la société EDITION MONDADORI EXEL SPRINGER (EMAS) 40, avenue Aristide Briand - 92 Bagnous et immatriculée sous le numéro unique 347 863 060 RCS NANTERRE
- Directeur Général, via la société CPI et CPG, de la société REWORLD MEDIA SERVICES (filiale de REWORLD MEDIA), société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 8, rue Barthélémy Danjou - 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro unique 825.067.705 RCS NANTERRE

Autres mandats :

- Directeur Général via la société JAG CONSEILS de la société NETMEDIA GROUP, société par actions simplifiée ayant son siège social 98, rue du Château - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 829.898.584 RCS NANTERRE
- Gérant de la société JAG CONSEILS, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 24, rue Anna Jacquin - 92100 BOULOGNE

BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 789 696 648 au R.C.S. de NANTERRE

- Directeur général délégué et Administrateur de la société ONE EXPERIENCE, société anonyme ayant son siège social 8, rue Barthélémy Danjou - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 824 187 579 RCS NANTERRE
- Gérant de la société ETEL, 24, rue Anna Jacquin - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée au R.C.S. de Nanterre le n°499 094 167
- Gérant de la société SCI EHAN C'HOUËCK, 24, rue Anna Jacquin - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée au R.C.S. de Nanterre le n°802 024 216
- Directeur Général et administrateur de la société EDUFORM'ACTION société anonyme dont le siège social est situé 98, rue du Château - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 451 010 821 RCS NANTERRE
- Membre, via CPG, du conseil d'administration de la société SATILIFE, société anonyme dont le siège social est situé 18, rue Pasquier - 75008 PARIS et immatriculée sous le numéro 907 988 877 RCS PARIS

M. Jérôme Masurel

Expérience

Jérôme MASUREL est Président fondateur de 50 Partners, un des principaux accélérateurs de start-up en France. Fondé autour de 50 entrepreneurs à succès dans les nouvelles technologies (Blablacar, LebonCoin, PriceMinister, ShowroomPrivé, etc.), l'accélérateur accompagne une sélection de start-ups grâce à un service complet (coaching, locaux, écosystème, relations internationales, aide au financement...) sur le long terme. Une offre dédiée aux projets à Impact environnemental et social a par ailleurs été lancée en 2018. Jérôme MASUREL a démarré sa carrière en tant qu'analyste pour des fonds d'investissement tels Nextstage et Rothschild & Cie (devenu Keensight) avant de devenir associé du réseau et fonds d'entrepreneurs Aggregator. Il fonde 50 Partners en 2011 avec l'ambition de créer le premier fonds d'expertise et une solution à très forte valeur ajoutée pour les entrepreneurs.

Mandats

M. Jérôme MASUREL, Administrateur de la Société est également :

Au sein du groupe Reworld Media :

Néant.

Autres mandats :

- Gérant de la société 50 PARTNERS GESTION, 62, rue Jean-Jacques Rousseau - 75001 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris le n°508 000 700

2.11.3 Renouvellement de mandats d'administrateurs

Néant.

2.11.4 Nomination d'administrateurs

Il est proposé la nomination de Mme Laetitia VUITTON en qualité d'administrateur indépendant.

Mme Laetitia VUITTON est une entrepreneure, experte des secteurs des médias et du digital, diplômée de ESC Toulouse en 1996 et de la SFAF - Société Française des Analystes Financiers - en 2000.

Parcours professionnel :

- Après un passage de junior de 1996 à 1998 chez Barclays Private Equity, elle intègre Oddo & Cie en 1998 pour suivre en analyste sellside le secteur des médias en Europe avant de devenir directrice d'investissements sur les secteurs cleantech, média et internet chez Oddo Private Equity
- Partner chez Idinvest (Eurazeo) de 2010 à 2013 puis venture Partners à partir de 2013
- Depuis 2015 : création de « En Mode Culture », société de production TV et digitale dont les actifs principaux sont

Culture Pub et Bo Travail (Echappées Belles, Manger c'est voter, etc.).

Mme Laetitia VUITTON a participé à de nombreux investissements et accompagné le développement de nombreuses sociétés (CyberGroup Studio, Reworld Media, Mixicom/Talentweb, etc.).

Mandats en cours :

- Membre du Conseil de Surveillance de Cybergroup Studios
- Présidente de Bo travail, Studio 50 et Gutenbergvvv (elle-même présidente de « En Mode Culture »)

Cette nomination permettrait de renforcer la diversité et l'indépendance du conseil d'administration de notre groupe.

2.11.5 Rémunération des membres du conseil d'administration

Au titre de l'exercice 2021, les membres du conseil d'administration ont perçus les rémunérations suivantes :

- Au titre du mandat de membres du conseil d'administration : 20.000 € M. Jérôme MASUREL)

Il est rappelé qu'aux termes des résolutions adoptées lors de l'Assemblée Générale du 16 décembre 2019, il a été décidé

« d'attribuer une enveloppe annuelle d'un montant total de 40.000 € aux membres du Conseil d'Administration à titre de rémunération au titre de leurs fonctions pour l'exercice social à débuter le 1er janvier 2020 et pour chacun des exercices suivants jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée générale, étant précisé que la répartition de cette enveloppe entre les membres sera décidée par le Conseil d'Administration. ».

2.11.6 Assiduité des membres du conseil

Au cours de l'année 2021, il s'est tenu 10 conseils d'administration :

| Nom, prénom | Nombre de participations au CA | Assiduité au CA |
|---------------------|--------------------------------|-----------------|
| M. Pascal CHEVALIER | 10 | 100% |
| M. Gautier NORMAND | 10 | 100% |
| M. Jérôme MASUREL | 10 | 100% |

2.11.7 Changements intervenus dans la composition du conseil au cours de l'exercice

| Nom, prénom | Démission | Nomination | Renouvellement | Non renouvellement |
|------------------------------|------------------------|------------|----------------|--------------------|
| M. Pascal CHEVALIER | - | - | - | - |
| M. Gautier NORMAND | - | - | - | - |
| Mme Fleur JONG SOOK PELLERIN | Démission février 2021 | - | - | - |
| M. Jérôme MASUREL | - | - | - | - |

2.12 Rémunération des Dirigeants

Rémunération et honoraires

Le montant global des rémunérations / honoraires des dirigeants (messieurs Pascal CHEVALIER et Gautier NORMAND) versées directement ou indirectement par les entités du groupe pour l'exercice 2021 (intégrant Tradedoubler) s'élève à :

- M. Pascal CHEVALIER : 867.793 €, dont 200.000 € d'honoraires variables liés à la réalisation d'opérations de croissance externe et de financement.
- M. Gautier NORMAND : 867.793 €, dont 200.000 € d'honoraires variables liés à la réalisation d'opérations de croissance externe et de financement.

A compter du 1^{er} janvier 2022 : Dans un souci de simplification de la présentation de la rémunération des dirigeants, il a été décidé (i) de présenter dorénavant ces rémunérations dans la partie « rémunération des dirigeants » du rapport financier annuel qui fera l'objet d'un tableau synthétique des rémunérations globales (hors Tradedoubler) et (ii) que CPG sera, à compter du 1^{er} janvier 2022, uniquement Directeur Général de la société REWORLD MEDIA SERVICES (filiale à 100 % de REWORLD MEDIA) qui a pour objet de porter un certain nombre de charges communes du groupe.

| Rémunération annuelle à compter de 2022 (hors Tradedoubler) | | | |
|--|----------------------------|---------------------------|--|
| | M. Pascal CHEVALIER | M. Gautier NORMAND | |
| Rémunération Fixe | 800.000 € HT* | 800.000 € HT** | |
| Rémunération variable | | | |
| Rémunération Variable Croissance/Financement | Maximum de 200.000 € HT* | Maximum de 200.000 € HT** | |
| Rémunération Variable Performance Financière | Maximum de 50.000 € HT* | Maximum de 50.000 € HT** | |
| Rémunération Variable RSE | Maximum de 50.000 € HT* | Maximum de 50.000 € HT** | |
| Rémunération exceptionnelle | Néant | Néant | |
| Rémunération allouée à raison du mandat d'administrateur | Néant | Néant | |
| Avantage en nature | Néant | Néant | |
| Contrat de travail | Néant | Néant | |
| Indemnité de prise ou cessation des fonctions | Néant | Néant | |
| Indemnité de non-concurrence | Néant | Néant | |
| Retraites supplémentaires | Néant | Néant | |

* Rémunération versée par REWORLD MEDIA SERVICES à CPG, dont M. Pascal CHEVALIER détient indirectement 50% et est dirigeant, en qualité de mandataire social

** Rémunération versée par REWORLD MEDIA SERVICES à CPG, dont M. Gautier NORMAND détient indirectement 50% et est dirigeant, en qualité de mandataire social

« Rémunération Variable Croissance/Financement » désigne :

En matière de croissance externe (acquisition d'au moins 30% du capital d'une cible ou acquisition de fonds de commerce) : 100.000 € H.T. ou 200.000 € H.T. selon le Chiffre d'Affaires de la société cible pour chaque opération de croissance externe par REWORLD MEDIA (ou l'une quelconque des sociétés contrôlées par REWORLD MEDIA au sens de l'article L.233-3 du code de commerce).

En matière de financement (augmentation de capital ou endettement) : 50.000 € H.T. ou 100.000 € H.T. selon les montants financés pour chaque opération de financement en dette.

« Rémunération Variable Performance Financière » désigne l'atteinte d'objectif d'agrégat financier fixé par le conseil d'administration.

« Rémunération Variable RSE » désigne l'atteinte d'objectif RSE fixé par le conseil d'administration.

BSPCE

Néant

Actions gratuites

Au cours de l'exercice 2021, aucune action gratuite n'a été attribuée aux dirigeants.

Des actions gratuites ont été définitivement acquises comme indiqué ci-dessus.

Contrat de travail des dirigeants

Néant

Indemnité de prise ou cessation des fonctions

Néant

Indemnité de non-concurrence

Néant

Retraites supplémentaires

Néant

Avantage en nature - frais engagés dans l'exercice des fonctions

Les frais de déplacement et de représentation engagés dans l'exercice de leur fonction par les membres de la Gérance sont pris en charge par le groupe.

Récapitulatif

| Mandataire social | Contrat de travail | | Régime de retraite supplémentaire | | Indemnité cessation de fonction | | Indemnité de non-concurrence | |
|--------------------------|---------------------------|------------|--|------------|--|------------|-------------------------------------|------------|
| | Oui | Non | Oui | Non | Oui | Non | Oui | Non |
| M. Pascal Chevalier | X | | X | | X | | X | |
| M. Gautier Normand | X | | X | | X | | X | |

2.13 Conventions conclues directement ou indirectement entre un dirigeant ou un associé à plus de 10% de la Société et une filiale à plus de 50% de la Société

Les conventions conclues directement ou indirectement entre un dirigeant ou un associé à plus de 10% de la Société et une filiale à plus de 50% de la Société sont présentées au 2.12 Rémunération des Dirigeants.

2.14 Régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France AFEP-MEDEF

La société n'applique pas le code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF.

Commissaires aux comptes

Lors de l'Assemblée Générale de la Société du 9 juin 2020, DELOTTE & ASSOCIES a été renouvelé en qualité de co-commissaires aux comptes titulaires de la Société pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2025.

Lors de l'Assemblée Générale de la Société du 9 juin 2020, BCRH & ASSOCIES a été désigné en qualité de co-

commissaires aux comptes titulaires de la Société pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2025.

Au niveau de l'ensemble du groupe, les honoraires de commissariat aux comptes s'élèvent à 780K € HT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 pour les sociétés intégrées globalement.

Indication sur l'utilisation des instruments financiers

Reworld Media a mis en place un instrument financier de couverture de taux dans le cadre du financement réalisé en 2019. La couverture, mise en place sur un horizon de 6,5 ans, a pour objectif de réduire la sensibilité du groupe aux variations de

taux d'intérêts, y compris négatifs. Un cap avec plafond (strike) à 0% a été mis en place pour limiter le taux de financement sur la partie couverte. Ce produit prend en compte le plancher à 0% sur les financements.

Cautionnement, avals, garanties et suretés

Les informations sont disponibles dans le paragraphe 3.8.11.

Montant des prêts interentreprises

En application des dispositions des articles L.511-6 et R. 511-2-1-1 II du Code monétaire et financier, les sociétés par actions dont les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes doivent communiquer dans le rapport de gestion le montant des prêts à moins de deux ans consentis aux entreprises avec lesquelles elles entretiennent des liens

économiques, tel qu'attesté par le commissaire aux comptes (régime différent des prêts intragroupes autorisés par l'article L.511-7 du Code monétaire et financier).

Aucune convention de cette nature n'est à signaler au sein de la société au titre de l'exercice écoulé.

3 DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

| | | |
|------------|--|-----------|
| 3.1 | Introduction | 41 |
| 3.1.1 | Édito croisé | 41 |
| 3.1.2 | Ambitions et stratégie RSE « TOP »..... | 41 |
| 3.1.3 | Une gouvernance au service de l'ambition | 45 |
| 3.2 | Modèle d'affaires, enjeux et risques | 45 |
| 3.2.1 | Le modèle d'affaires | 45 |
| 3.2.2 | Les enjeux pour le secteur de l'information et de la communication | 48 |
| 3.2.3 | Principaux risques extra financiers | 49 |
| 3.3 | Transmettre..... | 51 |
| 3.3.1 | Transmettre et éclairer nos lecteurs | 51 |
| 3.3.2 | Mobiliser sa régie publicitaire en faveur d'associations..... | 53 |
| 3.3.3 | Inspirer et accompagner les entrepreneurs | 54 |
| 3.3.4 | Agir de manière éthique dans nos activités | 55 |
| 3.3.5 | Développer une politique d'achats responsables | 55 |
| 3.3.6 | Assurer un dialogue avec nos parties prenantes | 56 |
| 3.4 | Optimiser | 57 |
| 3.4.1 | Mettre en œuvre une politique générale en matière environnementale..... | 57 |
| 3.4.2 | Réduire toutes les pollutions..... | 57 |
| 3.4.3 | Mettre en place une économie circulaire | 57 |
| 3.4.4 | Agir pour limiter le changement climatique | 60 |
| 3.4.5 | Protéger la biodiversité..... | 61 |
| 3.5 | Promouvoir | 62 |
| 3.5.1 | Développer les compétences de tous les salariés | 62 |
| 3.5.2 | Maximiser l'inclusion par l'emploi | 62 |
| 3.5.3 | Assurer l'égalité professionnelle | 63 |
| 3.5.4 | Préserver la santé des collaborateurs et améliorer leur bien-être..... | 64 |
| 3.5.5 | Soutenir le dialogue social | 66 |
| 3.6 | Notes méthodologiques | 67 |
| 3.6.1 | Méthodologie de construction du rapport..... | 67 |
| 3.6.2 | Tableau des indicateurs prioritaires | 68 |
| 3.6.3 | Rapport de vérification..... | 72 |

3.1 Introduction

3.1.1 Édito croisé

Édito croisé : **Pascal Chevalier**, Président et co-fondateur et **Gautier Normand**, Directeur Général et co-fondateur de Reworld Media

1. L'ambition RSE « TOP : Transmettre, Optimiser et Promouvoir » est née en 2020, pourquoi cette nouvelle stratégie est-elle importante pour le groupe ?

Pascal Chevalier : Si notre démarche de développement durable était déjà prépondérante dans nos actions quotidiennes depuis plusieurs années, l'arrivée de la crise sanitaire a renforcé notre volonté de structurer une stratégie RSE ambitieuse. La pandémie a en effet chamboulé nos façons de travailler et de consommer l'information, ce qui a eu pour conséquence pour nous, de remettre l'humain au centre de nos priorités. Par ses différentes acquisitions et en particulier celle de Tradedoubler puis Mondadori France, l'histoire du groupe a été marquée par l'agrégation de différentes cultures. Notre conviction est que la RSE va permettre de cimenter tous les talents et de fédérer toutes les cultures.

2. Quel rôle le groupe veut-il jouer dans la transition sociale et environnementale ?

Gautier Normand : Les médias et les acteurs de la communication ont un rôle prépondérant à jouer pour éclairer et informer les citoyens sur les enjeux sociaux et environnementaux. Reworld Media souhaite être moteur de cette transition en délivrant du contenu fiable, responsable et multisupport pour permettre aux communautés affinitaires de décrypter le monde. Nous souhaitons montrer l'exemple par nos initiatives en s'engageant auprès de nos talents et de nos jeunes, tout en développant une approche responsable des outils digitaux.

Pascal Chevalier : Au-delà de ce qu'a dit Gautier, Reworld Media et les médias de manière générale, ont tous, sans exception, la nécessité d'innover et de se diversifier. Pour notre groupe cela passe par exemple par l'édition de livres, la formation, l'organisation d'événements et les investissements dans la technologie. Quant à notre rôle dans la transition sociale, Reworld Media s'efforce de créer des emplois à forte valeur ajoutée et nous sommes heureux de recruter les meilleurs ingénieurs et talents français. Sur le plan environnemental, nous travaillons à réduire notre impact tout en gérant un processus industriel qu'est l'impression de magazines. Tout ceci concourt à répondre aux besoins et aux attentes de nos lecteurs qui sont les seuls juges de paix que nous devons servir.

3.1.2 Ambitions et stratégie RSE « TOP »

Lancée en 2020, la stratégie RSE du groupe a pris la forme d'une mission baptisée TOP : Transmettre, Optimiser et Promouvoir. Celle-ci reprend les piliers du développement durable avec pour objectif de porter haut les ambitions de transmission de valeurs du groupe, d'optimisation des mobilisations environnementales et de promotion des valeurs sociales.

| 1. Transmettre | 2. Optimiser | 3. Promouvoir |
|--|---|--|
| Notre ambition : Délivrer une information fiable et de qualité, partager les valeurs de Reworld Media avec tout son écosystème Nos engagements : <ul style="list-style-type: none"> - Transmettre et éclairer nos lecteurs - Mobiliser la régie publicitaire en faveur d'associations - Inspire et accompagner les entrepreneurs - Agir de manière éthique dans nos activités - Développer une politique d'achats responsables - Assurer un dialogue avec nos parties prenantes | Notre ambition : Réduire l'impact environnemental Nos engagements : <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre une politique générale en matière environnementale - Réduire toutes les pollutions - Mettre en place une économie circulaire - Agir pour limiter le changement climatique - Protéger la biodiversité | Notre ambition : Développer la qualité de vie au travail et les compétences des salariés Nos engagements : <ul style="list-style-type: none"> - Développer les compétences de tous les salariés - Maximiser l'inclusion par l'emploi - Assurer l'égalité professionnelle - Préserver la santé des collaborateurs et améliorer leur bien-être - Soutenir le dialogue social |

Cécile Béziat, Directrice Générale Adjointe, en charge du Développement et de la RSE

Quelles sont les grandes réalisations de 2021 ?

Cécile Béziat : En 2021, notre priorité a été de protéger et d'accompagner nos collaborateurs tant sur le plan de la santé au travail dans un contexte de pandémie et de changements organisationnels, que sur le développement de leurs compétences dans un contexte de transformation digitale. Pour accélérer l'employabilité et développer les compétences des salariés sur le marketing digital et la création de contenus, Reworld Media a déployé, grâce à son organisme de formation Reworld Media Campus certifié Qualiopi, des formations à destination de ses salariés. Par ailleurs, nous avons accueilli de jeunes alternants soucieux de se diriger vers des métiers d'avenir. Plus de 60 personnes ont été formées en 2021 par notre organisme de formation. Par le magazine Science & Vie, nous sommes également à l'initiative du premier crowdthinking : un fonds de réflexion scientifique pour mener un travail commun sur les grands défis technologiques et scientifiques.

Quels sont les prochains chantiers à mettre en place ?

Cécile Béziat : Si l'année 2021 a permis d'approfondir nos actions RSE sur les enjeux prioritaires du groupe, nous avons d'importants travaux à mener en 2022 et 2023. Sur le pilier Transmettre, nous avons pour objectifs de développer une politique d'éthique des affaires, d'achats responsables et de poursuivre nos actions en faveur d'une information de qualité, accessible aux personnes en situation de handicap. Sur le pilier Optimiser, nous souhaitons mesurer et atténuer nos émissions de gaz à effet de serre (GES) en vue de s'aligner sur l'Accord de Paris et viser une trajectoire de réduction de notre empreinte carbone. Sur le pilier Promouvoir, nos actions liées à la diversité devront être renforcées.

3.1.2.1 Contributions aux Objectifs de Développement Durable (ODD)

Aussi bien grâce à sa stratégie RSE TOP qu'au travers de ses lignes éditoriales, Reworld Media contribue directement ou indirectement aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Ces objectifs visent à instaurer une prospérité durable d'ici à 2030.



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

- Contribution liée à l'activité d'éditeur
- Contribution directe
- Contribution indirecte

| | 01 PAS DE PAUVRETÉ | 02 FAIM « ZÉRO » | 03 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE | 04 ÉDUCATION DE QUALITÉ | 05 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES | 06 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT | 07 ÉNERGIE PROPRE ET D' UN COÛT ABORDABLE | 08 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE | 09 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE | 10 INÉGALITÉS RÉDUITES | 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES | 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES | 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES | 14 VIE AQUATIQUE | 15 VIE TERRESTRE | 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES | 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS |
|---|--------------------|------------------|-----------------------------|-------------------------|----------------------------|---------------------------------|---|--|--|------------------------|-----------------------------------|--|--|------------------|------------------|--|---|
| Le modèle d'affaires Reworld Media Modèle d'affaires, enjeux, risques & opportunités | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Le modèle d'affaires | | | | | | | | ● | ● | ● | | | | | | | ● |
| Transmettre | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Faciliter l'accès à une information fiable et qualitative | ● | | ○ | ○ | ● | | | ○ | ○ | ● | ○ | | | | ○ | ● | |
| S'assurer de la satisfaction des lecteurs | | | ● | ○ | | ○ | ○ | ○ | ● | ○ | ● | ● | | ● | | | ● |
| Respecter les données personnelles des lecteurs | | | | | | | | | | | | ● | | | | | |
| Mobiliser sa régie publicitaire en faveur d'associations | ● | ○ | ○ | ○ | ● | ● | | ○ | ○ | X | X | ○ | | | ○ | ● | |
| Soutenir le tissu associatif | ● | ○ | ○ | ○ | ● | ● | | ○ | ○ | ● | ● | ○ | | | ○ | ● | |
| Inspirer et accompagner les entrepreneurs | ● | | ○ | ○ | ○ | | | ○ | ● | ● | ● | ○ | | | ○ | ● | |
| Agir de manière éthique dans nos activités | ● | | ● | ○ | ● | ● | ○ | ● | ● | ● | | | | | | | |
| Développer une politique d'achats responsable | ● | ● | ● | | | | ● | ● | ● | ● | ● | ● | | | | | ● |
| Assurer un dialogue avec nos parties prenantes | | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | | | | | | |
| Optimiser les performances environnementale | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Déployer la politique environnementale de Reworld Media | | | | | | | ○ | ○ | | ● | | | | ● | ○ | ● | |
| Répondre aux exigences européennes : la taxonomie | | | | | | | ○ | ○ | | ● | | | | ● | ○ | ● | |
| Réduire toutes les pollutions | ○ | ○ | ● | ● | | | ○ | ○ | | ● | | | | ● | ○ | ● | |
| Mettre en place une économie circulaire | | ○ | ○ | | | | ○ | ○ | | ● | | | ● | ○ | ○ | ● | ○ |
| Utiliser durablement les ressources | | | ● | | | | ○ | ○ | | | | | | ● | ● | ● | ○ |
| Prévenir et gérer les déchets | | | | | | | ○ | ○ | | ● | | | | ● | ○ | ● | |
| Agir pour limiter le changement climatique | | | ● | | | | | | | | | | | ● | ○ | ● | |
| Optimiser le stockage des données numériques | | | ● | | | | | | | ● | | | | ● | ○ | ● | |

| | 01 PAS DE PAUVRETÉ | 02 FAIM « ZÉRO » | 03 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE | 04 ÉDUCATION DE QUALITÉ | 05 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES | 06 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT | 07 ÉNERGIE PROPRE ET D' UN COÛT ABORDABLE | 08 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE | 09 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE | 10 INÉGALITÉS RÉDUITES | 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES | 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES | 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES | 14 VIE AQUATIQUE | 15 VIE TERRESTRE | 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES | 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS |
|---|--------------------|------------------|-----------------------------|-------------------------|----------------------------|---------------------------------|---|--|--|------------------------|-----------------------------------|--|--|------------------|------------------|--|---|
| Utiliser les outils efficaces pour un usage responsable du numérique | | ● | | | | | | | ● | | | | ● | | | ● | |
| Protéger la biodiversité | | ● | | | | | | | | | | ● | ● | ● | | ● | |
| Promouvoir | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Développer les compétences de tous les salariés | ○ | | ● | ● | ○ | | | ● | ● | ● | | | | | | ● | |
| Maximiser l'inclusion par l'emploi | | | ● | | ● | | | ● | ● | ● | ● | ● | | | ○ | ● | |
| Assurer l'égalité professionnelle | ○ | | ● | ● | ● | | | ● | | ● | ● | ● | | | ○ | ○ | |
| Prévenir et réduire les RPS | | ● | ● | | | | | ● | ● | ● | ● | ● | | | ○ | ○ | |
| Assurer une bonne posture et le bien-être au travail comme en télétravail | | ● | ● | | | | | ● | ● | ● | ● | ● | | | ○ | ○ | |
| Réduire les accidents de travail et de trajet | | ● | ● | | | | | ● | ● | ● | ● | ● | | | ○ | ○ | |
| Repenser l'organisation du temps de travail | | ● | | | | | | ● | ● | | | | | | | | |
| Gérer le télétravail | | ● | | | | | | ● | ● | | | | | | | | |
| Formaliser le droit à la déconnexion | | ● | | | | | | ● | ● | | | | | | | | |
| Soutenir la parentalité | | ● | | | | | | ● | ● | | | | | | ● | ● | |
| Soutenir le dialogue social | ○ | ● | ● | ● | ● | | | ● | | ● | ● | ● | | | ○ | ● | |

3.1.3 Une gouvernance au service de l'ambition

La gouvernance RSE du groupe est portée au plus haut niveau, par le Comité de Direction, dont les compétences sont étendues à la RSE. Portée par la Direction du Développement et de la RSE, chacune des fonctions se mobilise à son niveau pour déployer l'ambition RSE : la Direction Générale, la Direction Juridique, la Direction Financière, la Direction des Ressources Humaines, la Direction des Services Généraux, la Direction Informatique mais aussi les directions opérationnelles. Cette organisation interservices illustre la volonté du groupe d'intégrer la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux dans chacun des métiers.

Agissant pour le compte des entités du groupe, la Direction du Développement et de la RSE a pour missions :

Focus sur la politique de rémunération

À compter de 2022, il a été décidé d'intégrer des objectifs extra-financiers comme condition d'une partie de la rémunération variable des dirigeants - la partie variable de la rémunération conditionnée à des objectifs RSE représente en 2022 environ 17% de l'ensemble de la rémunération variable. Chaque année, le Conseil d'Administration fixera un objectif RSE à atteindre.

- D'établir et de piloter la politique RSE du groupe ;
- D'aider l'ensemble des acteurs du groupe à la déclinaison et à la mise en œuvre de cette politique ;
- De dialoguer avec les parties prenantes du groupe et de mettre en valeur sa politique RSE en interne comme en externe.

Forte d'une culture entrepreneuriale portée au plus haut niveau, l'ensemble des collaborateurs du groupe sont incités à mettre en place des actions en faveur de l'ambition RSE TOP. Pour 2022, le groupe va instaurer un Comité RSE composé des représentants des métiers de Reworld Media. Celui-ci se réunira une fois par mois, avec pour mission de définir des objectifs communs et de mesurer les avancées. Ce Comité sera présidé par la Direction du Développement et de la RSE.

3.2 Modèle d'affaires, enjeux et risques

3.2.1 Le modèle d'affaires

Leader français des médias thématiques, le groupe Reworld Media a aujourd'hui une proposition de valeur internalisée et unique sur le marché : la combinaison d'une puissance inégalée de marques, de contenus de qualité, et un savoir-faire print et digital. Ses activités se répartissent entre deux pôles : un pôle **BtoC**, qui opère l'offre destinée au grand public, et qui prend part à la digitalisation des modes de consommation, et un pôle **BtoB** qui opère l'offre destinée aux annonceurs et aux agences, et qui prend part à la digitalisation du marché de la communication des entreprises.

Pour répondre aux besoins de ses clients et à la complexification du monde digital, Reworld Media s'est imposé comme un acteur incontournable. Cette présence sur l'ensemble de la chaîne d'information, quel que soit le support média (papier, digital, vidéo, etc.) ou hors média, permet d'offrir aux clients une expérience à 360° avec des outils parmi les meilleurs du marché.

L'offre **BtoC** est constituée de contenus, de produits et de services distribués auprès d'un bassin d'audiences de plus de 30 millions de consommateurs⁹ (lecteurs print et digital), fédérés par 62 marques médias propriétaires autour de divers univers thématiques tels que Maison & Travaux, Biba, Marie France, Auto Plus, Gourmand, Pleine Vie, Top Santé, Science & Vie ou encore Télé Magazine, multi-supports et multiformats (réactionnels, vidéos, podcasts, TV thématiques, événements). Nos marques totalisent 2,2 millions d'abonnés payants.

L'offre **BtoB** permet de répondre aux enjeux de communication des entreprises avec une expertise majeure en digital et en solutions technologiques innovantes. Elle vise à couvrir

100% des leviers du marché de la communication et déploie notamment, pour le compte des médias du groupe et de clients externes, des solutions de brand marketing (publicité de gré à gré, événementiel) et de performance marketing (affiliation, publicité programmatique).

Le développement de l'offre **BtoB** du groupe s'appuie sur un bassin d'audiences qui inclut entre autres 25 millions de visiteurs uniques mensuels et représente 10 millions de contacts touchés par jour. Cette offre **BtoB** bénéficie également de sa propre plateforme d'affiliation, sous l'ombrelle de la marque Tradedoubler représentant 180 000 sites affiliés dans le monde et 80 pays couverts. Elle s'étend grâce au développement récurrent de nouvelles solutions de communication, média et hors média.

Positionné sur des marchés durablement porteurs, Reworld Media se développe à la fois par de la croissance organique et par de la croissance externe : son chiffre d'affaires annuel a plus que doublé en 5 ans. Reworld Media a développé un mix d'activités singulier, légitimé par la richesse de ses actifs, médias et contenus, et de fortes expertises technologiques et digitales. Le groupe adresse des marchés en croissance qui sont portés par des tendances profondes et durables de digitalisation.

| | 2020 | 2021 |
|---|-------|--------------|
| Nombre de titres édités par Reworld Media | 83 | 114 |
| Nombre de parutions imprimées par Reworld Media | 1 222 | 1 400 |

⁹ Source : ACPM - Etude One Next Global 2021 V4 - En millions d'individus de 15 ans et +

Notre modèle d'affaires

Leader français des médias thématiques, le groupe Reworld Media a aujourd'hui une proposition de valeur internalisée et unique sur le marché : la combinaison d'une puissance inégalée de marques médias et un savoir-faire digital reconnu. Ses activités se répartissent entre deux pôles : un pôle BTOC destiné aux lecteurs qui prend part à la digitalisation des modes de consommation, et un pôle BTOB destiné aux annonceurs et aux agences, centré sur la digitalisation du marché de la communication des entreprises.

Nos ressources

Activités

- 62 marques médias
- 30 millions de lecteurs
- 2,2 millions d'abonnements payants
- 14 pôles d'expertises
- Présence dans 12 pays

Environnemental

- 415,4 MWh d'électricité sur les sites Français
- 31 775 tonnes de papier consommé pour l'impression des magazines
- 1 400 parutions par an

Sociétal

- 142 pages de publicité gratuites en faveur des annonceurs ONG/associations
- 76 campagnes responsables diffusées
- 1 fonds « media for equity »

Economique

- 469,8 M€ de chiffres d'affaires consolidé
- 149,4 M€ de capitaux propres
- 28,6 M€ de dette nette

Humain

- 1 052 salariés
- 129 recrutements en CDI en France
- 101 stagiaires et alternants accueillis
- 23% de femmes au comité de direction

Création de valeur

Pour performer...

- 38,7 M€ de résultat net

Notre ambition RSE TOP

Pour Transmettre...

- 32 associations soutenues
- 10 sites internet labellisés Digital Ad Trust
- 3 start-ups accompagnées
- 1 Comité Scientifique pour enrichir les marques

Pour Optimiser...

- BREEAM Very Good, HQE Excellent et Wired Score (site de Bagneux)
- 950 m² de surfaces végétalisées
- 100% des magazines sont imprimés sur papier certifié PEFC

Pour Promouvoir ...

- 1 445 heures de formation dispensées
- Index d'égalité professionnelle :
 - Reworld Media Factory 94/100
 - Reworld Media Connect 100/100
 - RMM – EMAS (UES) : 89/100
- 2,19 taux de fréquence des accidents de travail

Les données présentées au titre de la France sont hors contrats de piges, et concernent les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, à l'exception des filiales de Tradedoubler en France (Tradedoubler SARL et R-Advertising) ainsi que des sociétés Eeple, Presse Manette et Apps TV, acquises par Reworld Media fin octobre 2021

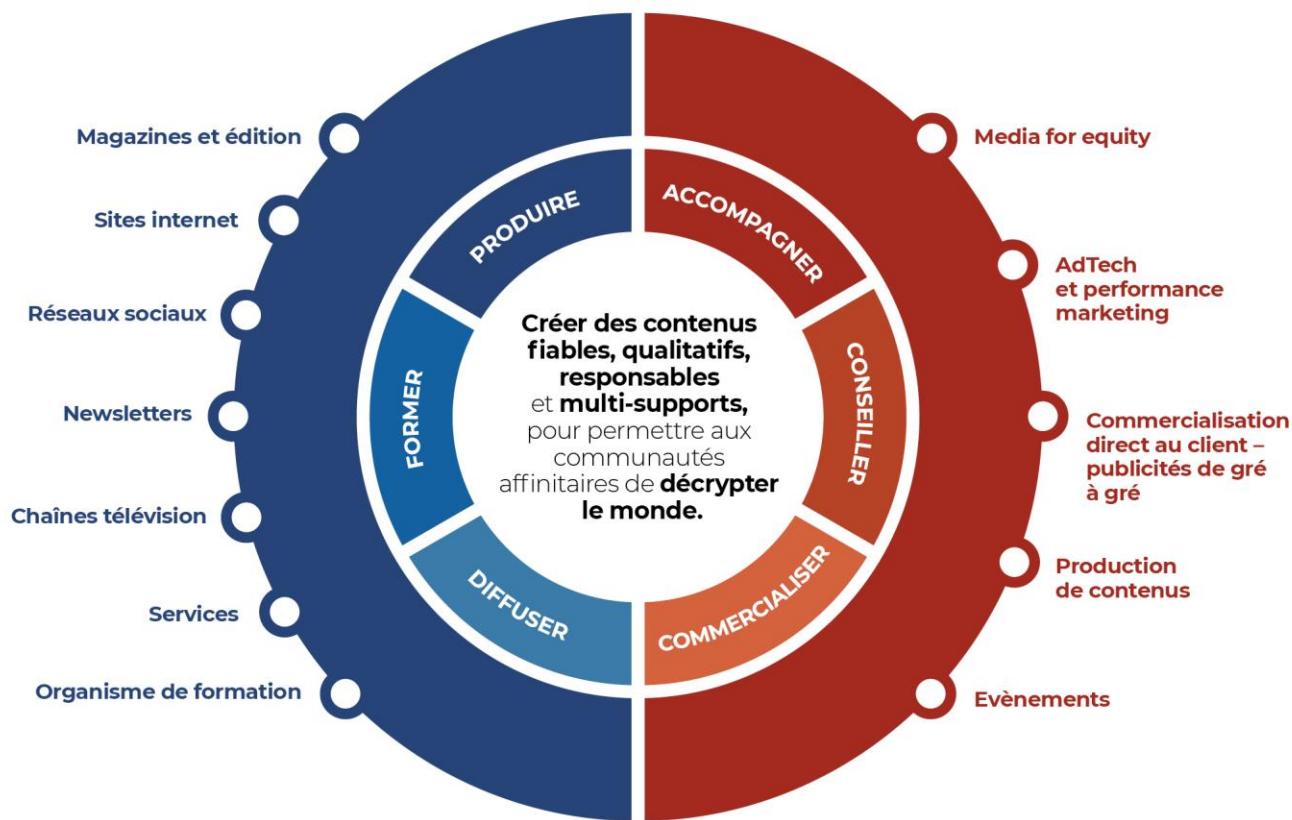
Nos activités

BtoC

Le lecteur au cœur des lignes éditoriales

BtoB

Des solutions de communication performantes pour les entreprises



62 marques • 14 pôles d'expertises

Nos atouts

INNOVATION
AUDACE

PERFORMANCE
EXCELLENCE
AGILITÉ

PASSION

La méthode Reworld Media au service de l'innovation et des nouveaux usages de consommation de l'information et de communication

Entretien avec **Jérémy Parola**, Directeur des Activités Numériques et **Jean-Charles Dumont**, Directeur Informatique

Comment opérer la transformation digitale des marques et leur pérennisation sur le digital, tout en préservant l'histoire de la marque et sa notoriété ? Le groupe Reworld Media se transforme-t-il au même rythme que l'évolution des modes de consommation de l'information ?

Jérémy Parola : Le modèle d'affaires de Reworld Media est d'acquérir des marques souvent très en retard sur la partie digitale, puis d'accélérer leur transformation. Marie France est un très bon exemple puisqu'au départ le magazine n'avait aucune digitalisation et aujourd'hui le site internet dédié compte 5,8 millions de visiteurs uniques mensuels. La concentration des efforts se fait sur la production de contenus de qualité, qui intéressent les lecteurs, afin de pérenniser la vente de magazines et d'attirer des lecteurs sur le digital. La deuxième phase est de monétiser notre audience, grâce à une connaissance fine et rigoureuse de nos lecteurs. Il s'agit donc d'avoir un temps d'avance sur les sujets qui seront au cœur de l'actualité pour vendre des espaces publicitaires aux annonceurs. Notre principal enjeu est d'être au bon endroit au bon moment.

Sur la seconde question, il s'agit de suivre les signaux faibles et ils sont nombreux. Concernant les enjeux technologiques, la mise à jour par les GAFAM des algorithmes s'accélère et change tous les trois mois, Reworld Media doit donc apporter une expertise unique sur le sujet afin d'accompagner au mieux ses clients pour qu'ils gagnent en visibilité. Sur les enjeux d'audience, l'audio fait sa révolution notamment grâce au podcast qui a été multiplié par 5 en un an. Enfin sur l'enjeu de la création de contenu, c'est un pilier fort de la transformation qui incite les grandes marques à créer du contenu informatif de qualité afin de vendre leurs produits à un public déjà sensibilisé. Agissant au cœur de ces enjeux, Reworld Media a de beaux défis à relever dans les prochaines années.

Dans un contexte de digitalisation des médias, comment le groupe Reworld Media a-t-il su lier innovation et performance énergétique ?

Jean-Charles Dumont : Reworld Media est par essence une entreprise très consommatrice de stockage numérique. Le développement de l'image, du son et de la vidéo font que le groupe est à la recherche de serveurs de plus en plus efficaces, sécurisés et rapides, tout en gardant à l'esprit que toutes les données stockées n'ont pas la même valeur d'immédiateté. Autrement dit, sur l'ensemble de nos données, certaines nécessitent une mise à disposition immédiate quand d'autres ne sont utilisées que de façon exceptionnelle. C'est tout l'objet du travail avec Amazon Web Services qui a permis de classifier et de hiérarchiser les données numériques afin de les stocker sur des serveurs différenciés en fonction des besoins. Les *rushs* des vidéos sont ainsi disponibles sous un délai plus important que les vidéos montées. Cette structuration permet des réductions de coût, le stockage Amazon Glacier est moins cher au mégaoctet qu'un stockage standard, mais c'est surtout une question environnementale puisque cette pratique émet beaucoup moins de GES.

3.2.2 Les enjeux pour le secteur de l'information et de la communication

Podcasts, réseaux sociaux, sites paywall... À l'ère du digital, les façons de consommer l'information ont drastiquement évoluées. Les secteurs de l'information et de la communication doivent désormais offrir différents supports de diffusion, qui soient en ligne avec les nouveaux modes de consommation. S'ajoute à cela une augmentation de la désinformation et les médias portent désormais une grande responsabilité sur la diffusion d'une information fiable et de qualité. Au-delà des enjeux numériques, le secteur doit également adapter ses processus industriels afin de limiter son impact sur l'environnement et lutter contre le réchauffement climatique.

3.2.2.1 Diversification des modes de consommation de l'information

L'essor du numérique a entraîné l'apparition de nouveaux canaux de communication et d'information : podcasts, réseaux sociaux, blogs, etc. Avec de nouveaux moyens, arrivent de nouveaux enjeux. Dans une société en constante évolution, il est primordial de s'adapter aux nouveaux modes de consommation de l'information afin de répondre aux nouveaux besoins des consommateurs. La télévision reste le premier moyen d'information pour les Français (46%), suivi par internet pour 29% des Français interrogés par une étude Statista. Si ce

dernier tend à augmenter d'années en années, le secteur de l'information et de la communication a déjà commencé à s'adapter aux nouveaux usages, avec le développement de la presse en ligne par exemple. L'enjeu aujourd'hui est de diversifier les modes de diffusion de l'information tout en gardant une ligne claire pour les lecteurs. Il y a pour cela une réelle nécessité d'écoute et de co-construction, en étant le plus attentif possible à leurs besoins.

3.2.2.2 Augmentation de la désinformation, des « fake news »

Le développement des plateformes numériques, la pluralité des canaux d'informations ainsi que l'accès à l'information de plus en plus aisés ont fait naître de nouveaux enjeux pour les diffuseurs d'informations. 83% des Français considèrent avoir déjà été exposés à des *fake news* (fausses nouvelles), selon une étude réalisée par Kantar OnePoint en 2020. Les *fake*

news envahissent les canaux d'information : télévision, radio, journaux, réseaux sociaux, tous y font face. Pour y remédier, une vigilance accrue est nécessaire dans la diffusion de l'information. Dans la lutte contre la désinformation et les *fake news*, il est primordial de former et de recourir à des professionnels afin de garantir une information 100% fiable.

3.2.2.3 Adaptation des processus industriels aux enjeux de l'environnement

Le processus industriel de production de magazines de presse s'étend de la sélection des matières premières à la livraison des exemplaires. Réussir l'impression et la livraison des magazines chaque semaine ou chaque mois reste une réussite industrielle réalisée grâce aux collaborateurs du groupe, et à ses partenaires, qui doivent répondre simultanément aux attentes économiques et aux enjeux environnementaux.

Le secteur de la presse magazines doit aujourd'hui y répondre :

- Le suivi d'indicateur des pertes de gâche et son optimisation ;
- Les certifications en termes de traçabilité du papier : fibres recyclées, biosourcées, PEFC ou FSC ;
- Le gain en efficacité énergétique et en économie de matière des rotatives ;
- La réduction des consommations d'eau et le traitement des eaux de production afin de ne pas rejeter d'effluents ;

- La suppression des solvants ;
- L'utilisation d'encre végétale ;
- Le déploiement des Computer to Plate - CTP en chimie réduite ou sans chimie ;
- L'intégration de fibres vierges alternatives au bois : bagasse (bambou), Shiro (déchets d'algues, coques de noisettes, etc.), Curious Matter (déchets de pommes de terre), papier pierre ;
- La suppression des emballages plastiques.

La transformation des outils industriels doit permettre au secteur de la presse magazines de réduire significativement son impact sur l'environnement. Une condition pour passer à la réalité : mesurer l'impact carbone afin de pouvoir analyser et comparer les différentes solutions.

3.2.3 Principaux risques extra financiers

3.2.3.1 Gouvernance des risques

Chaque direction a la responsabilité de piloter les risques qui la concerne. Une revue des risques est réalisée régulièrement au sein du Comité de Direction.

3.2.3.2 Principaux risques extra-financiers

Dans le cadre de cette Déclaration de Performance Extra-Financière, nos politiques ont été présentées de la manière la plus fidèle possible. La réflexion est toujours en cours pour affiner, sur certains sujets, nos indicateurs de performance ainsi que notre politique. En concertation avec les différentes directions, nous avons identifié les principaux risques extra-financiers afin de les prévenir et les atténuer. La synthèse de ces risques, les actions mises en œuvre ainsi qu'un renvoi vers une description plus détaillée de celles-ci et de leurs indicateurs de suivi sont exposés dans le tableau ci-après.

| Échelle criticité / Évaluation interne | Échelle Maitrise / Évaluation interne |
|---|--|
| 0 Faible | 0 Faible |
| 1 Moyenne | 1 Partielle |
| 2 Significative | 2 Avancée |
| 3 Forte | 3 Satisfaisante |

| | Définition du risque | Ambition | Moyens mis en œuvre | Criticité Évaluation interne | Maitrise évaluation interne |
|--------------------|--|---|---|------------------------------------|-----------------------------------|
| Éditorial | Risque de publication de <i>junk news</i> Risque de publication de <i>fake news</i> | <ul style="list-style-type: none"> – Décrypter le monde – Accompagner les lecteurs en quête de réponses éclairantes – Faciliter la compréhension des mutations qui impactent l'environnement | <ul style="list-style-type: none"> – Section 3.1.1 Faciliter l'accès à une information fiable et qualitative | 2 | 3 |
| Gouvernance | Garantir l'indépendance | <ul style="list-style-type: none"> – Renforcer l'indépendance d'une partie des membres du conseil d'administration | <ul style="list-style-type: none"> – Proposition de nomination d'un nouvel administrateur indépendant (portant à 50% les membres indépendants) | 3 | 3 |
| | Risque éthique et déontologie | <ul style="list-style-type: none"> – Protéger l'action journalistique : esprit critique, véracité, exactitude, intégrité, équité et impartialité – Défendre l'éthique commerciale au sein de l'ensemble du groupe | <ul style="list-style-type: none"> – Section 3.4 Agir de manière éthique dans nos activités | 2 | 3 |
| | Risque lié au non-respect du RGPD Risque de perte de données ou vol de données | <ul style="list-style-type: none"> – Être exemplaire en matière de traitement des données personnelles – Faire de la protection des données une priorité du groupe | <ul style="list-style-type: none"> – Section 3.1.2 Respecter les données personnelles des lecteurs – Section 3.4 Agir de manière éthique dans nos activités | 2 | 2 |

| | Définition du risque | Ambition | Moyens mis en œuvre | Criticité Évaluation interne | Maîtrise évaluation interne |
|----------------------|--|--|---|--|------------------------------------|
| Social | Risques de discrimination | <ul style="list-style-type: none"> – Faire de l'égalité femmes/hommes une priorité de la politique RH | <ul style="list-style-type: none"> – Section 5.4.1 Égalité professionnelle | 1 | 3 |
| | Risque sur la santé et la sécurité des salariés | <ul style="list-style-type: none"> – Déployer une politique de bien-être au travail et d'amélioration de la QVT | <ul style="list-style-type: none"> – Section 5.1 Préserver la santé des collaborateurs et assurer leur bien-être – Section 5.1.1 Prévenir et réduire les RPS – Section 5.1.2 Assurer une bonne posture et le bien-être au travail – Section 5.1.3 Réduire les accidents de travail et de trajet – Section 5.1.4 Veiller à accompagner les salariés au quotidien – Section 5.1.5 Repenser l'organisation du temps de travail – Section 5.1.6 Soutien à la parentalité | 2 | 2 |
| | Risque de perte d'employabilité Des collaborateurs | <ul style="list-style-type: none"> – Faire évoluer les salariés grâce à la formation continue – Permettre aux salariés d'être force de proposition pour grandir au sein d'un groupe en mouvement | <ul style="list-style-type: none"> – Section 5.2 Développer les compétences des salariés | 3 | 2 |
| Environnement | Risque de dégradation de l'environnement lié à l'utilisation de papier | <ul style="list-style-type: none"> – Avoir 100% de papier labellisé PEFC/FSC – S'assurer de limiter la gâche de papier et du recyclage les déchets chez les sous-traitants imprimeurs | <ul style="list-style-type: none"> – Section 4.3.1 Utilisation durable des ressources | 1 | 1 |
| | Risque d'un passage d'une écocontribution en nature à une écocontribution financière | <ul style="list-style-type: none"> – Valoriser les actions en nature dans les magazines – Défendre les actions vertueuses pour limiter la contrainte sur les collectivités territoriales : gestes de tri | <ul style="list-style-type: none"> – Section 4.3 Mettre en place une économie circulaire | 1 | 1 |
| | Risque lié aux volumes de datas et des conséquences sur le réchauffement climatique | <ul style="list-style-type: none"> – Réduire le volume des données stockées dans le cloud – Optimiser le stockage en fonction des besoins des lecteurs | <ul style="list-style-type: none"> – Section 4.4 Agir pour le changement climatique – Section 4.4.1 Stockage de données numériques – Section 4.4.2 Utilisation du numérique | 1 | 3 |
| Sociétal | Risque lié aux achats et à la sous-traitance | <ul style="list-style-type: none"> – Réduire la dépendance à des fournisseurs hors UE – Valoriser la proximité territoriale et l'implantation sur le territoire français | <ul style="list-style-type: none"> – Section 3.5 Développer une politique d'achats responsables | 2 | 0 |
| | Risque lié à la baisse de la satisfaction clients | <ul style="list-style-type: none"> – Fixer une transparence tarifaire – Tisser un lien de proximité avec les abonnés et clients – Appliquer une politique de dédommagement commercial | <ul style="list-style-type: none"> – Section 3.1.2 S'assurer de la satisfaction des lecteurs | 1 | 2 |

3.3 Transmettre

À travers nos médias, nous voulons Transmettre nos connaissances au plus grand nombre et permettre à chacun d'accéder à des informations fiables et de qualité, où qu'il ou elle se trouve en France comme dans le monde, en milieu urbain comme rural. Le groupe souhaite aussi transmettre son savoir-faire, ses compétences et ses expertises non seulement à ses collaborateurs mais également aux populations dont Reworld Media est historiquement proche : les entrepreneurs.

3.3.1 Transmettre et éclairer nos lecteurs

3.3.1.1 Faciliter l'accès à une information fiable et qualitative

Décrypter le monde constitue la mission des activités de Reworld Media. Le groupe met tout en œuvre pour transmettre une information qualitative, exigeante, fiable et en prise directe avec les enjeux d'aujourd'hui. Accompagner les lecteurs à comprendre les mutations qui impactent l'environnement et leur donner les clés pour y arriver participent à contrer la croissance des *fake news*. La désinformation est un phénomène qui s'amplifie à mesure que les supports de communication se diversifient et que l'influence des réseaux sociaux s'intensifie. Pour préserver la confiance des lecteurs, Reworld Media fait appel à des experts et des journalistes qui œuvrent chaque jour pour délivrer une information de qualité.

Sensibiliser aux enjeux sociaux et environnementaux au travers des activités de médias

En tant qu'éditeur français indépendant et leader des médias thématiques, Reworld Media souhaite agir pour un futur plus responsable en informant et en sensibilisant ses lecteurs aux enjeux sociaux et environnementaux. Cette ambition se réalise au travers du développement de marques médias responsables, en orientant les lignes éditoriales (nouvelles rubriques, dossiers spéciaux, etc.) ou encore en organisant des événements dédiés. Ainsi, le groupe permet au plus grand nombre de voir, lire, entendre et vivre ce que sera le monde de demain.

Aussi, pour mener une réflexion commune sur les grands enjeux sociétaux et environnementaux, le groupe Reworld Media a créé en mai 2021 un comité scientifique pluridisciplinaire en collaboration avec son magazine Science & Vie. Il est composé exclusivement de personnalités scientifiques qui contribuent par leurs fonctions à décrypter et à apporter des solutions concrètes. Il a pour objectif de partager, d'échanger et de mener une réflexion commune sur les grands défis

technologiques et scientifiques. Le comité scientifique de Reworld Media constitue le premier fonds de réflexion scientifique, ce qu'on appelle le crowdthinking. En lien avec les thématiques des médias du groupe (mobilité, santé, alimentation, environnement, climat, etc.) et les interrogations de leurs lecteurs, ce fonds de réflexion bénéficiera directement aux rédactions qui, chaque jour, s'attachent à livrer une information de qualité et utile à une meilleure compréhension du monde.

Aussi, le groupe a lancé un observatoire géant de la biodiversité en France, « Le Bioblitz Science & Vie » qui a eu lieu les 22 et 23 mai 2021 (www.fetedelanature.com/science-et-vie-bioblitz).

Les rédactions de Reworld Media souhaitent aussi transmettre une information qui traite de nos façons de vivre ensemble, du lien entre les générations, de solidarité, d'inclusivité. Par exemple, le média SPORT EN FRANCE (chaîne de télévision, application mobile et site Internet) édité par Media365 pour le compte du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) valorise les bénéfices de la mixité pour le sport. Sur 800 heures de programmes produites chaque année, 50% assurent de la visibilité aux sports pratiqués par des femmes qui ne sont pas ou très peu visibles dans les autres médias. L'émission hebdomadaire « la Victoire est en Elles » se consacre entièrement à la valorisation des sportives. 15 à 20% des images mettent aussi en valeur le sport adapté et l'handisport comme récemment le championnat d'Europe de rugby fauteuil ou l'émission mensuelle dédiée à ces disciplines, "À Vos Marques !". Reworld Media accompagne financièrement le cavalier non-voyant Salim Ejnaïni en contrepartie d'actions de mécénat et de missions de journalisme.

Un comité scientifique pour répondre aux enjeux de demain

Jean-François Clervoy, Astronaute fondateur d'AirZeroG et membre du Comité Scientifique de Science & Vie

Vous faites partie du Comité scientifique de Science & Vie, pouvez-vous nous présenter vos travaux ?

Aux côtés des 10 autres experts du Comité Scientifique, nous œuvrons pour imaginer le futur de Science & Vie. En 2021, nous avons collectivement abordé deux sujets : les liens entre sciences et progrès et le dialogue entre les scientifiques, les politiques, les décideurs et le grand public. Grâce à ces échanges, nous nous sommes tous accordés sur l'importance de diffuser au maximum l'information scientifique à tous les niveaux et l'absolue nécessité de faire preuve de pédagogie. Science & Vie doit être acteur de la vie scolaire, universitaire et citoyenne. Finalement, nous attendons d'un magazine comme celui-ci qu'il cultive la curiosité pour développer une démarche intellectuelle saine : observer, analyser, conclure, douter, échanger et parfois changer d'avis. Nous devons tous collectivement préparer les esprits pour trouver un équilibre dans le monde moderne et en comprendre mieux ses grands enjeux.

Votre riche vie professionnelle vous permet d'avoir un œil aiguisé sur les enjeux de notre siècle, selon vous quels en sont les principaux ?

L'environnement et le développement durable sont des enjeux prioritaires pour que nos enfants et petits-enfants puissent profiter d'une planète toujours aussi belle et nourrissante. Nous devons collectivement être capable d'aborder ce sujet en adaptant le discours à tous les publics et à toutes les sensibilités. Alors qu'il existe un consensus scientifique sur la responsabilité de l'activité humaine dans le réchauffement climatique, nous devons continuer à informer et former la jeunesse mondiale aux conséquences de nos activités et aux solutions. Grâce à mon expérience spatiale, je peux témoigner de la beauté infinie de notre Terre qui apparaît résiliente face aux catastrophes naturelles, qui a vu de nombreuses modifications durant sa vie climatique, tectonique et cosmique et qui en connaîtra encore, avec ou sans la présence de l'humanité. Pour autant ce qui frappe, vu depuis l'espace, c'est la finesse de notre atmosphère, en équilibre stable certes, mais si fragile. Nous avons un devoir et une responsabilité pour la protéger par tous les moyens.

Rendre l'information accessible à toutes et tous

À la suite de la publication du Décret de 2019 relatif à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap des services de communication en ligne, les entreprises doivent améliorer l'accès des sites internet et des applications au bénéfice des personnes en situation de handicap. Reworld Media s'attèle à

appliquer le Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) dont la nouvelle version est sortie en février 2021. Le groupe a vocation à s'adresser à toutes les populations en développant de nouveaux supports de communication, notamment le podcast et le sous-titrage des vidéos.

3.3.1.2 S'assurer de la satisfaction des lecteurs

Sur le pôle **BtoC**, de nombreuses enquêtes régulières portant sur les attentes des lecteurs sont réalisées afin d'améliorer la qualité des contenus du groupe. En 2021, Reworld Media a envoyé des enquêtes à ses abonnés pour évaluer la qualité du service client.

Concernant le pôle **BtoB**, la régie publicitaire suit la performance marketing de ses activités, vectrice de la fidélité des clients. En 2021, la régie publicitaire du groupe compte 596 clients récurrents, soit 55% de ses annonceurs. Aussi, en 2021, Reworld Media a attiré 660 nouveaux annonceurs.

3.3.1.3 Respecter les données personnelles des lecteurs

Reworld Media s'emploie à respecter les données personnelles de ses lecteurs et abonnés en appliquant notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Depuis le 25 mai 2018, date d'entrée en vigueur du RGPD et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, Reworld Media a entrepris sa mise en conformité afin de répondre aux nouvelles obligations. Le RGPD porte notamment sur le respect du droit des personnes concernées quant à l'utilisation de leurs données à caractère personnel, leur collecte, leur traitement, leur stockage/hébergement, leur sécurisation et leur suppression. Le groupe Reworld Media s'est fait accompagner d'experts et continue de maintenir un degré de conformité maximal sur les différents traitements réalisés dans le cadre de son activité et au sein de ses équipes.

Par exemple,

- Une cellule dédiée à ce sujet a été mise en place (service juridique/service informatique/opérationnels),
- Un délégué à la protection des données a été nommé,
- Le Registre des traitements a été mis à jour,
- Un prestataire reconnu dans le secteur accompagne le groupe et (i) réalise des audits de sécurité et des analyses d'impact, (ii) anime des formations auprès des équipes et (iii) produit un rapport chaque année, une procédure est formalisée en cas de violation des données,
- Une personne est dédiée au suivi des demandes de droit à l'oubli.

En 2021, à l'aide d'un prestataire RGPD, les collaborateurs concernés, les salariés et nouvelles recrues ont été informées et formées sur les dernières législations applicables en la matière. Aussi, le groupe a été accompagné particulièrement sur la vidéoprotection, la revue des mentions de jeux concours ou encore la revue des mentions légales de certains sites internet du groupe.

Le groupe Reworld Media a fait du respect du RGPD un critère d'exigence auprès de ses partenaires, qu'ils soient situés sur le marché français ou à l'international. Ces partenaires doivent présenter une sensibilisation particulière sur ces questions et des mesures techniques et organisationnelles adaptées aux traitements des données à caractère personnel afin d'en assurer la confidentialité et la sécurité. Depuis 2019, Le groupe procède régulièrement à des tests d'analyse d'impact auprès de ses partenaires pour s'assurer un degré optimal de robustesse.

Par ailleurs, le groupe Reworld Media reste attentif aux différentes communications et publications des acteurs du numérique en France (la Commission nationale Informatique et Libertés) et en Europe (le G29) sur le sujet. Le groupe Reworld Media suit assidument l'ensemble des recommandations et du cadre légal en vigueur mis en place, sans impact à ce jour sur ses revenus.

| | 2020 | 2021 |
|---|------|------|
| Nombre de plaintes au DPO (Délégué à la protection des données) en France | 4 | 4 |

3.3.2 Mobiliser sa régie publicitaire en faveur d'associations

Reworld Media Connect, la régie publicitaire du groupe, veille à s'engager en encourageant les messages publicitaires éthiques, en limitant ses émissions de GES et en soutenant régulièrement des campagnes au profit d'associations.

3.3.2.1 Responsabiliser les messages publicitaires

En tant qu'acteur majeur des médias et de la communication, Reworld Media a une large responsabilité quant aux messages publicitaires que les annonceurs peuvent diffuser aux lecteurs et internautes des médias du groupe. La lutte contre les stéréotypes ou le greenwashing fait partie des engagements forts du groupe. 10 sites internet phares du groupe, tels que Foot365, Sport365, Closer, Télé Star, Top Santé, Auto Plus, Grazia, Maison & Travaux ou encore Le Journal de la Maison, disposent du label Digital Ad Trust. Le label Digital Ad Trust est une initiative interprofessionnelle unique lancée en décembre 2017 par le SRI, l'UDECAM, le GESTE, l'Union des Marques, l'ARPP et l'IAB France. Ce label est destiné à évaluer et valoriser la qualité des sites qui s'engagent dans des pratiques publicitaires responsables. Dès 2019, Reworld Media s'est engagé dans le processus de labellisation Digital Ad Trust. En 2021, ce sont 34 annonceurs qui ont réalisé auprès de Reworld Media Connect, la régie publicitaire du groupe, 76 campagnes en faveur de la transition sociale et environnementale, tous médias confondus.

| Reworld Media Connect | 2020 | 2021 | Objectifs |
|--|----------------|------|---|
| Nombre d'annonceurs ayant réalisé une campagne responsable | Non disponible | 34 |  |
| Nombre de campagnes responsables diffusées | Non disponible | 76 | |

3.3.2.2 Soutenir le tissu associatif

Soucieux de son engagement avec le tissu local, Reworld Media tient à faire bénéficier le tissu associatif de sa puissance d'audience. Par exemple, en 2021, Reworld Media Connect a soutenu 32 associations. Les demandes de campagnes à titre gracieux peuvent venir directement des associations ou de leurs agences, mais aussi des annonceurs qui soutiennent une grande cause, ou encore en interne par les collaborateurs de Reworld Media. Lorsque des associations disposent d'un budget de communication, le groupe s'engage à leur proposer des tarifs préférentiels.

| | 2020 | 2021 | Objectifs |
|--|------|------|---|
| Nombre d'annonceurs "Grandes Causes" (associations ou ONG) | 36 | 32 |  |
| Nombre de pages de publicité servies en faveur des annonceurs « Grandes Causes » | 275 | 142 | |

3.3.3 Inspirer et accompagner les entrepreneurs

Reworld Media a une forte culture entrepreneuriale, l'inspiration et l'accompagnement par la transmission en font le socle qui cimente le groupe, que ce soit avec la culture de la prise de risque, celle de l'échec comme moteur pour avancer, mais aussi avec la rapidité et la facilité des actions mises en place sans lourdeur hiérarchique. En 2012, le groupe crée son propre fonds, Reworld Media Ventures, un fonds de « Media for equity ». Au-delà d'une puissance financière, le fonds propose un programme dédié aux entrepreneurs (dispositifs media, coaching, formation, etc.), et donne accès à un large réseau de professionnels : attribution d'un parrain en interne choisi par l'entrepreneur selon ses affinités, offre de visibilité en faisant rayonner le projet en interne par des publications ou des événements venant renforcer la promotion des startups soutenues, et accès au réseau d'exécutifs du groupe, du réseau de son parrain et du réseau d'investisseurs de l'ensemble de l'écosystème de Reworld Media. Au sein de ce plan est intégrée une participation via un don en publicité à une association ou ONG choisie avec la start-up accompagnée - une page de publicité papier au sein d'un magazine du groupe par exemple.

Depuis 2015, Reworld Media est partenaire-fondateur de BE/A BOSS, l'évènement national dédié aux femmes entrepreneures. Ce forum a pour objectifs de susciter des vocations entrepreneuriales chez les jeunes femmes, les aider à lever les

freins et les blocages pouvant être rencontrés sur le chemin entrepreneurial, booster l'ambition entrepreneuriale et identifier les futures pépites régionales et nationales portées par des femmes. Conçu pour nourrir la réflexion entrepreneuriale, le « Be a boss Tour » permet chaque année à plus de 1 000 femmes porteuses de projets ou déjà entrepreneures d'assister au forum dans leur région et/ou de présenter localement leur projet en vue de concourir aux « Be a Boss Awards ». Dans ce contexte, Reworld Media met à disposition des espaces publicitaires pour valoriser les projets entrepreneuriaux. En 2021, Reworld Media a offert les campagnes médias des trois gagnantes du programme BE/A BOSS d'une valorisation totale de 90 000 € (tarifs nets).

En février 2022, Reworld Media est devenu partenaire du Big Tour 2022 de Bpifrance à travers l'Entrepreneur Booster Programme. Cette initiative co-fondée par Bpifrance et Eduform'Action groupe offre 3 mois de formation (modules d'information, e-learning), ainsi que la possibilité d'accéder à 1 an d'accompagnement (hotline avec experts, mise en relation, etc.), à tous ceux qui songent à créer leur propre entreprise sous l'impulsion d'une idée, d'un projet, ou d'une volonté de reconversion, de changement de vie. Dans le cadre de ce partenariat, Reworld Media va diffuser les interviews, les partages d'expériences et les conseils d'entrepreneurs à succès, installés en ville ou en zone rurale, sur ses différents médias.

En 2021, Reworld Media Ventures a soutenu 3 projets :

- **ROBOBOX** : Société française créée en 2016, Robobox s'approvisionne à 80 % en France, et propose des box & des kits mensuels éducatifs pour enfants, adolescents & adultes, afin de découvrir la robotique, pour construire et programmer le tout en s'amusant. Les box sont fabriquées de façon solidaire et responsable grâce à un atelier de réinsertion français. Pour mettre en lumière les produits de Robobox, un important partenariat avec Reworld Media a été noué depuis 2020 avec les marques du pôle science : Science & Vie, Science & Vie Junior et Science & Vie Découvertes, permettant de créer des box pour chacune des cibles (adulte, adolescent et enfant).
- **WOOPEN** : Cette entreprise propose le premier *Market Network* de l'immobilier et de l'habitat pour accompagner les consommateurs dans leurs projets immobiliers. Véritable porte ouverte sur les professionnels, Woopen accompagne l'utilisateur final à chaque étape clé de ses projets immobiliers en passant par l'achat, la rénovation et l'aménagement. L'application fédère tous les acteurs de l'immobilier et de l'habitat. Lancé en septembre 2021 en France, Woopen est accompagné par le groupe Reworld Media à la fois sur ses plans de marketing et communication print et digitale, mais également à travers des événements comme le salon de la Rénovation organisé chaque année par Event Flow, un plan de communication sur les réseaux sociaux avec les experts de Social Playground, ainsi que de la production de contenus avec l'agence Content Squad.
- **BONJOUR LE BON** : Bonjour Le Bon est un marché en ligne de producteurs fermiers engagés dans la durabilité. Tous sont sélectionnés selon une charte exigeante assurant au consommateur une traçabilité sans faille entre le champ et son assiette, ainsi qu'un goût authentique. Les producteurs sont sélectionnés pour leurs pratiques durables (sans pesticides) et respectueuses du bien-être animal. Leurs produits sont soumis à une analyse de résidus. Après les avoir goûts, les produits sont référencés sur le site Bonjour Le Bon. Le consommateur, par l'intermédiaire de l'application mobile, peut retracer le chemin des produits grâce à un QR code, et avoir ainsi toutes les informations sur le producteur (comme si vous étiez dans sa ferme). En plus d'être une sélection de producteurs, Bonjour Le Bon, c'est aussi un service. Parmi plus de 400 références, Bonjour Le Bon expédie le tout en un seul colis et livre partout en France métropolitaine en assurant la chaîne du froid grâce à Chronofresh (filiale de Chronopost). Dans un contexte de marché concurrentiel, Reworld Media permet d'asseoir la notoriété de la solution par l'intermédiaire de campagnes digitales ainsi que par des publicités publiées dans ses magazines affinitaires.

Reworld Media : un groupe d'entrepreneurs pour les entrepreneurs

Entretien avec **Virginie Augagneur**, DGA Reworld Media Ventures et **Jérôme Verdier**, Fondateur de Wopen, startup accompagnée par le fonds Reworld Media Ventures.

Quel est le fil conducteur de Reworld Media Ventures ? Comment le fonds soutient-il l'entreprenariat ?

Virginie Augagneur : Depuis 2012, le fonds Reworld Media Ventures a pour mission d'accompagner les talents partageant nos valeurs. Notre objectif : aider des entrepreneurs à amorcer des projets prometteurs, donner de l'énergie positive, les faire bénéficier de nos expériences et expertises, mais aussi rompre la solitude de l'entrepreneur. Nous proposons à chacun un suivi personnalisé et un « Advisory Board » qui participe activement aux orientations stratégiques et partage son carnet d'adresses. Nous donnons également un plein accès à la diversité de notre offre média ainsi qu'à nos différents pôles d'expertises (audiovisuel, événementiel, digital...). L'objectif étant que chaque projet puisse bénéficier de notre connaissance du marché et générer d'éventuelles synergies. En contrepartie, nous prenons une participation capitaliste au sein de ces projets. Notre vision est évidemment la même que la start-up : croissance, au-delà de la rentabilité.

Comment le programme proposé par Reworld Media Ventures a-t-il permis le développement de Wopen ?

Jérôme Verdier : Wopen est le premier Market Network Immobilier & Habitat. Jonction entre le réseau social, une technologie de pointe et une marketplace, le Market Network Wopen est une plateforme communautaire dédiée à l'immobilier pour les acquéreurs de biens immobiliers comme pour les artisans. Cette prise de participation en equity de Reworld Media Ventures à notre capital a considérablement accéléré le développement de Wopen. Notre innovation a gagné en notoriété puisque nous avons pu nous appuyer sur la puissance médiatique du groupe Reworld Media : communication, création de contenus, display, print... toutes les forces de Reworld Media ont été utiles à notre croissance.

3.3.4 Agir de manière éthique dans nos activités

Reworld Media s'engage à agir de manière éthique dans l'ensemble de ses relations commerciales tant au niveau des différentes acquisitions qu'il peut opérer, que dans ses pratiques commerciales courantes. Particulièrement, la Direction Juridique du groupe s'est concentrée ces dernières années sur l'encadrement des rachats d'entreprises, en particulier celui

de Mondadori France. Si les salariés sont sensibilisés aux pratiques de non-corruption ainsi qu'à la déontologie du métier de journaliste, Reworld Media fait appel à un prestataire spécialisé dans l'éthique des affaires et la conformité pour mettre en place à partir de 2022 un dispositif de conformité applicable à l'ensemble du groupe.

3.3.5 Développer une politique d'achats responsables

Si le groupe n'a pas encore développé une politique d'achats responsables consolidée, certaines pratiques sont appliquées pour plusieurs catégories d'achats. Matière indispensable pour les activités de médias, Reworld Media s'engage depuis de nombreuses années à acheter du papier de façon responsable. Ces pratiques sont exposées dans le Chapitre

« Optimiser les performances environnementales » dans la section 3.4.3.2. Prévention et gestion des déchets. Pour les prestations de nettoyage, le groupe a intégré des critères RSE dans les appels d'offres qui ont été analysés lors de la sélection des prestataires.

3.3.6 Assurer un dialogue avec nos parties prenantes

Les parties prenantes sont essentielles au développement de la stratégie RSE du groupe.

Le contexte actuel, propice à des évolutions environnementales et sociétales importantes, favorise un dialogue solide avec elles. Reworld Media a cartographié ci-dessous les acteurs clés qui participent, directement ou indirectement, à la création durable de valeur.

| Parties prenantes | Enjeux | Modalités de dialogue |
|--|---|---|
| Audience (lecteurs, internautes, socionautes, participants aux événements, etc.) | Obtenir une information fiable et de qualité. | Les attentes des lecteurs sont régulièrement collectées au travers des questionnaires de satisfaction. |
| Clients (annonceurs et agences) | S'adresser à différentes couches de populations sur une multitude de supports. | Les attentes des annonceurs sont régulièrement collectées au travers des questionnaires de satisfaction. |
| Actionnaires | Assurer la transparence sur les performances financières et extra-financières, prendre part aux décisions stratégiques et de gouvernance. | Reworld Media développe une relation privilégiée avec ses actionnaires au travers notamment de son Club Actionnaires qui comprend 195 membres. Des réunions portant sur la stratégie du groupe sont organisées pour informer au mieux les actionnaires et leur permettre de poser leurs questions. |
| Analystes financiers et banques | Accroître la performance financière du groupe et approfondir la performance extra-financière. | Le groupe présente ses résultats annuels et semestriels. |
| Fournisseurs, sous-traitants | Renforcer les exigences RSE du groupe dans les relations commerciales à venir. | Dans l'exercice de ses activités de médias, Reworld Media travaille étroitement avec des papetiers, des imprimeurs pour développer un sourcing responsable du papier. |
| Salariés et représentants du personnel | Harmoniser les avantages sociaux et assurer la fluidité du dialogue entre les différents métiers du groupe ainsi qu'avec la gouvernance. | Reworld Media met en place des enquêtes de satisfaction fréquentes auprès des salariés, organise des consultations et des négociations régulières avec les IRP, facilite l'organisation des élections par le recours au vote électronique. Quand cela est possible, des événements fédérateurs à destination des managers et collaborateurs sont organisés. |

3.4 Optimiser

La protection de l'environnement est intégrée à l'ensemble des étapes industriels et de service. L'enjeu pour Reworld Media est de trouver le bon équilibre entre les principales contraintes industrielles de l'impression et du stockage des données avec la prise en compte de l'environnement. Tout cela se traduit par la mise en œuvre d'une politique carbone, de l'éco-conception et de la gestion du numérique. L'environnement est au cœur de la politique du groupe et elle se traduit à chaque niveau par des actions industrielles.

3.4.1 Mettre en œuvre une politique générale en matière environnementale

Le groupe Reworld Media est organisé de sorte à prendre en compte tous les enjeux environnementaux et principalement les enjeux de conception et de production des magazines. Parmi les principaux enjeux, on retrouve la gestion de la pollution de l'air, l'intégration de l'économie circulaire dans la production des supports de diffusion - de l'utilisation des matières premières à la gestion des déchets - l'optimisation des déplacements, le numérique responsable ou encore la prise en compte de la biodiversité. Tous ces enjeux doivent mener Reworld Media à réduire sa pression sur l'environnement

malgré une croissance portée par l'acquisition de nouvelles sociétés, la création de nouvelles activités et la croissance organique du groupe.

Dans un contexte de pandémie mondiale, certains indicateurs concernant les consommations en eau, en énergie ou en papier de bureau affichent une baisse entre 2020 et 2021. Le groupe mettra en place des objectifs quantitatifs de réduction de ses consommations en se référant à l'année 2022.

3.4.2 Réduire toutes les pollutions

Reworld Media porte une attention particulière à la santé de ses collaborateurs. La qualité de l'air intérieur fait partie des enjeux sanitaires identifiés par le groupe qui s'exprime sous deux formes :

- Le matériel informatique (ordinateurs, photocopieurs, imprimantes) représente une source importante de particules fines, d'ozone et de COV (Composés Organiques Volatils) ;
- Les produits d'entretien utilisés quotidiennement sont source de formaldéhyde et COV.

Afin de suivre et de garantir une qualité optimale de l'air intérieur, le groupe a installé des sondes CO₂ sur les reprises de ventilation des salles de réunion asservies à la vitesse d'apport d'air neuf. Celles-ci permettent un renouvellement parfait de l'air.

Les filtres des centrales de traitement de l'air (CTA) sont régulièrement changés :

- Les filtres à 65 % sont changés quatre fois par an ;
- Les filtres à 85 % sont changés deux fois par an ;

- Les cassettes terminales dans les bureaux sont changées une fois par an.

En 2020, le groupe a investi un total de 382 000€ pour améliorer la qualité de l'air intérieur du site de Boulogne-Billancourt. À l'avenir, Reworld Media prévoit une enveloppe budgétaire pour maintenir un haut niveau de qualité de l'air intérieur de ses bâtiments.

Enfin, le site de Montlhéry (91) est particulier puisqu'il accueille la rédaction d'Auto Plus et procède à des essais de véhicules thermiques. Dans ce cadre, le site a mis en place une signalétique sur les produits dangereux : affichage de la mention « Agents Chimiques Dangereux », les dangers et les incompatibilités de stockage sont également expliqués. Ce stockage des produits contenant des Agents Chimiques Dangereux se fait dans des bacs de rétention en respectant les compatibilités. Les Agents Chimiques Dangereux peuvent être de l'acétone, du dégraissant, de l'essence F, du lubrifiant silicone ou encore du white spirit. Ces produits peuvent être inflammables, nuire gravement à la santé et/ou polluer.

3.4.3 Mettre en place une économie circulaire

3.4.3.1 Utiliser durablement les ressources

La prise en compte des questions environnementales et particulièrement de la gestion des matières premières et de l'énergie s'est imposée avant la mise en place d'une démarche RSE structurée. Le cœur d'activité de Reworld Media impacte principalement trois aspects environnementaux :

- La consommation de papier vierge ;
- La consommation d'énergie et d'eau pour le fonctionnement des bâtiments ;

- La consommation de carburant pour les déplacements professionnels.

Pour chacune de ces consommations, Reworld Media applique des politiques ambitieuses afin de réduire l'impact de son activité sur l'environnement.

Papier

L'année 2021 a été marquée par une pénurie historique de papier. La demande en papier s'est envolée en même temps que la relance des économies mondiales. Ce marché mondial conserve les stigmates de la pandémie qui a bousculé les habitudes des consommateurs. En effet, les confinements successifs ont accéléré les achats en ligne et donc les besoins en emballage pour les livraisons. Les fournisseurs de pâte à papier ont saisi cette opportunité, limitant parallèlement la production de papier pour livres et magazines.

Les équipes de Reworld Media se sont organisées afin de trouver des gisements permettant la parution des magazines. L'équilibre entre approvisionnement en papier et impact environnemental a été bouleversé. Reworld Media tente de répondre aux obligations environnementales portées par CITEO notamment sur l'utilisation de matériaux responsables

et renouvelables et sur la recyclabilité des magazines. Les indicateurs CITEO montrent une baisse de l'écocontribution en nature, cette baisse est principalement due à la stratégie de Reworld Media visant à réduire les malus liés à la recyclabilité des matériaux, à la contamination des matières à recycler (huiles minérales), etc.

Le groupe édite aujourd'hui 9 de ses titres sur du papier 100% recyclé (papier intérieur). Reworld Media porte également une attention très particulière aux pertes liées à la production, notamment celles du taux de gâche. Chaque magazine fait donc l'objet d'une réflexion afin d'organiser l'impression avec les techniques garantissant un minimum de gâche.

| | 2020 | 2021 | Objectif(s) |
|--|-----------|--------|---|
| Achat de papier en tonnes pour les l'impression des magazines | 27 206(*) | 31 775 | Variable en fonction du nombre de titres, de parutions, de la pagination, et du type de papier disponible |
| Part des achats de papier certifié PEFC | 100% | 100% | 100% |
| Nombre de pages de publicité servies en faveur de CITEO (écocontribution en nature au titre de l'année précédente) | 140 | 85 | Calcul fait par CITEO chaque année |

(*) Données 2020 disponibles pour les filiales Reworld Media Magazines et Editions Mondadori Axel Springer

La crise des matières premières, un casse-tête multifactoriel

Nathalie Gerin, Paper Manager, Reworld Media

L'année 2021 a été marquée par une tension historique sur le marché du papier, comment avez-vous géré cette difficulté ?

Reworld Media produit et diffuse différents magazines avec des spécificités nécessitant de chercher le bon type de papier et d'imprimerie pour chacun d'entre eux. C'est donc un équilibre fragile entre les besoins industriels et les normes environnementales, avec pour objectif d'imprimer en temps et en heure chaque parution. Il est vrai que la pénurie que nous subissons augmente les tensions lors des négociations sur le prix mais également sur les délais de livraison. Le groupe a tout de même su s'organiser en conséquence en essayant de limiter l'impact sur sa marge et sur ses processus industriels.

Quelles sont les causes de cette pénurie ?

Elles sont multifactorielles, c'est d'une part une réorganisation de l'industrie papetière avec des fermetures en France et en Europe de plusieurs usines, d'autre part l'augmentation du commerce en ligne et des besoins en carton, qui a réorienté de nombreux flux vers ces débouchés. La conséquence est simple : moins de gisement pour la presse et le prix de la pâte à papier a bondi de 60% entre juillet 2020 et juillet 2021, passant de 810 à 1 310 dollars par tonne.

Comment se présente 2022 ?

La tendance engagée devrait durer sur le court terme, on s'attend à une forte augmentation en 2022. Il faudra être patient et surtout ne pas céder à la panique et anticiper les besoins sur des périodes plus longues.

Énergie

La COVID-19 a chamboulé le monde du travail, impliquant du jour au lendemain des changements temporaires mais importants dans nos façons de communiquer et de collaborer. Durant les confinements obligatoires, un grand nombre d'occupants de bureaux ont dû faire du télétravail délaissant de nombreux mètres carrés. Une régulation de la pandémie laisse entrevoir un retour à la normale dans les mois à venir et donc un retour en présentiel des collaborateurs.

C'est dans ce contexte que la question des consommations d'énergie s'est inscrite en 2021 : un taux d'occupation des locaux en résonnance directe avec la limitation des déplacements liée aux mesures gouvernementales de distanciation sociale. L'énergie représente un poste majeur pour Reworld Media. Elle correspond à l'usage du parc immobilier possédé ou loué par le groupe, principalement des bureaux pour l'accueil des salariés. En France, deux sites accueillent les

salariés : Bagneux et Boulogne-Billancourt. À l'international, l'entité Tradedoubler dispose de bureaux dans 11 pays, en Allemagne, au Brésil, en Suisse, en Espagne, en Finlande, en Italie, aux Pays-Bas, en Norvège, en Suède, en Pologne et à Singapour.

Afin de réduire les consommations énergétiques des bâtiments, Reworld Media a opté pour la mise en place de pompes à chaleur sur les deux principaux sites en France et l'utilisation d'un système intelligent (GTB) pour piloter le chauffage, la ventilation et la climatisation des infrastructures. Les bureaux de Boulogne-Billancourt ont été équipés d'éclairages LED en plus d'une rénovation thermique. Pour les bureaux de Bagneux, des protections solaires sont prévues sur toutes les façades pour garantir le confort des occupants.

Au-delà de ces actions concrètes, Reworld Media utilise les standards internationaux BREEAM® et HQE Excellent pour évaluer l'impact environnemental de son bâtiment de Bagneux et attester de ses hautes performances environnementales. De nombreux critères sont pris en compte pour l'analyse du bâtiment :

- La gestion de l'énergie ;
- Le niveau de pollution des bâtiments ;
- La gestion de l'eau ;
- La valorisation des déchets ;
- L'utilisation de processus innovants ;
- Le management des personnes ;

- L'accès à des transports durables ;
- La santé et bien-être des occupants.

L'objectif de ces certifications est multiple, elles permettent d'attester et mettre en avant les performances et les qualités environnementales intrinsèques des bâtiments, d'anticiper les réglementations en vigueur et d'afficher clairement et précisément le niveau d'engagement de Reworld Media. C'est pourquoi le groupe attache une importance particulière aux démarches de certification de management de l'environnement car elles permettent de mieux évaluer les impacts sur l'environnement d'un site et de les réduire.

| En France ⁽¹⁾ | 2020 | 2021 |
|--|----------------|--------------|
| Consommation d'électricité - site de Boulogne-Billancourt en MWh | 260,0 | 239,8 |
| Consommation d'électricité - site de Bagneux en MWh | Non disponible | 175,6 |
| Total en MWh | | 415,4 |

(1) Sites situés au 8 rue Barthélémy D'Anjou, 92100 Boulogne-Billancourt (Bâtiment C) et 40, avenue Aristide Briand, 92220 Bagneux

Eau

L'eau est une ressource rare qui se doit d'être préservée et économisée. Reworld Media limite ses consommations aux besoins sanitaires des utilisateurs des bureaux. Malgré tout, le groupe suit de très près les consommations d'eau de ses bureaux. Dans sa lutte contre le gaspillage, les sanitaires des bureaux de Bagneux ont été équipés de mitigeurs à détection de présence, équipement permettant de faire jusqu'à 70%

d'économie d'eau. Pour préserver les ressources en eau, un détecteur de fuite a également été installé sur le compteur général.

| Site de Bagneux, en France | 2021 |
|--|-------|
| Consommation d'eau - site de Bagneux en m ³ | 1 201 |

Déplacements

Les transports représentent plus d'un quart des émissions de gaz à effet de serre en France. Les divers confinements liés à la COVID-19 ont permis de faire baisser les émissions de CO₂ : 50% de la baisse mondiale est liée à la baisse de la consommation de pétrole dans le secteur des transports, selon l'Agence internationale de l'énergie. De multiples solutions existent pour réduire l'empreinte carbone des déplacements des salariés.

La situation géographique des sites de Reworld Media permet aux salariés de bénéficier d'infrastructures de transports en commun nombreuses et diversifiées : Vélib' Métropole (service de location de la métropole du Grand Paris), bus, métro et RER. Ces positions stratégiques permettent aux collaborateurs du groupe de favoriser des déplacements domicile-travail faiblement émetteurs en gaz à effet de serre.

Les déplacements professionnels quant à eux sont nombreux et nécessaires aux différents métiers de Reworld Media. Ils sont essentiels pour le travail journalistique, pour lier une relation étroite et de confiance avec les clients et les partenaires commerciaux et pour développer économiquement le groupe. Bien que l'aspect humain dans les relations professionnelles reste un axe majeur de développement de Reworld Media, l'utilisation de la visioconférence prend désormais une place importante dans les échanges, permettant ainsi de

limiter les déplacements des salariés. Pour se faire, l'ensemble des collaborateurs est équipé d'une application de communication collaborative (Microsoft Teams).

Lorsque les déplacements s'avèrent inévitables ou nécessaires à l'activité, Reworld Media s'engage à déployer une flotte de véhicules moins carbonée. Pour cela, le parc automobile aujourd'hui équipé de 10% de véhicules hybrides ou électrique augmentera de manière significative dès 2022 à l'occasion du renouvellement progressif des véhicules de fonction. Afin de réduire la consommation de carburant, Reworld Media effectue un suivi des consommations. Ce suivi permet de déployer une stratégie de réduction des consommations de carburant en mettant en place une limitation des remboursements des frais de carburant (plafonnement des cartes essence), une sensibilisation, une formation et un suivi de l'éco-conduite respectant les règles de la Sécurité Routière :

- Optimiser les trajets et les regrouper ;
- Entretenir les véhicules, supprimer les charges inutiles et vérifier la pression des pneus ;
- Adopter une conduite souple ;
- Réduire sa vitesse km/h ;
- Couper le moteur lors d'un arrêt prolongé ;
- Optimiser l'utilisation de la climatisation.

3.4.3.2 Prévenir et gérer les déchets

Selon le rapport de l'alliance GreenIT 2019, les objets numériques dans le monde représentent près de 34 milliards d'équipements (sans compter les claviers, souris, clés USB et autres chargeurs). Chaque personne sur terre possède en moyenne 8 équipements électroniques et la masse totale de ces objets atteint les 223 millions de tonnes.

Dans l'Hexagone, 939 millions d'équipements électriques et électroniques (EEE), dont 229 millions d'EEE professionnels, ont été mis sur le marché en 2018 (+8% en un an), rapporte l'ADEME. L'impact environnemental du matériel informatique est donc important par le nombre d'équipements mais également par sa production et son utilisation. La fabrication d'un ordinateur portable nécessite 800 kg de matière, dont des

Ordinateurs et téléphonie

Reworld Media a une politique très simple : la gestion du matériel informatique se fait sur le critère des besoins des collaborateurs. Il n'y a donc pas de matériel superflu, l'attribution d'un nouvel équipement ne peut répondre uniquement à des critères de confort. Au-delà de cette philosophie générale, Reworld Media a vécu une année 2021 riche en changements.

Le premier point majeur est le remplacement de 150 postes fixes par des ordinateurs portables. Ce point de passage doit amener au remplacement de 550 postes de travail fixes d'ici 2024.

Consommation de papier

L'année 2021 a été marquée par la suppression des imprimantes individuelles et l'optimisation des imprimantes collectives. Pour ce faire, le groupe Reworld Media a limité la possibilité d'avoir une imprimante individuelle aux services ayant une obligation de confidentialité et donc qui ne peuvent imprimer via les imprimantes collectives.

Concernant les imprimantes collectives, l'année 2021 a permis l'installation d'une authentification des impressions par badge permettant de libérer l'impression lorsque le collaborateur est

métaux précieux (argent, or, cuivre, palladium, etc.) extraits de mines très énergivores. Selon l'étude menée par Green IT, 62% des émissions de gaz à effet de serre du numérique sont générées lors de la phase d'utilisation des appareils.

Ce constat guide la stratégie de Reworld Media sur la prévention et la gestion des déchets bien qu'ils se limitent principalement aux déchets électroniques (ordinateurs et téléphonie) ainsi que de papier. Le mise en place d'une stratégie de prévention et de gestion des déchets répond à trois enjeux :

1. Optimiser les achats pour limiter le gaspillage ;
2. Lutter contre le gaspillage ;
3. Favoriser le recyclage.

Les postes fixes restants répondent à des utilisations particulières liées à des performances spécifiques : vidéos, maquettage, etc.

2021 : remplacement de 150 postes

2022 : remplacement de 160 postes

2023 : remplacement de 140 postes

2024 : remplacement de 130 postes

physiquement à l'imprimante. Cette technique limite le gaspillage de papier et l'oubli des impressions qui deviennent rapidement périmées et donc inutiles, d'augmenter la sécurisation des documents confidentiels et enfin d'obtenir un gain financier.

Enfin, Reworld Media est très attentif à la fin de vie des équipements électriques et électroniques. Lorsque des ordinateurs, téléphones, imprimantes arrivent en fin de vie et qu'ils ne peuvent être redistribués à des salariés, ils sont remis à des brokers permettant une traçabilité des déchets que nous confions.

| France ^(*) | 2020 | 2021 | Objectifs |
|--|---------|---------|---|
| Part du papier certifiée PEFC pour usage de bureau | 100% | 100% | |
| Nombre d'impressions de bureau par an | 977 000 | 880 000 |  |

(*) Sites situés au 8 rue Barthélémy D'Anjou, 92100 Boulogne-Billancourt et 40, avenue Aristide Briand, 92220 Bagneux

3.4.4 Agir pour limiter le changement climatique

L'activité de Reworld Media est tournée vers l'utilisation du numérique et notamment par la possibilité pour les lecteurs et les clients de lire, visionner et écouter des contenus sur internet. Le numérique est un véritable levier économique et social permettant l'accès à l'information partout et en temps réel. Il est perçu comme un moyen de réduire la consommation

d'énergie alors que son impact est largement sous-estimé. Selon le rapport du think tank The Shift Project « Climat : l'insoutenable impact de la vidéo en ligne » (2019), la vidéo en ligne génère à elle seule près de 60% des flux de données mondiaux et plus de 300 millions de tonnes de CO₂ par an.

3.4.4.1 Optimiser le stockage des données numériques

Ces 3 dernières années, la volumétrie des données de Reworld Media a été multipliée par 6 passant de 400 téraoctets à 2,5 pétaoctets. Conscient de l'impact du numérique et des ressources importantes nécessaires à la production de ces contenus digitaux (photographie, vidéos, son, etc.), Reworld Media a internalisé sa mise en œuvre, contrairement à l'archivage qui est externalisé dans un stockage froid et très froid conçu par Amazon Glacier - site d'hébergement proposé par Amazon Web Services. Cette solution permet de limiter le coût financier du stockage numérique mais également de

réduire les émissions de GES, le stockage froid étant particulièrement peu émetteur. Le passage d'un environnement chaud à froid ou très froid permet de faire basculer de la volumétrie d'un environnement du plus chaud au plus froid, c'est-à-dire d'un environnement en ligne mais avec des temps de récupération des données plus longs. Le délai pour récupérer des données dans le très froid est de 12h à 48h. Le paramétrage de la descente d'archive est automatique : un projet dont les *rush* n'ont pas été utilisés pendant 5 à 6 semaines descend d'un niveau.

3.4.4.2 Utiliser les outils efficaces pour un usage responsable du numérique

Pour limiter les émissions de GES et améliorer le confort des utilisateurs, certains médias du groupe comme lacremedugaming.fr propose un *Dark Mode* ou « mode sombre » permettant d'économiser les batteries et les consommations énergétiques. Cette fonction devrait se généraliser sur l'ensemble

des sites internet du groupe dans les années à venir. Le groupe travaille également à la diminution de l'interrogation des serveurs grâce à un système de cache préchargeant les pages des sites internet permettant d'éviter d'interroger les serveurs.

3.4.5 Protéger la biodiversité

La protection de la biodiversité s'intègre dans la politique globale de Reworld Media et s'appuie principalement sur la gestion des sites de bureaux. En 2021, trois principales actions ont été mises en œuvre :

- Baisse de l'artificialisation des sols ;
- Augmentation de la surface non imperméabilisée ;
- Végétalisation des sites : 400m².

| France ^(*) | 2020 | 2021 |
|--|------|------|
| Espace végétalisé - Site de Boulogne-Billancourt en m ² | 50 | 50 |
| Espace végétalisé - Site de Bagneux en m ² | 500 | 900 |

(*) Sites situés au 8 rue Barthélémy D'Anjou, 92100 Boulogne-Billancourt et 40, avenue Aristide Briand, 92220 Bagneux

3.5 Promouvoir

Première source de richesse de Reworld Media, les salariés constituent une priorité dans toutes les actions du groupe. Leur singularité et leurs différences sont une force pour Reworld Media qui prône l'esprit d'équipe, le sens de l'initiative et l'optimisme à toute épreuve. Le groupe sait s'entourer des meilleurs talents et les accompagne tout au long de leur carrière avec la volonté de promouvoir au quotidien l'engagement, l'épanouissement personnel et le bien-être au travail. Reworld Media met tout en œuvre pour permettre à chacun et à chacune d'évoluer, de se former en permanence et d'être force de proposition pour grandir au sein d'un leader en mouvement.

3.5.1 Développer les compétences de tous les salariés

Reworld Media souhaite donner l'opportunité à ses collaboratrices et ses collaborateurs d'évoluer, de se former en permanence et d'être force de proposition pour grandir au sein d'un groupe en mouvement.

Pour développer la culture digitale, Reworld Media a créé en 2020 son propre organisme de formation : Reworld Media Campus. Fort du succès des premières actions de formation menées au sein de ses équipes et des nombreuses demandes émanant de son écosystème (clients, partenaires, etc.), le groupe a décidé de faire bénéficier de ses expertises à l'externe. Après avoir obtenu la certification Qualiopi en 2021, l'organisme de formation Reworld Media Campus se donne pour mission d'accompagner toutes les entreprises souhaitant allier développement des compétences de leurs collaborateurs et de leurs managers avec croissance de leur activité. Force d'un catalogue de plus d'une quinzaine de formations axées sur les compétences du groupe, l'organisme de formation répond ainsi aux enjeux actuels des entreprises. Les actions de formation proposées par Reworld Media Campus sont pragmatiques, assurées par des formateurs issus du monde de l'entreprise et privilégient l'apprentissage par la pratique afin de faire de chaque participant un acteur engagé de sa formation.

Reworld Media Campus propose 6 thématiques phares en réponse aux enjeux actuels des entreprises :



Pour en savoir plus : www.reworldmediacampus.com/nos-formations/

Les salariés du groupe jouent un rôle central dans l'animation du Reworld Media Campus puisqu'ils peuvent être amenés à animer certains modules de formation. En mettant à disposition leurs savoir-faire et leurs compétences, les collaborateurs participent ainsi à consolider les liens entre les différentes équipes de Reworld Media et à partager la culture et l'expertise de l'entreprise avec l'extérieur.

Reworld Media Campus propose également des formations aux collaborateurs du groupe. L'une des formations phare est celle sur l'intrapreneuriat à laquelle plusieurs managers ont participé. Cette formation permet aux salariés de développer leurs sens de l'initiative et leur capacité à innover en permanence. Des compétences qui s'avèrent être clés dans un paysage médiatique en perpétuelle évolution, avec un marché du travail tendu puisque certaines nouvelles compétences se font encore très rares.

| En France ¹⁰ | 2020 | 2021 |
|--|-------|-------|
| Heures de formation | 1 182 | 1 445 |
| Coût annuel formation en K€ | 172 | 267 |
| Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation | 187 | 151 |

3.5.2 Maximiser l'inclusion par l'emploi

¹⁰ Les données présentées au titre de la France sont hors contrats de piges, et concernent les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, à l'exception des filiales de Tradedoubler en France (Tradedoubler SARL et R-Advertising) ainsi que des sociétés Eeple, Presse Manette et Apps TV, acquises par Reworld Media fin octobre 2021.

Depuis sa création, Reworld Media met sa position d'employeur au service des populations parfois éloignées de l'emploi comme les jeunes ou les demandeurs d'emploi. Cette ambition passe notamment par la formation, puisque Reworld Media Campus a développé des formations gratuites à destination des jeunes diplômés ou des demandeurs d'emploi pour maximiser leur employabilité.

Avec l'arrivée de plus de 129 nouvelles recrues en contrat à durée indéterminée, le groupe s'est attaché à favoriser la diversité au sein de ses équipes et à offrir un environnement de travail inclusif en s'investissant à plusieurs niveaux.

Durant l'année 2021, l'insertion professionnelle des jeunes a également été au cœur des ambitions de Reworld Media en matière d'inclusion. Plusieurs jeunes ont intégré les équipes du groupe afin de découvrir ses métiers et de développer leurs compétences dans le digital. Une attention particulière a été portée aux jeunes les plus éloignés de l'emploi. Reworld Media Campus et Oreegami, école de marketing digitale pour l'égalité des chances, ont allié leurs expertises afin de proposer une formation 100% gratuite de « Chargé(e) d'acquisition online ». Alliant théorie et pratique, ce programme permet aux demandeurs d'emploi sélectionnés d'acquérir les bases du

marketing digital et de maîtriser tous les leviers de l'acquisition online comme la publicité sur les réseaux sociaux, la publicité sur les moteurs de recherche ou encore le native advertising et l'email marketing. À l'issue d'une formation initiale de 3 mois, les participants ont la possibilité de rejoindre les équipes du groupe dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ce qui permet aussi de répondre au besoin de Reworld Media d'attirer de nouveaux talents formés aux métiers de demain. Les participants de la formation de « Chargé(e) d'acquisition online » bénéficient également d'un accompagnement au développement personnel assuré par des coachs certifiés. Les jeunes candidats peuvent alors développer des softskills nécessaires à leur bonne insertion professionnelle : la confiance en soi, la capacité d'adaptation, le travail en équipe ou encore la prise de parole en public.

Le groupe a accueilli une centaine de stagiaires et d'apprentis et un total de 129 nouveaux salariés ont rejoint les équipes en CDI. Afin de maximiser leur inclusion, un parcours d'intégration a été élaboré avec l'aide d'un nouvel outil digital hevaxel. Chaque nouvel arrivant est accueilli par un budy, collaborateur du groupe, qui se charge de l'accompagner tout au long de sa période d'intégration.

| En France ¹¹ | 2021 |
|---|------|
| Taux de salarié en situation de handicap - Reworld Media | 1,6% |
| Nombre de contrats CDD transformés en contrats CDI - Reworld Media | 7 |
| Nombre de contrats d'alternance transformés en contrats CDI - Reworld Media | 2 |

3.5.3 Assurer l'égalité professionnelle

Depuis la création du groupe, Reworld Media place l'égalité femmes-hommes au centre de son développement, que ce soit au niveau du recrutement, de l'accès à la formation, de l'équité des rémunérations ou des sujets traités dans ses médias.

Cette année, la mise en place de plans d'action Égalité Femmes-Hommes au sein de l'UES RMM-EMAS et de la société RMC a permis de poursuivre différents objectifs en matière de formation et recrutement.

Aussi, le groupe met tout en œuvre pour maintenir un index de l'égalité professionnelle élevé. Par exemple, lors des Négociations Annuelles Obligatoires, une vigilance est donnée à l'équilibre des salaires entre les femmes et les hommes et une

enveloppe est dédiée aux rattrapages salariaux. L'index de l'égalité professionnelle permet de mesurer les écarts entre les femmes et les hommes dans différents domaines : la rémunération (40pts), les augmentations annuelles de salaire (20 pts - sauf pour les sociétés RMF et RMC, inférieures à 250 salariés et dont le nombre de points est alors de 35), les promotions (15 pts - uniquement pour les entreprises de plus de 250 salariés), les augmentations au retour de congé maternité (15 pts) et la présence de femmes parmi les plus gros salaires de l'entreprise (10 pts).

Le groupe travaille également sur la mixité au sein des instances de gouvernance : le comité de direction compte 23% de femmes.

| En France ¹² | 2020 | 2021 | Objectifs |
|--|----------|-----------|---|
| REWORLD MEDIA FACTORY | 92 / 100 | 94 / 100 | Maintien du niveau des index de l'égalité professionnelle |
| REWORLD MEDIA CONNECT | NA | 100 / 100 | |
| REWORLD MEDIA MAGAZINES - EDITIONS MONDADORI AXEL SPRINGER (UES) | 86 / 100 | 89 / 100 | |

¹¹ Les données présentées au titre de la France sont hors contrats de piges, et concernent les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, à l'exception des filiales de Tradedoubler en France (Tradedoubler SARL et R-Advertising) ainsi que des sociétés Eeple, Presse Manette et Apps TV, acquises par Reworld Media fin octobre 2021.

¹² Les données présentées au titre de la France sont hors contrats de piges, et concernent les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, à l'exception des filiales de Tradedoubler en France (Tradedoubler SARL et R-Advertising) ainsi que des sociétés Eeple, Presse Manette et Apps TV, acquises par Reworld Media fin octobre 2021.

3.5.4 Préserver la santé des collaborateurs et améliorer leur bien-être

Face à la pandémie de la COVID-19, la priorité de Reworld Media est plus que jamais de préserver son capital humain, qui est sa première richesse, et de protéger la santé de ses collaborateurs. Cette ambition passe par la mise en place et la mise à jour régulière du plan de continuité de l'activité en période de pandémie, par une vigilance donnée à l'équilibre des temps de vie, à la prévention des risques physiques et psycho-sociaux, à l'ergonomie au travail ou encore au soutien à la parentalité.

Prévenir et réduire les RPS

Durant l'année 2021, les équipes ont dû faire face à de multiples défis : prolongement de la crise sanitaire, poursuite des réorganisations initiées en 2020 à la suite de l'intégration de Mondadori France, agrandissement et modernisation du siège social situé à Boulogne-Billancourt.

Dans ce contexte, des évaluations quantitatives ont été menées au sein de l'UES RMM-EMAS auprès des collaborateurs sur les conditions de vie au travail et sur le retour d'expérience du recours au télétravail pendant la pandémie. Ces enquêtes ont permis de comparer le niveau de risques psychosociaux des collaborateurs en télétravail et au bureau. En termes de conditions de travail, l'évaluation menée auprès des collaborateurs a mis en exergue le sentiment d'un collectif de travail solidaire et la fierté d'appartenir au secteur de la presse. Aussi, les collaborateurs considèrent leur travail utile et porteur de sens. Elle a également révélé la nécessité de renforcer la cohésion entre les équipes présentes sur les différents sites, ainsi que la communication et le partage de la vision stratégique auprès des collaborateurs. Ces enquêtes ont servi de socle pour la mise en place d'une politique d'évaluation et de prévention des risques et d'amélioration de la qualité de vie au travail.

Le groupe a eu à cœur de préserver la santé mentale de ses collaborateurs en faisant appel à une psychologue au travail en 2021. Les salariés qui le souhaitaient ont eu l'opportunité

d'aborder avec un professionnel les potentielles difficultés rencontrées. Les collaborateurs ont bénéficié au total de 55 demi-journées de consultations. Aussi, des sessions de sensibilisation aux RPS ont été déployées à destination des managers, des personnels RH et de la direction, et des sessions de formation ont été organisées afin de prévenir les risques liés travail à distance au et permettre aux managers de faire face au nouveau défi du management en distanciel.

Conscient que les journées de travail assis derrière un écran peuvent entraîner des troubles musculosquelettiques (TMS), le groupe a souhaité les prévenir à travers différents dispositifs. La Direction des Ressources Humaines a communiqué un guide préventif sur les bonnes postures à adopter en position assise ainsi que des exemples d'exercices à pratiquer tout au long de la journée. Le groupe a fait également appel à un ergonome du travail pour accompagner les projets de réorganisation. Comme en 2020, les équipes de Reworld Média ont pu bénéficier de cours de yoga.

| En France ¹³ | 2021 |
|------------------------------------|-------|
| Absence maladie en nombre de jours | 8 826 |
| Taux d'absentéisme | 4,7% |

Réduire les accidents de travail et de trajet Formations santé et sécurité

Pour prévenir des accidents de travail et de trajet, plusieurs formations ont été proposées tout au long de l'année aux salariés des différentes entités et services du groupe.

Certains salariés volontaires ont suivi la formation de salarié sauveteur secouriste du travail (SST), dont le rôle est de pouvoir analyser la gravité d'un accident, de réagir en fonction et de prévenir les secours tout en appliquant les gestes de premiers secours. Les 14 heures de formation se sont déroulées durant deux jours au mois d'octobre 2021. À l'issue des deux jours de formation, les 14 salariés ont pu obtenir un certificat délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels valable au niveau national pour une durée de 24 mois. Ce certificat donne l'équivalence à l'unité d'enseignement

« Prévention et secours civique de niveau 1 » (PSC1) du ministère de l'Intérieur.

Enfin, une mise à jour du DUERP a été effectué dans le courant de l'année avec les services spécialisés de la médecine du travail et les représentants du personnel.

| En France ¹⁴ | 2021 |
|--|------|
| Nombre d'accidents du travail | 2 |
| Taux de fréquence des accidents du travail | 2,19 |
| Taux de gravité des accidents du travail | 0,05 |

Accompagner les salariés au quotidien

Pour donner la possibilité aux collaborateurs de faire face aux aléas du quotidien, Reworld Media a fait appel à une assistante sociale, disponible une fois par mois sur site et tous les jours joignable par téléphone. Les collaborateurs ont alors accès à un accompagnement social à n'importe quel moment et ce, dans la confidentialité la plus totale.

Aussi, soucieux du bien-être de ses collaborateurs au travail comme dans leur vie privée, Reworld Media a tenu à rappeler

l'existence des dispositifs d'aide au logement dont ils peuvent bénéficier. La Direction des Ressources Humaines a donc lancé une campagne de communication par mail à la rentrée 2021 afin de présenter le dispositif de demande de logement social aux salariés. Un guide sur le dispositif « Action logement » a été communiqué afin de leur présenter les démarches à suivre pour obtenir un logement social.

¹³ Les données présentées au titre de la France sont hors contrats de piges, et concernent les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, à l'exception des filiales de Tradedoubler en France (Tradedoubler SARL et R-Advertising) ainsi que des sociétés Eeple, Presse Manette et Apps TV, acquises par Reworld Media fin octobre 2021.

¹⁴ Les données présentées au titre de la France sont hors contrats de piges, et concernent les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, à l'exception des filiales de Tradedoubler en France (Tradedoubler SARL et R-Advertising) ainsi que des sociétés Eeple, Presse Manette et Apps TV, acquises par Reworld Media fin octobre 2021.

Repenser l'organisation du travail

Aménagement du temps de travail

Cette année un accord relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail a été négocié avec les représentants du personnel au sein de la régie commerciale. Un second accord collectif a été conclu visant notamment à octroyer le droit à des congés supplémentaires en fonction de l'ancienneté des collaborateurs.

Gestion du télétravail dans un contexte de pandémie

Dans le cadre des mesures de prévention contre la COVID-19, le télétravail a largement été généralisé auprès des salariés dès lors que les missions ou l'équipement informatique le permettait. En 2021, le groupe a tenu à poursuivre son fort engagement. Au premier trimestre 2021, les salariés de Reworld Media ont été invités à répondre à un questionnaire sur leur expérience de télétravail généralisé. Cela a été l'occasion de faire un premier bilan sur les modalités de télétravail mises en place et d'évaluer le niveau de satisfaction des collaborateurs. Ce questionnaire anonyme a également pu faire remonter les principaux problèmes rencontrés par les salariés aussi bien dans leur organisation de travail que dans le management. Il en est ressorti que la mise en place du télétravail généralisé a permis de réduire le stress entraîné par la crainte d'être contaminé par la COVID-19 tout en mettant en évidence certains risques liés au télétravail (plus grande difficulté à entretenir de nouvelles relations et à communiquer, dégradation de

l'ambiance de travail, isolement, perte de créativité, difficultés de manager à distance, déconnexion plus difficile, etc.).

Lors du second semestre 2021, après plusieurs mois de préparation, le nouveau site intranet myeworld a été lancé à destination de tous les salariés du groupe. Dans un contexte de travail en distanciel croissant, l'objectif est d'optimiser la communication et de fédérer les équipes des deux sites français - Boulogne-Billancourt et Bagneux - en favorisant les échanges de bonnes pratiques et la convivialité. Un réseau social d'entreprise, Yammer, a également été créé afin d'améliorer les échanges instantanés entre collaborateurs. Enfin, pour que les salariés puissent continuer de bénéficier des mêmes avantages du présentiel, la prise en charge des frais de repas a été maintenue pendant les jours de télétravail.

Formalisation du droit à la déconnexion

Afin d'encadrer les pratiques de télétravail, la Direction des Ressources Humaines rappelle régulièrement aux salariés, via des communications internes ou lors des entretiens annuels, les principes essentiels relatifs au droit à la déconnexion contenus dans la charte informatique ou dans la charte spécifique relative droit à la déconnexion. Celle-ci stipule notamment « le droit du salarié à ne pas être connecté aux outils numériques professionnels et à ne pas être contacté (y compris sur ses outils de communication personnels) pour un motif professionnel en dehors de son temps de travail habituel ».

Soutenir la parentalité

Depuis le 1^{er} juillet 2021, le congé légal de paternité est passé de 11 à 25 jours pour une naissance simple. Reworld Media a profité de l'occasion pour rappeler aux collaborateurs leurs droits au travers d'une communication spécifique.

Aussi, les collaboratrices de certaines sociétés du groupe relevant de la convention collective nationale de la publicité (3

sociétés) peuvent bénéficier d'un allongement de la durée de leur congé maternité.

En effet, une clause de cette convention leur permet de bénéficier d'un congé maternité de 18 semaines et d'un congé parental de 6 mois supplémentaires.

3.5.5 Soutenir le dialogue social

Dans un contexte multiculturel lié aux différentes acquisitions du groupe, Reworld Media s'appuie sur un dialogue social développé pour mieux informer l'ensemble des salariés, valoriser le travail des collaborateurs et fédérer les équipes en favorisant les échanges de bonnes pratiques et la convivialité.

Le dialogue social est animé séparément dans les différentes entités de Reworld Media. Il existe plusieurs Comités sociaux et économiques (CSE) et la Direction du groupe se réunit mensuellement avec les représentants du personnel. En 2021, une diversité de sujets a été abordée et les négociations ont porté sur différentes thématiques : les droits d'auteur des journalistes, le temps de travail, divers avantages sociaux. Dans les petites structures de Reworld Media sans délégué syndical, des accords sur le temps de travail ont tout de même pu être mis en place début 2022. En 2022, le renouvellement des membres du CSE de l'UES RMM-EMAS est également attendu.

Fédérer autour de l'ADN entrepreneurial et digital du groupe

Frédéric Bardet, DRH groupe, Reworld Media

Quels sont les grands bouleversements sociaux qui ont impacté le groupe ces dernières années ?

Pour accélérer son développement, Reworld Media opère une stratégie de croissance externe et de digitalisation pour renforcer et asseoir sa position de leader français des médias thématiques. Cette stratégie se traduit par une forte croissance des effectifs qui nécessite de fédérer nos différentes populations de salariés. Avec l'acquisition de Mondadori France, le groupe a doublé ses effectifs entre 2018 et 2019 et nous avons dû restructurer et réorganiser les fonctions stratégiques du groupe, notamment en filialisant et centralisant plusieurs services comme la régie commerciale, le digital ou la finance, et en harmonisant le statut collectif applicable dans certaines sociétés. Le groupe a continué en 2021 et continuera en 2022 de recruter pour accompagner la forte croissance du digital.

Comment la formation permet-elle de développer la culture d'entreprise de Reworld Media ?

En intégrant Mondadori France, deux cultures différentes ont dû s'apprivoiser : l'une tournée vers le digital et l'esprit entrepreneurial des startups et l'autre avec une culture de presse écrite très forte. Notre objectif est de faire naître une culture propre à Reworld Media à la croisée de ces deux mondes.

Comment le groupe fait-il grandir ses expertises par la formation de ses collaborateurs ?

Dans un contexte de transformation des métiers de la communication et de la création de contenus, Reworld Media a créé son propre centre de formation, Reworld Media Campus, pour former les salariés en interne comme en externe aux fonctions de demain. Notre groupe est en train de prendre part à la révolution des métiers des médias et de la communication, nous travaillons à la fois dans l'exigence et l'agilité avec les meilleurs experts de notre marché. Rejoindre Reworld Media représente une opportunité considérable dans une carrière.

3.6 Notes méthodologiques

3.6.1 Méthodologie de construction du rapport

Pour cette 2^{ème} édition de sa Déclaration de Performance Extra-financière, Reworld Media présente le bilan à fin 2021 de sa stratégie RSE TOP - Transmettre, Optimiser, Promouvoir. Cette stratégie initiée en 2020 a poursuivi son déploiement 2021, permettant au groupe d'exposer ses progrès en matière de développement durable.

Pour cette nouvelle édition, Reworld Media a renforcé son travail de centralisation des informations RSE en faisant appel à un prestataire qui a mis à disposition une plateforme digitale d'audit RSE. Cette plateforme intègre les standards internationaux les plus importants en matière de développement durable tels que l'ISO 26000, les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et le socle réglementaire franco-européen.

La Direction du Développement et de la RSE tient à remercier l'ensemble de ses parties prenantes pour leurs contributions. En interne, elle remercie notamment Gautier Normand, Directeur général et co-fondateur de Reworld Media, Frédéric Bardet, Directeur des ressources humaines et ses équipes, Jérémy Parola, Directeur des activités numériques, Jean-Charles Dumont, Directeur Informatique, Laetitia Quet, Directrice Administrative et Financière, Virginie Augagneur, Directrice générale adjointe de Reworld Media Ventures, Cédric Vincent, Directeur juridique et Nathalie Gerin, Paper manager.

En externe, elle remercie particulièrement Jérôme Verdier, fondateur de Woopen et Jean-François Clervoy, ingénieur et spatio-naute.

Conseil et rédaction : Positive Workplace

3.6.2 Tableau des indicateurs prioritaires

Indicateurs environnementaux

| Consommation d'énergie - France (*) | Unités | 2020 | 2021 |
|-------------------------------------|--------|----------------|-------|
| Consommation d'électricité | MWh | 260,0 (**) | 415,4 |
| Consommation d'eau (***) | M³ | Non disponible | 1 201 |

(*) Sites situés au 8 rue Barthélémy D'Anjou, 92100 Boulogne-Billancourt (Bâtiment C) et 40, avenue Aristide Briand, 92220 Bagneux

(**) Consommation d'électricité du bâtiment C du site de Boulogne-Billancourt

(***) Site situé au 40, avenue Aristide Briand, 92220 Bagneux

| Consommation de papier à usage interne / de bureau - France (*) | Unités | 2020 | 2021 | % de variation |
|---|----------------------|---------|---------|----------------|
| Achats de papier à usage interne / de bureau | Tonnes | 3,89 | 5,21 | 34% |
| Part du papier labellisé PEFC/FSC | % | 100% | 100% | - |
| Volumes d'impressions | Nombre d'impressions | 977 000 | 880 000 | -10% |

(*) Sites situés au 8 rue Barthélémy D'Anjou, 92100 Boulogne-Billancourt et 40, avenue Aristide Briand, 92220 Bagneux

| Montant investi pour améliorer la qualité de l'air - France | Unités | 2020 |
|---|--------|------------|
| Site de Boulogne-Billancourt | K€ | 382 |
| Site de Bagneux | K€ | - |
| Total | | 382 |

| Surface de terrasses végétalisées - France (*) | Unités | 2020 | 2021 | % de variation |
|--|--------|------------|------------|----------------|
| Site de Boulogne-Billancourt | M² | 50 | 50 | 0% |
| Part des espaces végétalisés | % | 1% | 1% | - |
| Site de Bagneux | M² | 500 | 900 | 80% |
| Part des espaces végétalisés | % | 7% | 12% | +6 pts |
| Total | | 550 | 950 | 73% |
| Part des espaces végétalisés | | 4% | 8% | +4 pts |

(*) Sites situés au 8 rue Barthélémy D'Anjou, 92100 Boulogne-Billancourt et 40, avenue Aristide Briand, 92220 Bagneux

| Edition de magazines thématiques - groupe | Unités | 2020 | 2021 | % de variation |
|--|--------------|------------|--------|-----------------|
| Titres édités | Nombre | 83 | 114 | 37% |
| Parutions imprimées | Nombre | 1 222 | 1 400 | 15% |
| Achats de papier destiné à l'édition des magazines | Tonnes | 27 206 (*) | 31 775 | Non comparables |
| Part des achats de papier labellisée PEFC | % des achats | 100% | 100% | - |

(*) Données 2020 disponibles pour les filiales Reworld Media Magazines et Editions Mondadori Axel Springer

| CITEO - groupe (*) | Unités | 2020 | 2021 | % de variation |
|--|---------------------------------|------|------|----------------|
| Pages de publicité servies pour le compte de CITEO au titre de l'année N-1 | Nombre de pages quadri standard | 140 | 85 | -39% |

(*) EDI SIC, R.M.P., Les Publications Grand Public, Reworld Media Magazines, Editions Mondadori Axel Springer

| Campagnes gracieuses en faveur des annonceurs « Grandes Causes » - Reworld Media Connect | Unités | 2020 | 2021 |
|--|--------|------|------|
| Annonceurs "Grandes Causes" (associations ou ONG) | Nombre | 36 | 32 |
| Pages de publicité servies en faveur d'annonceurs « Grandes Causes » | Nombre | 275 | 142 |

| Campagnes Responsables - Reworld Media Connect | Unités | 2020 | 2021 |
|---|--------|----------------|------|
| Annonceurs ayant réalisé une campagne responsable | Nombre | Non disponible | 34 |
| Campagnes responsables diffusées | Nombre | Non disponible | 76 |
| Annonceurs ayant réalisé une campagne responsable / Total d'annonceurs actifs | % | Non disponible | 3% |

Indicateurs sociaux

Global¹⁵

| Effectif global par pays au 31/12/N | Unité | 2020 | % du total | 2021 | % du total | % de variation |
|-------------------------------------|---------------------------|--------------|-------------|--------------|-------------|----------------|
| France | Nombre de contrats | 781 | 76% | 775 | 74% | -1% |
| Dont Tradedoubler | Nombre de contrats | 38 | 4% | 39 | 4% | +3% |
| Dont reste du groupe | Nombre de contrats | 743 | 72% | 736 | 70% | -1% |
| Suède | Nombre de contrats | 59 | 6% | 61 | 6% | +3% |
| Espagne | Nombre de contrats | 50 | 5% | 54 | 5% | +8% |
| Pologne | Nombre de contrats | 46 | 4% | 53 | 5% | +15% |
| 67 | Nombre de contrats | 25 | 2% | 32 | 3% | +28% |
| Allemagne | Nombre de contrats | 24 | 2% | 30 | 3% | +25% |
| Italie | Nombre de contrats | 21 | 2% | 23 | 2% | +10% |
| Autres pays européens | Nombre de contrats | 11 | 1% | 11 | 1% | - |
| Asie | Nombre de contrats | 17 | 2% | 13 | 1% | -24% |
| Total | Nombre de contrats | 1 034 | 100% | 1 052 | 100% | +2% |

| Effectif global par type de contrat au 31/12/N | Unité | 2020 | % du total | 2021 | % du total | % de variation |
|--|---------------------------|--------------|-------------|--------------|-------------|----------------|
| CDI | Nombre de contrats | 922 | 89% | 935 | 89% | +1% |
| CDD / CDDU | Nombre de contrats | 47 | 5% | 48 | 5% | +2% |
| CP / CA | Nombre de contrats | 48 | 5% | 58 | 6% | +21% |
| Stages | Nombre de contrats | 17 | 2% | 11 | 1% | -35% |
| Total | Nombre de contrats | 1 034 | 100% | 1 052 | 100% | +2% |

¹⁵ Les données présentées dans cette partie au titre du groupe sont hors contrats de piges, et concernent les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, à l'exception des sociétés Eeple, Presse Manette et Apps TV, acquises par Reworld Media fin octobre 2021.

En France¹⁶

Données en nombre de contrats ou de salariés

| Effectif en France par type de contrat au 31/12/N | Unité | 2020 | % du total | 2021 | % du total | % de variation |
|--|---------------------------|-------------|-------------------|-------------|-------------------|-----------------------|
| CDI | Nombre de contrats | 652 | 88% | 642 | 87% | -2% |
| CDD / CDDU | Nombre de contrats | 38 | 5% | 37 | 5% | -3% |
| CP / CA | Nombre de contrats | 36 | 5% | 46 | 6% | +28% |
| Stages | Nombre de contrats | 17 | 2% | 11 | 1% | -35% |
| Total | Nombre de contrats | 743 | 100% | 736 | 100% | -1% |

| Mouvements et évolutions de carrière en France | Unité | 2021 | % du total CDI 31/12/N |
|---|--------------------|-------------|-------------------------------|
| Embauches en CDI | Nombre de contrats | 129 | 19% |
| Départs en CDI | Nombre de contrats | 139 | 21% |
| Nombre de CDD transformés en CDI | Nombre de contrats | 7 | 1% |
| Nombre de contrats d'alternance transformés en CDI | Nombre de contrats | 2 | <1% |

| Formation en France | Unité | 2020 | % du total | 2021 | % du total | % de variation |
|--|--------------------|-------------|-------------------|-------------|-------------------|-----------------------|
| Heures de formation | Heures | 1 182 | Non applicable | 1 445 | Non applicable | +22% |
| Coût annuel formation | K€ | 172 | Non applicable | 267 | Non applicable | +55% |
| Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation | Nombre de salariés | 187 | 24% | 151 | 20% | -19% |

| Insertion professionnelle et handicap | Unité | 2021 | % du total |
|--|--------------------|-------------|-------------------|
| Nombre de salariés en situation de handicap | Nombre de salariés | 12 | 1,6% |

Données en ETP (Equivalent Temps Plein) moyen annuel

| Effectif global par type de contrat en France en ETP | Unité | 2020 | % du total | 2021 | % du total | % de variation |
|---|-------------------------|-------------|-------------------|-------------|-------------------|-----------------------|
| CDI | ETP moyen annuel | 599 | 88% | 595 | 86% | -1% |
| CDD / CDDU | ETP moyen annuel | 44 | 7% | 40 | 6% | -9% |
| CP / CA | ETP moyen annuel | 17 | 2% | 41 | 6% | +149% |
| Stages | ETP moyen annuel | 19 | 3% | 18 | 3% | -8% |
| Total | ETP moyen annuel | 680 | 100% | 695 | 100% | +2% |

| Organisation du temps de travail en France | Unité | 2020 | % du total | 2021 | % du total | % de variation |
|---|-------------------------|-------------|-------------------|-------------|-------------------|-----------------------|
| Temps Partiel | ETP moyen annuel | 22 | 3% | 23 | 3% | +6% |
| Temps Complet | ETP moyen annuel | 658 | 97% | 672 | 97% | +2% |
| Total | ETP moyen annuel | 680 | 100% | 695 | 100% | +2% |

¹⁶ Les données présentées au titre de la France sont hors contrats de piges, et concernent les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, à l'exception des filiales de Tradedoubler en France (Tradedoubler SARL et R-Advertising) ainsi que des sociétés Eeple, Presse Manette et Apps TV, acquises par Reworld Media fin octobre 2021.

| Part des femmes en France | Unité | 2020 | % du total | 2021 | % du total | % de variation |
|----------------------------------|-------------------------|-------------|-------------------|-------------|-------------------|-----------------------|
| Femmes | ETP moyen annuel | 412 | 61% | 418 | 60% | +1% |
| Total | ETP moyen annuel | 680 | 100% | 695 | 100% | +2% |

| Ratio égalité Homme/Femme - Principales filiales en France | Unité | 2020 | 2021 | % de variation |
|---|--------------|-------------|-------------|-----------------------|
| REWORLD MEDIA FACTORY | Indice / 100 | 92 / 100 | 94 / 100 | +2% |
| REWORLD MEDIA CONNECT | Indice / 100 | NA | 100 / 100 | - |
| REWORLD MEDIA MAGAZINES - EDITIONS MONDADORI AXEL SPRINGER (UES) | Indice / 100 | 86 / 100 | 89 / 100 | +3% |

| Répartition de l'effectif par tranche d'âge en France | Unité | 2020 | % du total | 2021 | % du total | % de variation |
|--|-------------------------|-------------|-------------------|-------------|-------------------|-----------------------|
| Moins de 25 ans | ETP moyen annuel | 41 | 6% | 61 | 9% | +48% |
| De 25 à 34 ans | ETP moyen annuel | 117 | 17% | 156 | 22% | +34% |
| De 35 à 44 ans | ETP moyen annuel | 147 | 22% | 126 | 18% | -14% |
| De 45 à 54 ans | ETP moyen annuel | 243 | 36% | 214 | 31% | -12% |
| 55 ans et plus | ETP moyen annuel | 131 | 19% | 138 | 20% | +5% |
| Total | ETP moyen annuel | 680 | 100% | 695 | 100% | +2% |

Autres données

| Absentéisme, Santé et sécurité en France | Unité | 2021 |
|---|-------------------------------|-------------|
| Absences Maladies | Nombre de jours sur l'année | 8 826 |
| Taux d'absentéisme | % | 4,7% |
| Accidents du travail | Nombre d'accidents du travail | 2 |
| Taux de fréquence des accidents du travail | % | 2,19 |
| Taux de gravité des accidents du travail | % | 0,05 |

| Relations professionnelles et bilan des accords collectifs en France | Unité | 2021 |
|---|------------------|-------------|
| Accords collectifs signés ou renouvelés | Nombre d'accords | 2 |

Indicateurs de gouvernance

| Composition du Conseil d'Administration - Reworld Media SA | Unités | 2020 | 2021 |
|---|-----------------|-------------|-------------|
| Administrateurs | Nombre | 4 | 3 |
| Dont Femmes | Nombre | 1 | - |
| Part de femmes | % | 25% | - |
| Dont administrateurs indépendants | Nombre | 2 | 1 |
| Part d'administrateurs indépendants | % | 50% | 33% |
| Age moyen des administrateurs | Nombre d'années | 46 | 47 |

| Composition du Conseil d'Administration - Tradedoubler AB | Unités | 2020 | 2021 |
|--|-----------------|-------------|-------------|
| Administrateurs | Nombre | 5 | 5 |
| Dont Femmes | Nombre | - | - |
| Part de femmes | % | - | - |
| Dont administrateurs indépendants | Nombre | 2 | 2 |
| Part d'administrateurs indépendants | % | 40% | 40% |
| Age moyen des administrateurs | Nombre d'années | 45 | 46 |

| Composition du Comité de Direction - Reworld Media | Unités | 2020 | 2021 |
|---|-----------------|----------------|-------------|
| Membres | Nombre | 13 | 13 |
| Dont Femmes | Nombre | 3 | 3 |
| Part de femmes | % | 23% | 23% |
| Age moyen des membres du comité de Direction | Nombre d'années | Non disponible | 45 |

| Composition du Comité de Direction - Tradedoubler | Unités | 2020 | 2021 |
|--|-----------------|-------------|-------------|
| Membres | Nombre | 3 | 3 |
| Dont Femmes | Nombre | - | - |
| Part de femmes | % | - | - |
| Age moyen des membres du comité de Direction | Nombre d'années | 43 | 44 |

3.6.3 Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration de performance extra-financière

REWORLD MEDIA Société Anonyme

8 rue Barthelemy Danjou
92100 Boulogne Billancourt

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2021

REWORLD MEDIA Société Anonyme

8 rue Barthelemy Danjou
92100 Boulogne Billancourt

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale des actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de Reworld Media (ci-après « Société »), désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048 (Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1048, portée disponible sur www.cofrac.fr) et en cours d'adaptation de notre système de management dans le cadre de l'évolution des modalités de notre accréditation décidée par le Cofrac (passage de la norme ISO 17020 à ISO 17029), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- Le périmètre de reporting des indicateurs sociaux et environnementaux (à l'exception de l'effectif et du papier consommé pour l'impression des magazines) est limité aux sites français de Bagneux et de Boulogne-Billancourt, couvrant uniquement 74% des effectifs du groupe ;
- Les dispositifs en matière de conformité et d'éthique des affaires n'ont pas encore été mis en place à l'échelle du groupe, comme précisé au paragraphe 3.3.4 ;
- Les procédures d'établissement et de contrôle des données sociales et environnementales ne sont pas formalisées ;
- L'indicateur relatif à l'absentéisme présente une incertitude inhérente à la méthode choisie, en particulier en ce qui concerne la définition des jours d'arrêt et des jours travaillés ;
- Les résultats présentés en matière d'achats responsables, usage responsable du numérique, satisfaction et information fiable des lecteurs n'identifient pas d'indicateur clé de performance au regard des politiques concernées.

Préparation de la Déclaration

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur demande au siège de l'entité.

Limites inhérentes à la préparation de l'information liée à la Déclaration

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-dessus.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes et se sont déroulés en mars 2022 sur une durée totale d'intervention de deux semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions en charge des finances, des ressources humaines, de l'informatique et du développement durable.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques.
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{eme} alinéa du III de l'article L. 225-102-1.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques.
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés ; et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes^[1]. Nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités.

- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration.
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations.
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs^[2] que nous avons considérés les plus importants, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices^[3] et couvrent entre 70 et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests.
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 30 mars 2022

L'un des commissaires aux comptes,

Deloitte & Associés

Géraldine SEGOND Associée, Audit

Catherine SAIRE Associée,
Développement Durable

^[1] Informations qualitatives sélectionnées : Dialogue social et accords collectifs ; Reworld Media Campus ; Numérique responsable.

^[2] Informations quantitatives sélectionnées : Effectif total inscrit au 31 décembre 2021 ; Effectif global en France en nombre d'ETP moyen annuel ; Part des femmes en France en nombre d'ETP moyen annuel ; Nombre total d'embauches et de départs sur l'année ; Taux d'absentéisme ; Consommation d'électricité (en kWh) ; Consommation de papier pour l'impression des magazines (en tonnes) ; Part du papier labellisé PEFC.

^[3] Entités sélectionnées : sites de Bagneux et de Boulogne Billancourt.

4 COMPTES CONSOLIDÉS

| | | |
|--------|---|-----|
| 4.1 | Bilan consolidé | 78 |
| 4.2 | Compte de résultat consolidé | 79 |
| 4.3 | Tableau de flux de trésorerie..... | 80 |
| 4.4 | Variation des capitaux propres..... | 81 |
| 4.5 | Faits majeurs..... | 82 |
| 4.5.1 | Augmentation de capital | 82 |
| 4.5.2 | Annulation d'actions auto-détenues..... | 82 |
| 4.5.3 | Prise de participation | 82 |
| 4.5.4 | Prises de contrôle | 82 |
| 4.6 | Activités et organigramme du groupe | 83 |
| 4.6.1 | Activités | 83 |
| 4.6.2 | Organigramme du groupe au 31 décembre 2021 | 83 |
| 4.6.3 | Liste des sociétés consolidées..... | 84 |
| 4.6.4 | Sociétés exclues du périmètre de consolidation..... | 88 |
| 4.7 | Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation | 89 |
| 4.7.1 | Référentiel comptable..... | 89 |
| 4.7.2 | Modalités de consolidation..... | 89 |
| 4.7.3 | Méthodes et règles d'évaluation..... | 91 |
| 4.8 | Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations | 94 |
| 4.8.1 | Immobilisations incorporelles..... | 94 |
| 4.8.2 | Immobilisations corporelles..... | 96 |
| 4.8.3 | Immobilisations financières | 96 |
| 4.8.4 | Stocks et en-cours..... | 97 |
| 4.8.5 | Ventilation des créances..... | 97 |
| 4.8.6 | Trésorerie active..... | 98 |
| 4.8.7 | Capital social..... | 98 |
| 4.8.8 | Provisions pour risques et charges | 99 |
| 4.8.9 | Dettes financières | 99 |
| 4.8.10 | Dettes d'exploitation et hors exploitation..... | 100 |
| 4.8.11 | Engagements hors bilan | 101 |
| 4.8.12 | Chiffre d'affaires | 101 |
| 4.8.13 | Détail des charges d'exploitation..... | 101 |
| 4.8.14 | Résultat financier | 102 |
| 4.8.15 | Résultat exceptionnel | 102 |
| 4.8.16 | Impôts différés..... | 102 |
| 4.8.17 | Autres informations | 103 |
| 4.9 | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés..... | 105 |

4.1 Bilan consolidé

| <i>En K€</i> | Notes | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|------------------------------------|--------------|-------------------|-------------------|
| <i>Actif immobilisé</i> | | | |
| Immobilisations incorporelles | 8.1 | 223 873 | 213 610 |
| Immobilisations corporelles | 8.2 | 4 881 | 3 974 |
| Immobilisations financières | 8.3 | 14 360 | 5 314 |
| Total de l'actif immobilisé | | 243 114 | 222 898 |
| <i>Actif circulant</i> | | | |
| Stocks et en-cours | 8.4 | 3 857 | 2 482 |
| Impôts différés actif | 8.16 | 5 747 | 8 714 |
| Créances d'exploitation | 8.5 | 122 449 | 118 370 |
| Créances hors exploitation | 8.5 | 6 621 | 4 449 |
| Charges constatées d'avance | 8.5 | 5 312 | 6 518 |
| Trésorerie | 8.6 | 122 910 | 104 113 |
| Total de l'actif circulant | | 266 897 | 244 646 |
| Total de l'actif | | 510 011 | 467 544 |

| <i>En K€</i> | Notes | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|--------------|-------------------|-------------------|
| <i>Capitaux propres</i> | | | |
| Capital | 8.7 | 1 110 | 1 087 |
| Primes | | 58 038 | 63 291 |
| Réserves | | 36 184 | 23 365 |
| Ecarts de conversion | | 1 075 | 1 578 |
| Résultat net | | 38 690 | 12 763 |
| Total des capitaux propres - Part du groupe | 4 | 135 096 | 102 084 |
| Intérêts minoritaires | 4 | 14 319 | 10 941 |
| Capitaux propres de l'ensemble | | 149 416 | 113 025 |
| Provisions | 8.8 | 18 024 | 24 393 |
| <i>Dettes</i> | | | |
| Dettes financières | 8.9 | 151 474 | 128 371 |
| Dettes d'exploitation | 8.10 | 156 083 | 151 702 |
| Dettes hors exploitation | 8.10 | 6 441 | 14 724 |
| Produits constatés d'avance | 8.10 | 28 573 | 35 328 |
| Total du passif circulant | | 360 595 | 354 519 |
| Total du passif | | 510 011 | 467 544 |

4.2 Compte de résultat consolidé

| <i>En K€</i> | <i>Notes</i> | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|--------------|-------------------|-------------------|
| <i>Produits d'exploitation</i> | | | |
| Chiffre d'affaires | 8.12 | 469 836 | 424 655 |
| Autres produits d'exploitation | | 6 695 | 3 981 |
| <i>Charges d'exploitation</i> | 8.13 | | |
| Achats consommés | | -154 363 | -143 767 |
| Charges externes et autres | | -173 952 | -160 877 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | | -4 605 | -3 965 |
| Charges de personnel | | -74 984 | -67 437 |
| Dotations aux amortissements et provisions | | -6 265 | -11 464 |
| Autres charges de gestion courante | | -3 356 | -3 717 |
| Résultat d'exploitation avant dotation des écarts d'acquisition | | 59 006 | 37 408 |
| Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition | | -148 | 3 356 |
| Résultat d'exploitation après dotation des écarts d'acquisition | | 58 858 | 40 765 |
| Produits financiers | | 340 | 137 |
| Charges financières | | -4 813 | -6 907 |
| Résultat financier | 8.14 | -4 473 | -6 770 |
| Résultat courant avant impôts | | 54 384 | 33 995 |
| Résultat exceptionnel | 8.15 | -1 223 | -25 851 |
| Impôts sur les bénéfices | | -8 123 | -62 |
| Impôts différés | 8.16 | -2 979 | 4 349 |
| Résultat net des sociétés intégrées | | 42 059 | 12 431 |
| Résultat de l'ensemble consolidé | | 42 059 | 12 431 |
| Intérêts minoritaires | | -3 369 | 333 |
| Résultat net - Part du groupe | | 38 690 | 12 763 |

4.3 Tableau de flux de trésorerie

| En K€ | Notes | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---|-----------------|----------------|----------------|
| <i>Opérations d'exploitation</i> | | | |
| Résultat net de l'ensemble consolidé | | 42 059 | 12 431 |
| Amortissements des écarts d'acquisition | 8.1/8.8 | 148 | -3 356 |
| Dotations aux amortissements et provisions (hors actifs circulants) | 8.1/8.2/8.3/8.8 | 10 301 | 19 653 |
| Reprises des amortissements et provisions (hors actifs circulants) | 8.8 | -18 261 | -9 087 |
| Plus et moins-values de cession | | 3 533 | 185 |
| Impôts différés | | 2 979 | -4 373 |
| Capacité d'autofinancement | | 40 759 | 15 453 |
| <i>Variation du besoin en fonds de roulement</i> | | | |
| Charges d'intérêts | | 3 984 | 4 033 |
| Variation nette exploitation | | -2 723 | 5 604 |
| Variation des stocks | 8.4 | -1 374 | 535 |
| Variation des créances d'exploitation | | -1 598 | -2 253 |
| Variation des dettes d'exploitation | | 249 | 7 322 |
| Variation nette hors exploitation | | -6 733 | 3 738 |
| Variation des créances hors exploitation | | -1 687 | 1 559 |
| Variation des dettes hors exploitation | | 503 | 4 494 |
| Charges et produits constatés d'avance | | -5 548 | -2 315 |
| Variation du besoin en fonds de roulement | | -9 456 | 9 342 |
| Flux net de trésorerie généré par l'activité | | 35 286 | 28 828 |
| <i>Opérations d'investissement</i> | | | |
| Décaissement / acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles | 8.1/8.2 | -6 764 | -6 740 |
| Encaissement / cession des immobilisations incorporelles et corporelles | | 20 | -210 |
| Décaissement / acquisition des immobilisations financières | 8.3 | -19 317 | -1 069 |
| Encaissement / cession des immobilisations financières | 8.3 | 3 463 | 955 |
| Incidence des variations de périmètre | | -3 620 | -2 519 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement | | -26 216 | -9 584 |
| <i>Opérations de financement</i> | | | |
| Augmentation de capital, apports et frais liés | 4/5.3 | -5 202 | 2 970 |
| Encaissements provenant d'emprunts | 8.9 | 45 400 | 36 522 |
| Remboursement d'emprunts | 8.9 | -26 308 | -3 607 |
| Intérêts payés / variation des intérêts courus | | -3 880 | -4 070 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement | | 10 009 | 31 815 |
| Variation de trésorerie | | 19 079 | 51 059 |
| Incidence des variations des taux de change | | -277 | -495 |
| Trésorerie à l'ouverture (*) | 31/12/N-1 | 104 108 | 53 545 |
| Trésorerie à la clôture (*) | 31/12/N | 122 910 | 104 108 |

(*) Y compris concours bancaire courant

4.4 Variation des capitaux propres

| <i>Situation à la clôture montants en K€</i> | Capital social | Primes | Réserves consolidées | Résultat de l'exercice | Total des capitaux propres - Part du groupe | Intérêts minoritaires |
|--|-----------------------|---------------|-----------------------------|-------------------------------|--|------------------------------|
| Solde au 31/12/2019 | 993 | 60 415 | -1 550 | 25 364 | 85 222 | 11 284 |
| Augmentation de capital | 94 | 2 876 | | | 2 970 | |
| Affectation du résultat 2019 | | | 25 364 | -25 364 | | |
| Résultat de l'exercice 2020 | | | | 12 763 | 12 763 | -331 |
| Variation des écarts de conversion | | | 720 | | 720 | -4 |
| Reprise part des minoritaires acquisition Tradedoubler | | | 518 | | 518 | |
| Autres mouvements | | | -109 | | -109 | -13 |
| Solde au 31/12/2020 | 1 087 | 63 291 | 24 943 | 12 763 | 102 084 | 10 936 |
| Augmentation de capital | 22 | -5 232 | | | -5 209 | |
| Affectation du résultat 2020 | | | 12 763 | -12 763 | | |
| Résultat de l'exercice 2021 | | | | 38 690 | 38 690 | 3 369 |
| Variation des écarts de conversion | | - 21 | -445 | | -466 | 2 |
| Autres mouvements | | | -3 | | -3 | 12 |
| Solde au 31/12/2021 | 1 110 | 58 038 | 37 259 | 38 690 | 135 096 | 14 319 |

4.5 Faits majeurs

4.5.1 Augmentation de capital

Le Conseil d'Administration de Reworld Media SA, en date du 28 avril 2021, à la suite de l'exercice de 1 296 756 BSPCE, a procédé à une augmentation de capital social par création et émission de 1 296 756 actions Reworld Media SA nouvelles au prix unitaire de 0,42 €, se décomposant en 0,02 € de valeur nominale et en 0,40 € de prime d'émission. L'augmentation de capital s'élève à un montant total, prime d'émission incluse, de 545 K€ (26 K€ de valeur nominale et 519 K€ de prime d'émission).

4.5.2 Annulation d'actions auto-détenues

Le Conseil d'Administration de Reworld Media SA, en date du 20 juillet 2021, a procédé à l'annulation de 2 700 000 actions auto-détenues représentant environ 4,85% du capital social.

4.5.3 Prise de participation

Reworld Media a renforcé sa participation au capital de Hopscotch Groupe (HOP), Reworld Media détient 29,74 % du capital et 20,84 % des droits de vote de Hopscotch Groupe au 31 décembre 2021.

Selon l'analyse conduite par la société, Reworld Media ne siégeant qu'au conseil de surveillance, organe de contrôle de la politique mise en œuvre par le directoire. Elle n'a pas l'opportunité d'influer sur les décisions opérationnelles et financières de la société. Reworld Media en a donc conclu qu'elle n'avait pas d'influence notable et à comptabiliser les tires acquis en titres de participation non consolidés.

4.5.4 Prises de contrôle

Au cours de l'année 2021, Reworld Media a acquis 97% de la société EEPLE SAS et 100% de la société La Financière Supersoluce Holding.

4.6 Activités et organigramme du groupe

4.6.1 Activités

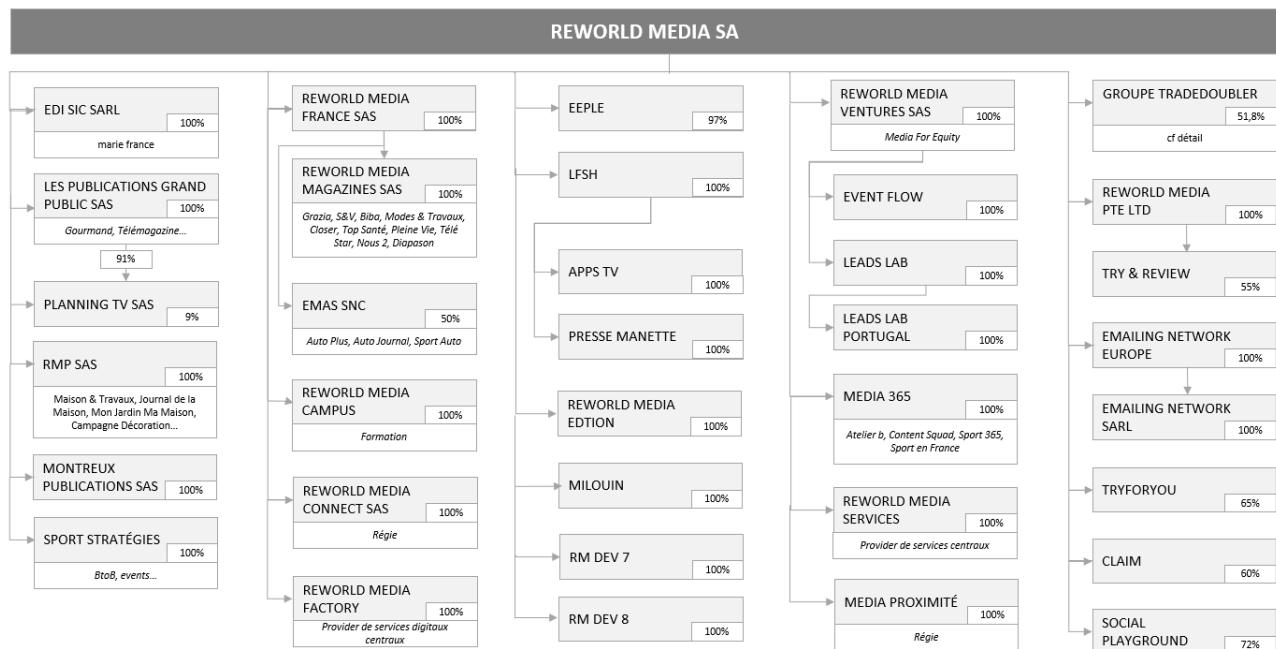
La société Reworld Media, société consolidante du groupe Reworld Media, est une société anonyme de droit français. Elle est cotée sur Alternext à Paris. Son siège social est situé au 8, rue Barthélémy D'Anjou, 92100 Boulogne-Billancourt.

Les comptes consolidés annuels 2021 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 23 mars 2022.

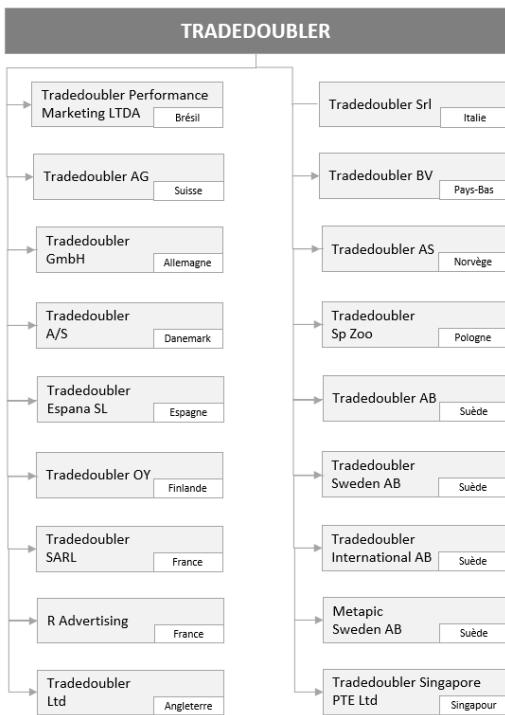
Le capital social de la société Reworld Media est composé de 55 483 666 actions au 31 décembre 2021 pour un total de 1 109 673 euros.

4.6.2 Organigramme du groupe au 31 décembre 2021

Organigramme du groupe



Organigramme du sous-groupe Tradedoubler :



4.6.3 Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

| Société et forme juridique | N° Siren | Siège social | Méthode de consolidation 31/12/2021 | Méthode de consolidation 31/12/2020 | % contrôle 31/12/2021 | % contrôle 31/12/2020 | % intérêt 31/12/2021 | % intérêt 31/12/2020 |
|-----------------------------------|-------------|---|--|--|--------------------------|--------------------------|-------------------------|-------------------------|
| REWORLD MEDIA SA | 439 546 011 | 8 rue Barthélémy D'Anjou 92100 Boulogne-Billancourt | Société mère | Société mère | Société mère | Société mère | Société mère | Société mère |
| REWORLD MEDIA FACTORY SAS | 793 167 974 | 8 rue Barthélémy D'Anjou 92100 Boulogne-Billancourt | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| EDI SIC SARL | 397 912 528 | 8 rue Barthélémy D'Anjou 92100 Boulogne-Billancourt | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| LES PUBLICATIONS GRAND PUBLIC SAS | 419 648 902 | 8 rue Barthélémy D'Anjou 92100 Boulogne-Billancourt | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| PLANNING TV SAS | 523 148 260 | 8 rue Barthélémy D'Anjou 92100 Boulogne-Billancourt | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| EMAILING NETWORK EUROPE | N/A | Calle Mallorca, número 237-bis, principal, 1º-A Barcelona - Espana | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| EMAILING NETWORK SARL | 494 084 395 | 8 rue Barthélémy D'Anjou 92100 Boulogne-Billancourt | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| REWORLD MEDIA PTE LTD | N/A | 51 Goldhill Plaza #12-11 Goldhill Plaza Singapore 308900 | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |

COMPTES CONSOLIDÉS

| Société et forme juridique | N° Siren | Siège social | Méthode de consolidation 31/12/2021 | Méthode de consolidation 31/12/2020 | % contrôle 31/12/2021 | % contrôle 31/12/2020 | % intérêt 31/12/2021 | % intérêt 31/12/2020 |
|--------------------------------------|-------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|----------------------|
| R.M.P. SAS | 802 743 781 | 8 rue Barthélémy D'Anjou 92100 Boulogne-Billancourt | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| REWORLD MEDIA VENTURES SAS | 808 368 666 | 8 rue Barthélémy D'Anjou 92100 Boulogne-Billancourt | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| MONTREUX PUBLICATIONS SAS | 808 385 744 | 8 rue Barthélémy D'Anjou 92100 Boulogne-Billancourt | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| REWORLD MEDIA CONNECT | 814 841 516 | 8 rue Barthélémy D'Anjou 92100 Boulogne-Billancourt | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| TRY & REVIEW PTE LTD | N/A | 51 Goldhill Plaza #12-11 Goldhill Plaza Singapore 308900 | Intégration globale | Intégration globale | 55% | 55% | 55% | 55% |
| MEDIA365 SAS | 432 067 601 | 8 rue Barthélémy D'Anjou 92100 Boulogne Billancourt | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| SPORT STRATEGIES | 478 052 228 | 8 rue Barthélémy D'Anjou 92100 Boulogne Billancourt | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| REWORLD MEDIA SERVICES | 825 067 705 | 8 rue Barthélémy D'Anjou 92100 Boulogne Billancourt | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| LEADS LAB | 820 123 859 | 8 rue Barthélémy D'Anjou 92100 Boulogne Billancourt | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| EDITIONS MONDADORI AXEL SPRINGER SNC | 347 863 060 | 40 av. Aristide Briand 92220 Bagneux | Intégration globale | Intégration globale | 50% | 50% | 50% | 50% |
| REWORLD MEDIA FRANCE SAS | 477 494 371 | 40 av. Aristide Briand 92220 Bagneux | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| REWORLD MEDIA MAGAZINES SAS | 452 791 262 | 40 av. Aristide Briand 92220 Bagneux | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| EVENT FLOW | 851 764 787 | 8 rue Barthélémy D'Anjou 92100 Boulogne-Billancourt | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| SOUS-GROUPE : TRADEDOUBLER | N/A | Birger Jarlsgatan 57A 113 56 Stockholm Suède | Intégration globale | Intégration globale | 51,80% | 51,80% | 51,80% | 51,80% |
| MEDIA PROXIMITE | 892 491 515 | 8 rue Barthélémy D'Anjou 92100 Boulogne-Billancourt | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| RM DEV 6 SAS | 892 491 507 | 8 rue Barthélémy D'Anjou 92100 Boulogne-Billancourt | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| REWORLD MEDIA CAMPUS | 892 491 127 | 8 rue Barthélémy D'Anjou 92100 Boulogne-Billancourt | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |

| Société et forme juridique | N° Siren | Siège social | Méthode de consolidation 31/12/2021 | Méthode de consolidation 31/12/2020 | % contrôle 31/12/2021 | % contrôle 31/12/2020 | % intérêt 31/12/2021 | % intérêt 31/12/2020 |
|-----------------------------------|-------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|----------------------|
| TRYFORYOU GMBH | N/A | An die Geschäftsleitung Wiesbadener Straße 7 - 81243 München Deutschland | Intégration globale | Intégration globale | 65% | 65% | 65% | 65% |
| RM DEV 7 | 907 516 900 | 8 rue Barthélémy D'Anjou 92100 Boulogne-Billancourt | Intégration globale | NC | 100% | NC | 100% | NC |
| RM DEV 8 | 907 945 646 | 8 rue Barthélémy D'Anjou 92100 Boulogne-Billancourt | Intégration globale | NC | 100% | NC | 100% | NC |
| CLAIM | 894 357 268 | 8 rue Barthélémy D'Anjou 92100 Boulogne-Billancourt | Intégration globale | NC | 60% | NC | 60% | NC |
| SOCIAL PLAYGROUND | 894 689 421 | 8 rue Barthélémy D'Anjou 92100 Boulogne-Billancourt | Intégration globale | NC | 72% | NC | 72% | NC |
| LEADS LAB PORTUGAL | N/A | Rua Alfredo Allen, 455 Porto | Intégration globale | NC | 100% | NC | 100% | NC |
| LA FINANCIERE SUPERSOLUCE HOLDING | 884 381 245 | 22 rue de la Victoire 75009 Paris | Intégration globale | NC | 100% | NC | 100% | NC |
| APPS TV | 792 570 400 | 22 rue de la Victoire 75009 Paris | Intégration globale | NC | 100% | NC | 100% | NC |
| PRESSE MANETTE | 534 406 087 | 22 rue de la Victoire 75009 Paris | Intégration globale | NC | 100% | NC | 100% | NC |
| EPELE | 485 007 843 | 22 rue de la Victoire 75009 Paris | Intégration globale | NC | 100% | NC | 100% | NC |
| MILOUIN | 907 933 980 | 8 rue Barthélémy D'Anjou 92100 Boulogne-Billancourt | Intégration globale | NC | 100% | NC | 100% | NC |

Le sous-groupe Tradedoubler se compose des entités suivantes :

| Société et forme juridique | N° Siren ou équivalent | Siège social | Méthode de consolidation 31/12/2021 | Méthode de consolidation 31/12/2020 | % contrôle 31/12/2021 | % contrôle 31/12/2020 | % intérêt 31/12/2021 | % intérêt 31/12/2020 |
|----------------------------|-----------------------------|--------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|----------------------|
| TRADEDOUBLER IRELAND LTD | 442 593 | Dublin | NC | Intégration globale | 0% | 100% | 0% | 100% |
| TRADEDOUBLER OY | 777 468 | Helsingfors | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| TRADEDOUBLER A/S | 25 137 884 | Köpenhamn | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| TRADEDOUBLER LDA | 507 810 007 | Lissabon | NC | Intégration globale | 0% | 100% | 0% | 100% |
| TRADEDOUBLER LTD | 3 921 985 | London | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| TRADEDOUBLER ESPAÑA SL | B82666892 | Madrid | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| TRADEDOUBLER BVBA | 874 694 629 | Mechelen | NC | Intégration globale | 0% | 100% | 0% | 100% |
| TRADEDOUBLER SRL | 210954 (rep) 26762 (Rac) | Milano | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| TRADEDOUBLER GMBH | 76167/URNo R181/2001 | München | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| TRADEDOUBLER AS | 982 006 635 | Oslo | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |

COMPTES CONSOLIDÉS

| Société et forme juridique | N° Siren ou équivalent | Siège social | Méthode de consolidation 31/12/2021 | Méthode de consolidation 31/12/2020 | % contrôle 31/12/2021 | % contrôle 31/12/2020 | % intérêt 31/12/2021 | % intérêt 31/12/2020 |
|---|-------------------------|--------------|--|--|--------------------------|--------------------------|-------------------------|-------------------------|
| TRADEDOUBLER SARL | B431573716 (2000B08629) | Paris | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| TRADEDOUBLER BV | 20 100 140 | Rotterdam | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| TRADEDOUBLER INTERNATIONAL AB | 556833-1200 | Stockholm | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| TRADEDOUBLER SWEDEN AB | 556592-4007 | Stockholm | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| TRADEDOUBLER SP ZOO | 015792506 | Warszawa | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| TRADEDOUBLER AUSTRIA GMBH | FN296915 | Wien | NC | Intégration globale | 0% | 100% | 0% | 100% |
| TRADEDOUBLER AG | CH020.3.3.028.851-0 | Zürich | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| TRADEDOUBLER PERFORMANCE MARKETING LTDA | 14.273.556/0001-66 | Sao Paolo | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| TRADEDOUBLER SINGAPORE PTE. LTD | 201615663C | Singapore | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| R ADVERTISING | B502207079 | Mougins | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |
| METAPIC SWEDEN AB | 556965-7868 | Stockholm | Intégration globale | Intégration globale | 100% | 100% | 100% | 100% |

4.6.4 Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les sociétés non consolidées, présentant un caractère non significatif au regard des comptes consolidés et sans importance stratégique ou lorsque le groupe n'exerce pas d'influence notable, sont listées ci-après.

Participations détenues dans le cadre du programme de Media For Equity :

- Chic Place (8,3% du capital)
- Almare (5 % du capital)
- Etre Gourmand (13% du capital)
- CC Invest (16% du capital)
- PLNT (6% du capital)
- IP Finance (2% du capital)
- All Sport Talent Agency (10 % du capital)
- Eye Protec (6% du capital)
- Spoon and sofa (11%)
- Pimp my room (15%)
- BF Europe (30%)
- Greentastic (14%)
- Robobox (15%)
- E-Health (9,91%)
- Communauté Woopen Inc. (3,3%)
- Bonjour le bon (12,44%)

Participations détenues dans des activités proches des métiers du groupe :

- Adbooking (25% du capital)
- Gemart (15% du capital)
- Wideonet (30% du capital)
- Hopscotch Groupe (29,74% en actions et 20,84% en droits de vote)
- Tennis Major (24% du capital)
- Liveevent (36% du capital)
- Live Cars (39% du capital)
- Edisound (40%)
- Mediasbook (0,8%)
- SCI Glats les glycines (0,3%)
- SEM Issy Media (2,24%)
- SEMEV (37%)

Participations détenues présentant un caractère non significatif au regard des comptes consolidés et sans importance stratégique pour le groupe :

- Emas Digital SAS (50% du capital) en cours de liquidation judiciaire ;
- AR Technology SAS (50% du capital) en cours de liquidation amiable ;
- Melty Italie (100%).

4.7 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

4.7.1 Référentiel comptable

Les comptes annuels du groupe Reworld Media sont établis conformément au règlement relatif aux comptes consolidés en vigueur en France. Les dispositions du règlement n°20.01 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 09 octobre 2020, sont appliquées.

Ce règlement, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021, unifie, abroge et remplace le principal règlement relatif aux comptes consolidés en règles françaises

(règlement. CRC 99-02 pour les sociétés commerciales). Ce changement de référentiel n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe Reworld Media.

L'application des méthodes du règlement ANC 2020-01 est présenté en 4.7.3.1.

4.7.2 Modalités de consolidation

4.7.2.1 Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes relatifs à la période du 1er janvier au 31 décembre 2021. Toutes les participations significatives dans lesquelles Reworld Media assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle exclusif de droit est reconnu dès lors que la société détient plus de 50% des droits de vote.

Le contrôle exclusif de fait est reconnu dès lors que la société exerce un contrôle effectif de la société. Ce dernier est également présumé si la société-mère détient une fraction des droits de vote supérieure à 40% et qu'aucun autre associé ne détient une part supérieure.

Celles dans lesquelles Reworld Media exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Toutes les participations répondant aux critères ci-dessus sont consolidées.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

La mise en équivalence consiste à :

- Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- Éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

4.7.2.2 Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires correspondent à la part des tiers dans les capitaux propres et le résultat de chaque société consolidée.

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires peuvent être supportés par le groupe, sauf si

les associés ou actionnaires minoritaires ont l'obligation formelle de combler ces pertes.

Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie qu'ils avaient assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

4.7.2.3 Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

4.7.2.4 Recours à des estimations

Pour établir l'information financière, la direction du groupe procède à des estimations et fait des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des

produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du groupe procède à des estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience

passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ses appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, incorporels, écarts d'acquisition et créances clients, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité,

ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel et des impôts différés. Ainsi, les comptes consolidés ont été établis sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. La valeur de ces actifs est appréciée à chaque clôture annuelle sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du groupe dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

4.7.2.5 Méthodes de conversion des comptes des sociétés étrangères

Pour les filiales de la société Reworld Media constituant des entreprises étrangères autonomes, leurs comptes ont été convertis selon la méthode du cours de clôture :

- Les postes du bilan sont convertis en euros au taux de clôture ;
- Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- L'écart de conversion mis en évidence est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « écarts de conversion », et n'affecte pas le résultat.

4.7.2.6 Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est obtenue par actualisation des flux futurs de trésorerie.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel.

En application du règlement ANC 2015-07 du 23/11/2015, homologué par arrêté du 4-12-2015, les écarts d'acquisitions positifs constatés à compter du 1er janvier 2016, et avec une durée d'utilisation non limitée, font l'objet de test de dépréciation et cessent d'être amortis.

- Un écart d'acquisition positif a été constaté au 29/02/2016 à la suite de l'acquisition de Tradedoubler par Reworld Media pour un montant de 211,7 MSEK (soit 22,7 M€ au jour de l'opération). Un second écart d'acquisition positif a été constaté au 31/12/2018 à la suite d'une acquisition complémentaire de Tradedoubler par Reworld Media pour un montant de 22,1 MSEK (soit 2,1 M€ au jour de l'opération). Un troisième écart d'acquisition positif a été constaté au 28/02/2020 à la suite d'une acquisition complémentaire de Tradedoubler par Reworld Media pour un montant de 27,6 MSEK (soit 2,6 M€ au jour de l'opération). Aucune dépréciation n'est constatée au 31/12/2021.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté en décembre 2016 à la suite de l'acquisition des titres de la société R-Advertising par Tradedoubler pour un montant de 22,9 MSEK, soit l'équivalent de 1 478 K€ au 31/12/2021. Cet écart d'acquisition est soumis à un test annuel d'impairment test.

d'impairment test. Il n'existe pas de perte de valeur au 31/12/2021. Aucune dépréciation n'est constatée.

- Un écart d'acquisition positif a été constaté au 24/05/2017 à la suite de la fusion absorption de Sporever par Reworld Media pour un montant de 10,3 M€. Cet écart d'acquisition est soumis à un test annuel d'impairment test. Il n'existe pas de perte de valeur au 31/12/2021. Aucune dépréciation n'est constatée.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté en juillet 2017 à la suite de l'acquisition des titres de la société Metapic par Tradedoubler un montant de 3,4 MSEK, soit l'équivalent de 327 K€ au 31/12/2021. Cet écart d'acquisition est soumis à un test annuel d'impairment test. Il n'existe pas de perte de valeur au 31/12/2021. Aucune dépréciation n'est constatée.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté en juillet 2018 à la suite de l'acquisition des titres de la société Leads Lab par Reworld Media Venture pour un montant de 0,5 M€. Il est amorti sur 3 exercices à compter de la date d'acquisition. L'écart d'acquisition au 31/12/2021 est totalement amorti.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté en décembre 2020 à la suite de l'acquisition des titres de la société Event Flow par Reworld Media Venture pour un montant de 0,3 M€. Il est amorti sur 5 exercices à compter de la date d'acquisition. La valeur nette au 31/12/2021 est de 0,2 M€.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté en décembre 2021 à la suite de l'acquisition des titres de la société Eeple par Reworld Media pour un montant de 7,4 M€.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté en décembre 2021 à la suite de l'acquisition des titres de la société La Financière Supersoluce Holding par Reworld Media pour un montant de 1,5 M€.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté le 01/12/2017 à la suite de l'acquisition de titres complémentaires Planning TV par Reworld Media pour un montant de 41 K€. Il est amorti sur 2 exercices à compter de la date d'acquisition. Il est totalement amorti depuis le 31/12/2020.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée qui reflète les objectifs fixés lors de l'acquisition en ce qui concerne la durée prévue des restructurations.

4.7.2.7 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur situation arrêtée au 31/12/2021, d'une durée de 12 mois, à l'exception des sociétés créées ou acquises entrant dans le périmètre dont la durée est fonction de leur date de création ou d'acquisition.

4.7.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe sont les suivants :

4.7.3.1 Application des méthodes

L'application des méthodes du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

| Application des méthodes de référence | Obligatoire / de référence | Note |
|--|----------------------------|----------|
| Comptabilisation des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés | Obligatoire | 4.7.3.4 |
| Provisionnement des prestations de retraites et assimilés | Référence | 4.7.3.12 |
| Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt | Obligatoire | |
| Comptabilisation des écarts de conversion au bilan actif/passif | Obligatoire | 4.7.2.5 |
| Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice | Référence | N/A |

L'application des méthodes du règlement ANC 2020-01 ne modifie pas les méthodes appliquées par le groupe au 31 décembre 2020 (Provisionnement des prestations de retraites et assimilés, étalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt, comptabilisation des écarts de conversion au bilan actif/passif).

4.7.3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

L'essentiel des immobilisations incorporelles a été reconnu et mis en juste-valeur à la suite d'acquisitions.

4.7.3.2.1 Frais de recherche et développement

Les dépenses pour des produits, procédés nouveaux ou sensiblement améliorés sont comptabilisés comme actifs dans le bilan si le produit ou le procédé est technologiquement ou commercialement viable et que le groupe dispose des ressources nécessaires pourachever son développement. Les frais activés peuvent inclure les coûts des matériaux, le travail direct et une quote-part raisonnable des coûts indirects. Les coûts activés sur l'exercice 2021 s'élèvent à 1 824 K€ chez Tradedoubler.

Les coûts de maintenance du système sont constatés directement en charges.

Les frais activés en immobilisations respectent les critères suivants :

- Faisabilité technique ;
- Intention d'achever le projet ;
- Capacité d'utiliser ou de vendre ;
- Avantages économiques futurs ;
- Ressources suffisantes ;
- Evaluation fiable des dépenses.

4.7.3.2.2 Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

| Immobilisations incorporelles | Méthode | Durée |
|-------------------------------|----------|-----------|
| Frais de recherche | Linéaire | 3 ans |
| Logiciels | Linéaire | 1 à 5 ans |

4.7.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières. L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

| Immobilisations corporelles | Méthode | Durée |
|---|----------|------------|
| Installations techniques, matériel et outillage | Linéaire | 5 ans |
| Matériel de transport | Linéaire | 4 ans |
| Matériel de bureau et informatique | Linéaire | 3 à 10 ans |
| Mobilier de bureau | Linéaire | 8 ans |

4.7.3.4 Contrats de crédit-bail

Aucun contrat significatif de crédit-bail n'a été souscrit par le groupe au 31/12/2021.

4.7.3.5 Immobilisations financières

Ce poste est constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

4.7.3.6 Stocks et travaux en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode FIFO : « Premier entré, Premier sorti ».

Les produits finis et semi-finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et l'ensemble des charges directes.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

4.7.3.7 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.7.3.8 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

4.7.3.9 Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigé s'il y a lieu des impositions différées.

Conformément aux prescriptions du ANC n°2020.01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- De différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- De crédits d'impôts et de reports déficitaires.

- Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.
- Les impôts différés, actifs ou passifs, sont compensés entre eux au niveau de chaque entité fiscale et sont portés pour leur montant net, au passif dans les provisions pour risques et charges, ou le cas échéant à l'actif.
- Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :
- Si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- Ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

4.7.3.10 Comparabilité des exercices

Les états financiers au 31 décembre 2021 intègrent les postes du compte de résultat des sociétés sur une durée de 12 mois d'activité.

4.7.3.11 Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels. Il n'y a pas lieu de constater de provision à caractère récurrent, telle que des garanties données aux clients.

Dans le cadre de ses activités, le groupe peut être amené à rencontrer des litiges commerciaux, sociaux ou être soumis à des contrôles d'organismes d'état. Dans ce contexte, le groupe procède à une évaluation des risques et en tient compte dans l'estimation de ses provisions.

4.7.3.12 Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits, qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Le montant de l'engagement de retraite s'élève à 7 346 K€ (cf. 8.8).

L'ensemble de ces coûts est provisionné et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

4.7.3.13 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se compose essentiellement des recettes publicitaires, des recettes liées aux ventes des magazines ainsi que des autres prestations liées.

Les produits sont comptabilisés lorsque le groupe a transféré à l'acheteur les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété, qu'il ne conserve ni participation à la gestion, ni contrôle effectif sur les biens cédés, qu'il est probable que les avantages économiques résultant de la vente bénéficieront au

groupe et que le coût de la transaction peut être évalué de façon fiable.

Les recettes publicitaires sont reconnues en produits lorsque la publicité a été effectivement diffusée.

Le chiffre d'affaires lié à la distribution des magazines est comptabilisé à la date de parution des différents titres.

Les produits liés aux abonnements magazines sont étalés sur la durée de l'abonnement.

4.7.3.14 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

4.7.3.15 Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres).

| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|------------|------------|
| Résultat net part du groupe (en K€) | 38 690 | 12 763 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires | 54 298 450 | 52 550 568 |
| Effet des instruments dilutifs (BSPCE / AGA) | 1 126 130 | 4 947 558 |
| Nombre moyen pondéré d'actions | 55 424 580 | 57 498 126 |
| Résultat de base par action (en €) | 0,71 | 0,24 |
| Résultat dilué par action (en €) | 0,70 | 0,22 |

4.8 Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.8.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

| En K€ | Valeurs brutes | Amortissements | Dépréciations | Valeurs nettes |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Ecart d'acquisition (1) | 48 095 | -2 825 | 0 | 45 270 |
| Frais d'établissement | 102 | -102 | 0 | 0 |
| Frais de recherche | 26 775 | -16 965 | -4 270 | 5 540 |
| Concessions, brevets, licences | 23 615 | -21 313 | -59 | 2 243 |
| Fonds commerciaux | 201 911 | -250 | -30 954 | 170 707 |
| Autres immobilisations incorporelles | 193 | -106 | 0 | 87 |
| Immobilisations en cours | 27 | 0 | 0 | 27 |
| Total immobilisations incorporelles | 300 717 | -41 560 | -35 283 | 223 873 |

Les variations des immobilisations incorporelles hors écarts d'acquisitions sont les suivantes :

| En K€ | Valeurs brutes | Amortissements | Dépréciations | Valeurs nettes |
|-------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Clôture N-1 | 247 053 | -35 167 | -35 377 | 176 510 |
| Mouvements de périmètre | 3 973 | -3 710 | 0 | 263 |
| Augmentations | 4 639 | -2 704 | 0 | 1 935 |
| Diminutions | -2 503 | 2 503 | 0 | 0 |
| Ecarts de change | -539 | 342 | 93 | -104 |
| Clôture N | 252 622 | -38 735 | -35 283 | 178 603 |

Les écarts d'acquisitions portent sur les sociétés suivantes :

| En K€ | 31/12/2020 | Mouvements de périmètre | Amortissements Dépréciations | Ecarts de conversion | Autres mouvements | 31/12/2021 |
|--|---------------|-------------------------|------------------------------|----------------------|-------------------|---------------|
| <i>Valeurs brutes</i> | | | | | | |
| Emailing Network Europe | 72 | | | | | 72 |
| Reworld Media Factory (ex Eaturlife) | 312 | | | | | 312 |
| Planning TV | 439 | | | | | 439 |
| Tradedoubler | 26 050 | | | -549 | | 25 501 |
| Tradedoubler (R-Advertising) | 1 465 | | | 13 | | 1 478 |
| Tradedoubler (Metapic) | 334 | | | -7 | | 327 |
| Groupe Sporever (Media365) | 10 281 | | | | | 10 281 |
| Leads Lab | 499 | | | | | 499 |
| Event Flow | 324 | | | | | 324 |
| EEPLE | 7 391 | | | | | 7 391 |
| La Financière Supersoluce Holding | 1 470 | | | | | 1 470 |
| Total valeurs brutes | 39 777 | 8 861 | | -543 | | 48 095 |
| <i>Amortissements et dépréciations</i> | | | | | | |
| Emailing Network Europe | -72 | | | | | -72 |
| Reworld Media Factory (ex Eaturlife) | -312 | | | | | -312 |
| Planning TV | -399 | | | | | -399 |
| Groupe Sporever (Media365) | -1 423 | | | | | -1 423 |
| Leads Lab | -416 | | | -83 | | -499 |
| Event Flow | -54 | | | -65 | | -119 |
| Total amortissements et dépréciations | -2 676 | | -148 | | | -2 825 |
| <i>Valeurs nettes</i> | | | | | | |
| Emailing Network Europe | | | | | | |
| Reworld Media Factory (ex Eaturlife) | | | | | | |
| Planning TV | 39 | | | | | 39 |
| Tradedoubler | 26 050 | | | -549 | | 25 501 |
| Tradedoubler (R-Advertising) | 1 465 | | | 13 | | 1 478 |
| Tradedoubler (Metapic) | 334 | | | -7 | | 327 |
| Groupe Sporever (Media365) | 8 858 | | | | | 8 858 |
| Leads Lab | 83 | | | -83 | | |
| Event Flow | 270 | | | -65 | | 205 |
| EEPLE | 7 391 | | | | | 7 391 |
| La Financière Supersoluce Holding | 1 470 | | | | | 1 470 |
| Total valeurs nettes | 37 100 | 8 861 | -148 | -543 | | 45 270 |

Les écarts d'acquisition de la société Tradedoubler sont constatés en SEK pour les montants de 211 762 KSEK au 29/02/16 (soit 22 717 K€ au jour de l'opération) et de 21 943 KSEK au 31/12/2018. Cette survaleur complémentaire a été réévaluée et s'élève dorénavant à 49 633 KSEK au 31/12/2021. A chaque clôture, un écart de conversion est constaté pour tenir compte de l'impact du taux de change.

Un écart d'acquisition positif a été constaté en juillet 2017 à la suite de l'acquisition des titres de la société Metapic par Tradedoubler pour un montant de 3,4 MSEK, soit l'équivalent de 327 K€ au 31/12/2021.

Un écart d'acquisition positif a été constaté en 2017 à la suite de l'acquisition des titres de la société R-Advertising par Tradedoubler pour un montant de 22,9 MSEK, soit l'équivalent de 1 478 K€ au 31/12/2021.

Un écart d'acquisition positif a été constaté au 30/06/2018 à la suite de l'acquisition des titres de la société Leads Lab pour un montant de 499 K€. Il est amorti sur 3 ans à compter de la date d'acquisition. Il est totalement amorti au 31/12/2021.

Un écart d'acquisition positif a été constaté au 30/06/2020 à la suite de l'acquisition de titres de la société Event Flow pour un montant de 324 K€. Il est amorti sur 5 ans à compter de la date d'acquisition. La valeur nette au 31/12/2021 est de 205 K€.

Un écart d'acquisition positif a été constaté au 31/12/2021 à la suite de l'acquisition de titres de la société Eeple pour un montant de 7 391 K€. La valeur nette au 31/12/2021 est de 7 391 K€.

Un écart d'acquisition positif a été constaté au 31/12/2021 à la suite de l'acquisition de titres de la société La Financière Supersolute Holding pour un montant de 1 470 K€. La valeur nette au 31/12/2021 est de 1 470 K€.

4.8.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent de la manière suivante :

| En K€ | Valeurs brutes | Amortissements | Valeurs nettes |
|---|----------------|----------------|----------------|
| Installations techniques, matériels et outillages | 2 150 | -1 791 | 359 |
| Autres immobilisations corporelles | 7 995 | -3 928 | 4 067 |
| Immobilisations corporelles en cours | 570 | | 455 |
| Total immobilisations corporelles | 10 715 | -5 719 | 4 881 |

Les variations des immobilisations corporelles sont les suivantes :

| En K€ | Valeurs brutes | Amortissements | Valeurs nettes |
|-------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Clôture N-1 | 10 354 | -6 380 | 3 974 |
| Mouvements de périmètre | 371 | -220 | 37 |
| Augmentations | 2 031 | -3 398 | -1 367 |
| Diminutions | -2 175 | 4 330 | 2 154 |
| Ecarts de change | 134 | -52 | 82 |
| Clôture N | 10 715 | -5 719 | 4 881 |

4.8.3 Immobilisations financières

| En K€ | Valeurs brutes | Dépréciations | Valeurs nettes |
|--|----------------|---------------|----------------|
| Titres de participations (1) | 13 330 | -3 013 | 10 317 |
| Autres titres immobilisés | 3 844 | -3 397 | 447 |
| Créances rattachées à des participations | 8 | -8 | 0 |
| Prêts | 1 893 | -1 767 | 125 |
| Dépôts et cautionnements | 3 417 | -12 | 3 406 |
| Autres immobilisations financières | 88 | -24 | 64 |
| Total immobilisations financières | 22 581 | -8 221 | 14 360 |

(1). Les titres de participations portent sur les sociétés non consolidées (cf. 6.4).

Les variations des immobilisations financières sont les suivantes :

| En K€ | Valeurs brutes | Dépréciations | Valeurs nettes |
|-------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Clôture N-1 | 15 839 | -10 525 | 5 314 |
| Mouvements de périmètre | 249 | 10 | 259 |
| Augmentations | 8 929 | 169 | 9 098 |
| Diminutions | -2 626 | 2 126 | -501 |
| Ecarts de change | 189 | | 189 |
| Clôture N | 22 581 | -8 221 | 14 360 |

4.8.4 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent et se composent ainsi :

| En K€ | Valeurs brutes | Dépréciations | Valeurs nettes |
|--------------------------------|----------------|---------------|----------------|
| Matières premières | 4 605 | -938 | 3 667 |
| Encours de biens et services | 182 | | 182 |
| Produits finis | 1 479 | -1 479 | 0 |
| Marchandises | 21 | -12 | 9 |
| Total stocks et encours | 6 287 | -2 430 | 3 857 |

Les variations des stocks sont les suivantes :

| En K€ | Valeurs brutes | Dépréciations | Valeurs nettes |
|--------------------|----------------|---------------|----------------|
| Clôture N-1 | 4 913 | -2 431 | 2 482 |
| Variation | 1 374 | 1 | 1 376 |
| Clôture N | 6 287 | -2 430 | 3 857 |

4.8.5 Ventilation des créances

Les créances en valeurs nettes se décomposent, de la manière suivante :

| En K€ | Valeurs brutes | Dépréciations | Valeurs nettes |
|--|----------------|----------------|----------------|
| Avances et acomptes versés sur commandes | 643 | | 643 |
| Clients | 102 763 | -20 965 | 81 798 |
| Clients - factures à émettre | 25 396 | | 25 396 |
| Créances sociales | 1 562 | | 1 562 |
| Autres créances fiscales (hors IS) | 13 050 | | 13 050 |
| Total créances d'exploitation | 143 414 | -20 965 | 122 449 |
| Comptes courants débiteurs | 1 496 | -776 | 721 |
| Débiteurs divers | 3 664 | -104 | 3 561 |
| Etat - impôts sur les bénéfices | 2 339 | | 2 339 |
| Total créances hors exploitation | 7 500 | -879 | 6 621 |
| Charges constatées d'avance | 5 312 | | 5 312 |
| Total créances | 156 226 | -21 844 | 134 382 |

Les créances fiscales correspondent principalement aux postes de TVA récupérable.

Les débiteurs divers correspondent principalement aux collecteurs d'abonnements « magazines ».

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

| En K€ | Valeurs brutes | Échéances à moins d'un an | Échéances à plus d'un an |
|--|----------------|---------------------------|--------------------------|
| Avances et acomptes versés sur commandes | 643 | 643 | |
| Clients | 102 763 | 81 798 | 20 965 |
| Clients - factures à émettre | 25 396 | 25 396 | |
| Créances sociales | 1 562 | 1 562 | |
| Autres créances fiscales (hors IS) | 13 050 | 13 050 | |
| Total créances d'exploitation | 143 414 | 122 449 | 20 965 |
| Comptes courants débiteurs | 1 496 | 721 | 776 |
| Débiteurs divers | 3 664 | 3 664 | |
| Etat - impôts sur les bénéfices | 2 339 | 2 339 | |
| Total créances hors exploitation | 7 500 | 6 724 | 776 |
| Charges constatées d'avance | 5 312 | 5 312 | |
| Total créances | 156 226 | 134 485 | 21 741 |

4.8.6 Trésorerie active

La trésorerie active se décompose de la manière suivante :

| En K€ | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---|----------------|----------------|
| Valeurs mobilières de placement | 262 | 455 |
| Actions propres | 11 170 | 12 465 |
| Provisions et dépréciations des valeurs mobilières de placement | -28 | -28 |
| Disponibilités | 111 506 | 91 221 |
| Total trésorerie active | 122 910 | 104 113 |

Les actions propres sont dédiées aux programmes suivants :

- Attribution ou cession aux salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés liées ;
- Conservation et remise (à titre d'échange, de paiement ou autres) dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport.

Au cours de bourse du dernier jour de l'exercice, 7,47€, les actions propres seraient valorisées pour un total de 25 215 K€.

4.8.7 Capital social

4.8.7.1 Capital social

Au 31/12/2021, le capital social s'élève à 1 109 673 € et se compose de 55 483 666 actions d'une valeur nominale de 0,02 €.

La variation du nombre d'actions composant le capital social est la suivante :

| Nombre d'actions à la fin de l'exercice 2020 | 54 362 238 |
|---|-------------------|
| Augmentation de capital du 28/04/2021 | 1 296 756 |
| Annulation d'actions auto-détenues 20/07/2021 | -2 700 000 |
| Augmentation de capital du 27/09/2021 | 89 272 |
| Augmentation de capital du 25/10/2021 | 825 758 |
| Augmentation de capital du 09/12/2021 | 1 609 642 |
| Nombre d'actions à la fin de l'exercice 2021 | 55 483 666 |

4.8.8 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

| En K€ | 31/12/2020 | Mouvements de périmètre | Dotations | Reprises | Transfert de compte à compte | 31/12/2021 |
|---|-------------------|-------------------------|--------------|----------------|------------------------------|---------------|
| Litiges | 4 007 | 82 | 1 075 | -4 246 | 3 509 | 4 427 |
| Autres risques | 10 280 | | 2 234 | -5 312 | -3 756 | 3 445 |
| Total provisions pour risques | 14 287 | 82 | 3 309 | -9 559 | -247 | 7 873 |
| Pensions et obligations similaires | 6 787 | 21 | 1 381 | -843 | | 7 346 |
| Restructuration | 3 163 | | 1 248 | -2 083 | | 2 328 |
| Autres charges | 157 | 124 | 197 | | | 478 |
| Total provisions pour charges | 10 106 | 145 | 2 826 | -2 926 | | 10 152 |
| Total provisions pour risques et charges | 24 393 | 227 | 6 135 | -12 484 | -247 | 18 024 |
| Dont dotations et reprises (hors écart d'acquisition) : | | | | | | |
| | - d'exploitation | | 886 | -922 | | |
| | - financières | | | | | |
| | - exceptionnelles | | 5 249 | -11 563 | | |

Les provisions pour litiges et autres risques se composent principalement de risques liés aux restructurations, et notamment aux clauses de cession, mais aussi aux litiges commerciaux et sociaux.

Les hypothèses utilisées pour le calcul de la provision de pensions et obligations similaires sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,90 %
- Taux de charges sociales : 45 %
- Age de départ en retraite : Taux plein CNAV

4.8.9 Dettes financières

La nature des dettes financières est la suivante :

| En K€ | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|----------------|----------------|
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 150 796 | 127 907 |
| Autres emprunts et dettes assimilés | 9 | 9 |
| Intérêts courus non échus | 670 | 450 |
| Concours bancaires courants | 0 | 5 |
| Dettes financières | 151 474 | 128 371 |

La variation des dettes financières est la suivante :

| En K€ | Emprunts auprès des établissements de crédit | Concours bancaires courants | Autres emprunts et dettes assimilés | Intérêts courus non échus | Solde |
|-------------------------|--|-----------------------------|-------------------------------------|---------------------------|----------------|
| Clôture N-1 | 127 907 | 5 | 9 | 450 | 128 371 |
| Mouvements de périmètre | 3 794 | | | | 3 794 |
| Augmentation | 45 400 | | | | 45 400 |
| Remboursement | -26 305 | | | | -26 305 |
| Variation | | -5 | | 220 | 216 |
| Clôture N | 150 796 | | 9 | 670 | 151 474 |

L'augmentation des emprunts auprès des établissements de crédit par Reworld Media pour un montant de 45,4 M€ s'explique par le tirage d'une ligne de crédit-capex pour 6,6 M€, et l'obtention de deux emprunts participatifs pour 38,8 M€. La diminution de 26,3 M€ correspond aux remboursements des emprunts auprès des établissements de crédit sur la base des échéanciers contractuels.

4.8.10 Dettes d'exploitation et hors exploitation

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

| En K€ | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---|----------------|----------------|
| Fournisseurs et comptes rattachés | 51 587 | 52 058 |
| Factures non parvenues | 60 220 | 46 761 |
| Avoirs à émettre | 16 | 13 |
| Avances et acomptes reçus sur commandes | 8 478 | 16 813 |
| Dettes sociales (Personnel, organismes sociaux, etc.) | 23 068 | 19 192 |
| Dettes fiscales (hors IS) | 12 714 | 16 865 |
| Total dettes d'exploitation | 156 083 | 151 702 |
| Fournisseurs d'immobilisations | 560 | 9 686 |
| Etat - impôts sur les bénéfices | 973 | 634 |
| Comptes courants créditeurs | 825 | 544 |
| Dettes diverses | 4 082 | 3 861 |
| Total dettes hors exploitation | 6 441 | 14 724 |
| Produits constatés d'avance | 28 573 | 35 328 |
| Total dettes | 191 097 | 201 755 |

Les produits constatés d'avance correspondent principalement au montant des abonnements des différents magazines, encaissés au 31 décembre 2021 et restant à servir.

Les dettes se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

| En K€ | Valeurs brutes | Échéances à moins d'un an | Échéances à plus d'un an |
|---|----------------|---------------------------|--------------------------|
| Fournisseurs et comptes rattachés | 51 587 | 51 587 | |
| Factures non parvenues | 60 220 | 60 220 | |
| Avoirs à émettre | 16 | 16 | |
| Avances et acomptes reçus sur commandes | 8 478 | 8 478 | |
| Dettes sociales (Personnel, organismes sociaux, etc.) | 23 068 | 23 068 | |
| Dettes fiscales (hors IS) | 12 714 | 12 714 | |
| Total dettes d'exploitation | 156 083 | 156 083 | 0 |
| Fournisseurs d'immobilisations | 560 | 560 | |
| Etat - impôts sur les bénéfices | 973 | 973 | |
| Comptes courants créditeurs | 825 | 825 | |
| Dettes diverses | 4 082 | 4 082 | |
| Total dettes hors exploitation | 6 441 | 6 441 | 0 |
| Produits constatés d'avance | 28 573 | 28 573 | |
| Total dettes | 191 097 | 191 097 | 0 |

4.8.11 Engagements hors bilan

Engagements donnés

Contrats de location immobilière

Au 31 décembre 2021, l'engagement de paiement futur minimal s'élève à un montant de 36 373 K€.

Covenants financiers

Certains emprunts souscrits auprès de partenaires bancaires sont soumis à des covenants financiers. A la clôture de l'exercice, ces covenants financiers sont respectés.

Engagements reçus

Garantie autonome de paiement

BNP se porte caution du paiement par Reworld Media Magazines d'un montant de 827 K€ au profit de la société Network 1 au titre des garanties de paiement des loyers du site de Bagneux.

4.8.12 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'année figurant en résultat d'exploitation est détaillé de la manière suivante :

| En K€ | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|-----------------------------------|----------------|----------------|
| Ventes de produits | 247 042 | 244 085 |
| Ventes de prestations de services | 221 544 | 179 125 |
| Ventes de marchandises | 819 | 549 |
| Autres produits annexes | 432 | 896 |
| Total chiffre d'affaires | 469 836 | 424 655 |

4.8.13 Détail des charges d'exploitation

Les charges d'exploitation figurant en résultat d'exploitation sont détaillées de la manière suivante :

| En K€ | 31/12/21 | 31/12/2020 |
|--|-----------------|-----------------|
| Achats de matières premières et autres approvisionnements | -17 898 | -18 772 |
| Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements | -176 | -115 |
| Achats d'études et prestations de service | -19 257 | -26 061 |
| Achats non stockés, matériel et fournitures | -116 698 | -98 584 |
| Achats de marchandises | -336 | -224 |
| Variation de stocks de marchandises | 1 | -12 |
| Autres charges externes et autres charges d'exploitation | -173 952 | -160 877 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | -4 605 | -3 965 |
| Rémunération du personnel | -53 642 | -48 798 |
| Charges sociales | -21 343 | -18 640 |
| Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation | -6 265 | -11 464 |
| Autres charges d'exploitation | -3 356 | -3 717 |
| Total charges d'exploitation | -417 525 | -391 227 |

4.8.14 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

| <i>En K€</i> | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|-------------------|-------------------|
| Revenus des autres créances et valeurs mobilières de placement | | 12 |
| Autres produits financiers | 292 | 103 |
| Différences positives de change | 48 | 21 |
| Total produits financiers | 340 | 137 |
| Dotation aux amortissements et provisions | | -827 |
| Intérêts financiers et charges financières | -3 984 | -4 212 |
| Autres charges financières | -529 | -1 834 |
| Différences négatives de change | -295 | -34 |
| Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement | -5 | |
| Total charges financières | -4 813 | -6 907 |
| Résultat financier | -4 473 | -6 770 |

Le résultat financier est principalement composé des intérêts sur emprunts bancaires.

4.8.15 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose de la manière suivante :

| <i>En K€</i> | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|-------------------|-------------------|
| Produits exceptionnels sur opération de gestion | 927 | 175 |
| Produits de cession d'éléments d'actifs | 813 | 25 |
| Autres produits exceptionnels | 8 | 4 382 |
| Reprises de provisions exceptionnelles | 17 339 | 7 519 |
| Charges exceptionnelles sur opération de gestion | -8 532 | -2 687 |
| Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés | -4 346 | |
| Autres charges exceptionnelles | -1 988 | -14 607 |
| Dotations de provisions exceptionnelles | -5 444 | -20 658 |
| Résultat exceptionnel | -1 223 | -25 851 |

Le résultat exceptionnel est principalement composé de :

- Reprise de provisions sur les réorganisations initiées les exercices précédents et litiges ;
- Charges liées aux réorganisations ;
- Dotation de provisions et charges liées au plan de sauvegarde de l'emploi initié en avril 2021.

4.8.16 Impôts différés

| <i>En K€</i> | 31/12/2021 | Variation |
|-------------------------------------|-------------------|------------------|
| Impôts différés actif | 5 747 | -2 967 |
| Impôts différés passif | | 0 |
| Total impôts différés nets | 5 747 | -2 967 |
| Ecart de conversion | | 12 |
| Impact sur le résultat consolidé | | -2 979 |
| Total impact impôts différés | | -2 967 |

Les déficits activés par Reworld Media correspondent au montant probable d'imputation des déficits antérieurs pour les deux prochains exercices, ainsi qu'à l'activation d'impôts différés sur les décalages temporaires d'imposition.

La variation correspond à une reprise d'impôts différés à la suite de la consommation de déficits antérieurs.

Les déficits activés en Espagne sont liés à l'imposition de la société Tradedoubler España SL pour les exercices 2011-2012. Tradedoubler a demandé à l'administration fiscale suédoise d'entamer une procédure devant l'administration fiscale espagnole afin d'éliminer la double imposition qui a surgi. La valeur comptable totale s'élève à 12 MSEK et Tradedoubler estime que ce montant sera recouvrable.

4.8.16.1 Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

| En K€ | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|-------------------------------------|----------------|--------------|
| Impôts sur les sociétés | -8 123 | -62 |
| Impôts différés | -2 979 | 4 349 |
| Total impôts sur le résultat | -11 102 | 4 288 |

4.8.16.2 Preuve d'impôt

| Rationalisation de l'impôt | 31/12/2021 |
|--|---------------|
| Résultat net de l'ensemble consolidé | 42 207 |
| Neutralisation des dotations sur les amortissements des écarts d'acquisition | -148 |
| Résultat net des sociétés Intégrées | 42 059 |
| Impôts sur les résultats (1) | 11 102 |
| Résultat net avant impôt | 53 309 |
| Impôt théorique au taux en vigueur, 26,5% (2) | 14 127 |
| Déférence d'impôt (1) - (2) | -3 025 |

| Explications | Charges | Produits |
|--|---------------|--------------|
| Différences permanentes social | 2 462 | 6 378 |
| Différences permanentes consolidation | 2 159 | 294 |
| Utilisation déficits non activés précédemment | 0 | 1 395 |
| Impôts différés non activés sur déficits de l'exercice | 703 | 0 |
| Autres impôts | 77 | 21 |
| Différence de taux d'impôt social | 0 | 340 |
| Total | 5 402 | 8 427 |
| Déférence nette | -3 025 | 0 |

4.8.17 Autres informations

4.8.17.1 Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

4.8.17.2 Rémunération des dirigeants et honoraires

Le montant global des rémunérations / honoraires des dirigeants (Pascal CHEVALIER et Gautier NORMAND) versés directement ou indirectement à ces derniers pour l'exercice 2021 s'élève à 1 736 K€ pour le groupe.

4.8.17.3 Entreprises liées

Il n'existe pas de transactions entre les parties liées en cours à la date d'arrêté des comptes ou ayant des effets sur l'exercice qui présentent une importance significative et qui n'aient pas été conclues à des conditions normales de marché.

4.8.17.4 Effectifs

| <i>En nombre de contrats</i> | 31/12/2021 | 31/12/2020 | Variation |
|------------------------------|-------------------|-------------------|------------------|
| Groupe | 1 052 | 1 034 | +18 |

4.8.17.5 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes s'élèvent à 780 K€ au titre de l'exercice clos le 31/12/2021 pour les sociétés intégrées globalement.

4.8.17.6 Effet du conflit russo-ukrainien

La guerre en Ukraine déclenchée par la Russie le 24 février 2022 aura des conséquences économiques et financières importantes au niveau mondial.

Les sanctions qui visent la Russie devraient avoir des incidences significatives pour les sociétés ayant des activités ou un lien d'affaires avec la Russie.

Au 31 décembre 2021, la Société n'a pas d'activité ou de lien d'affaires avec la Russie ou l'Ukraine.

Toutefois, les activités de la Société pourraient être impactées par les conséquences directes ou indirectes du conflit qu'il n'est pas possible de quantifier avec précision à ce jour.

4.9 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

REWORLD MEDIA

Société anonyme

8 rue Barthelemy Danjou,
92100 Boulogne Billancourt

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

BCRH & Associés
35-37, rue de Rome
75008 PARIS
SARL au capital de 1 300 000 €
RCS Paris B 490 092 574
Société de commissariat aux comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Paris

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

REWORLD MEDIA

Société anonyme
8 rue Barthelemy Danjou,
92100 Boulogne Billancourt

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société REWORLD MEDIA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société REWORLD MEDIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 4.7.1 et 4.7.3.1 de l'annexe aux comptes consolidés qui exposent le changement de réglementation comptable lié à l'application à compter du 1er janvier 2021 du nouveau règlement ANC n°2020-01 relatif à l'établissement des comptes consolidés et qui précisent ses conséquences pour le Groupe.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note 4.7.2.6. de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des écarts d'acquisition en fonction de leur valeur d'utilité. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces règles et méthodes comptables concernant l'estimation de la perte de valeur et comptabilisation d'une dépréciation et nous nous sommes assurés que l'annexe aux comptes consolidés délivrait une information en relation avec l'évaluation des écarts d'acquisition.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés, et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 23 mars 2022

Les commissaires aux comptes

BCRH & Associés

Deloitte & Associés



Paul GAUTEUR



Géraldine SEGOND

5 COMPTES SOCIAUX

| | | |
|-------|--|-----|
| 5.1 | Compte de résultat au 31/12/2021 | 112 |
| 5.2 | Bilan au 31/12/2021 | 113 |
| 5.3 | Activité de la société et faits caractéristiques de l'exercice | 115 |
| 5.3.1 | Activité de la société..... | 115 |
| 5.3.2 | Faits caractéristiques de l'exercice..... | 115 |
| 5.3.3 | Comparabilité des comptes..... | 115 |
| 5.4 | Événement significatif survenu depuis la clôture de l'exercice | 116 |
| 5.5 | Règles et méthodes comptables | 117 |
| 5.5.1 | Règles générales..... | 117 |
| 5.5.2 | Recours à des estimations | 117 |
| 5.5.3 | Dérogations aux principes généraux | 117 |
| 5.6 | Informations relatives au bilan actif | 118 |
| 5.6.1 | Immobilisations corporelles et incorporelles..... | 118 |
| 5.6.2 | Titres de participations..... | 119 |
| 5.6.3 | Autres immobilisations financières | 119 |
| 5.6.4 | Etat des échéances des créances..... | 119 |
| 5.6.5 | Disponibilités..... | 120 |
| 5.6.6 | Valeurs mobilières de placements..... | 120 |
| 5.6.7 | Charges et produits constatés d'avance..... | 120 |
| 5.7 | Informations relatives au bilan passif..... | 121 |
| 5.7.1 | Capitaux propres | 121 |
| 5.7.2 | Etat des provisions..... | 121 |
| 5.7.3 | Etats des échéances des dettes..... | 122 |
| 5.7.4 | Charges à payer | 123 |
| 5.8 | Informations relatives au compte de résultat | 124 |
| 5.8.1 | Ventilation du montant net du chiffre d'affaires | 124 |
| 5.8.2 | Résultat financier..... | 124 |
| 5.8.3 | Résultat exceptionnel | 124 |
| 5.9 | Informations diverses | 125 |
| 5.9.1 | Identité de la société mère consolidante..... | 125 |
| 5.9.2 | Liste des filiales et des participations | 125 |
| 5.9.3 | Rémunération des organes d'administration..... | 126 |
| 5.9.4 | Rémunération des dirigeants | 126 |
| 5.9.5 | Informations sur les parties liées | 126 |
| 5.9.6 | Avances aux dirigeants | 126 |
| 5.9.7 | Engagements hors bilan | 126 |
| 5.9.8 | Intégration fiscale..... | 126 |
| 5.10 | Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices..... | 127 |
| 5.11 | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | 128 |
| 5.12 | Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés..... | 134 |

5.1 Compte de résultat au 31/12/2021

| En euros | Exercice 2021 | | | Exercice 2020 |
|--|------------------|-------------|-------------------|-------------------|
| | France | Exportation | Total | |
| Ventes de marchandises | | | | |
| Production vendue de biens | | | | |
| Production vendue de services | 8 857 517 | | 8 857 517 | 4 828 600 |
| CHIFFRES D'AFFAIRES NETS | 8 857 517 | | 8 857 517 | 4 828 600 |
| Production stockée | | | | |
| Production immobilisée | | | | |
| Subventions d'exploitation | | | | |
| Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges | | | 22 854 | |
| Autres produits | | | 3 850 | 9 645 |
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | | 8 884 222 | 4 838 244 |
| Achats de marchandises (y compris droits de douane) | | | | |
| Variation de stock (marchandises) | | | | |
| Achats de matières premières et autres approvisionnements | | | | |
| Variation de stock (matières premières et approvisionnements) | | | | |
| Autres achats et charges externes | | | 2 934 627 | 2 684 230 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | | | 157 483 | 36 990 |
| Salaires et traitements | | | | 150 159 |
| Charges sociales | | | 3 792 254 | 1 589 676 |
| Dotations d'exploitation : | | | | |
| Sur immobilisations : dotations aux amortissements | | | 851 157 | 756 689 |
| Sur immobilisations : dotations aux dépréciations | | | | |
| Sur actif circulant : dotations aux dépréciations | | | 2 417 | 118 427 |
| Dotations aux provisions | | | | |
| Autres charges | | | 22 324 | 40 500 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | 7 760 262 | 5 376 671 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | | | 1 123 960 | -538 427 |
| OPERATIONS EN COMMUN | | | | |
| Bénéfice attribué ou perte transférée | | | | |
| Perte supportée ou bénéfice transféré | | | | |
| PRODUITS FINANCIERS | | | 5 194 861 | 2 633 997 |
| Produits financiers de participations | | | 3 735 966 | 363 289 |
| Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé | | | | |
| Autres intérêts et produits assimilés | | | 390 895 | 469 742 |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | | | 1 068 000 | 1 800 000 |
| Déficiences positives de change | | | | 966 |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement | | | | |
| CHARGES FINANCIERES | | | 3 555 548 | 6 647 918 |
| Dotations financières aux amortissements et provisions | | | | 3 286 000 |
| Intérêts et charges assimilées | | | 3 555 006 | 3 361 817 |
| Déficiences négatives de change | | | 542 | 101 |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement | | | | |
| RESULTAT FINANCIER | | | 1 639 313 | -4 013 921 |
| RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS | | | 2 763 272 | -4 552 348 |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | | | 65 144 | 25 027 |
| Produits exceptionnels sur opérations de gestion | | | | |
| Produits exceptionnels sur opérations en capital | | | 65 144 | 25 027 |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | | | | |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | | | 1 405 445 | 813 804 |
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion | | | 539 387 | 49 170 |
| Charges exceptionnelles sur opérations en capital | | | 27 993 | |
| Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions | | | 838 064 | 764 634 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | | | -1 340 300 | -788 776 |
| Participation des salariés aux résultats de l'entreprise | | | | |
| Impôts sur les bénéfices | | | -2 593 545 | -4 505 835 |
| TOTAL DES PRODUITS | | | 14 144 227 | 7 497 269 |
| TOTAL DES CHARGES | | | 10 127 710 | 8 332 558 |
| BENEFICE OU PERTE | | | 4 016 517 | -835 289 |

5.2 Bilan au 31/12/2021

Bilan actif

| <i>En euros</i> | Montant brut | Amort. Prov. | Net au 31/12/2021 | Net au 31/12/2020 |
|---|---------------------|---------------------|------------------------------|------------------------------|
| Capital souscrit non appelé | | | | |
| IMMobilisations incorporelles | | | | |
| Frais d'établissement | 97 277 | 97 277 | | |
| Frais de développement | | | | |
| Concessions, brevets et droits similaires | 215 770 | 174 108 | 41 662 | 19 242 |
| Fonds commercial | | | | |
| Autres immobilisations incorporelles | 28 537 | 3 287 | 25 251 | 28 104 |
| Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles | | | | |
| IMMobilisations corporelles | | | | |
| Terrains | | | | |
| Constructions | | | | |
| Installations techniques, mat. et outillage | | | | |
| Autres immobilisations corporelles | 1 316 578 | 453 043 | 863 536 | 963 570 |
| Immobilisations en cours | | | | |
| Avances et acomptes | | | | |
| IMMobilisations financières | | | | |
| Participations par mise en équivalence | | | | |
| Autres participations | 125 174 125 | 3 307 146 | 121 866 979 | 112 431 889 |
| Créances rattachées à des participations | 9 456 993 | | 9 456 993 | 12 357 498 |
| Autres titres immobilisés | | | | |
| Prêts | | | | |
| Autres immobilisations financières | 1 193 440 | | 1 193 440 | 981 186 |
| ACTIF immobilisé | 137 482 721 | 4 034 861 | 133 447 860 | 126 781 489 |
| STOCKS ET EN-COURS | | | | |
| Matières premières, approvisionnements | | | | |
| En-cours de production de biens | | | | |
| En-cours de production de services | | | | |
| Produits intermédiaires et finis | | | | |
| Marchandises | | | | |
| Avances, acomptes versés sur commandes | | | | |
| CREANCES | | | | |
| Créances clients et comptes rattachés | 5 632 457 | 99 244 | 5 533 213 | 3 721 096 |
| Autres créances | 47 633 989 | 699 700 | 46 934 289 | 38 340 924 |
| Capital souscrit et appelé, non versé | | | | |
| DIVERS | | | | |
| Valeurs mobilières de placement | 11 195 633 | | 11 195 633 | 12 464 871 |
| (dont actions propres : 11 169 713) | | | | |
| Disponibilités | 28 255 907 | | 28 255 907 | 27 048 565 |
| COMPTES DE REGULARISATION | | | | |
| Charges constatées d'avance | 498 310 | | 498 310 | 132 788 |
| ACTIF CIRCULANT | 93 216 296 | 798 944 | 92 417 352 | 81 708 244 |
| Frais d'émission d'emprunts à étaler | 1 971 087 | | 1 971 087 | 2 684 494 |
| Primes de remboursement des obligations | | | | |
| Ecarts de conversion actif | | | | 642 |
| TOTAL GENERAL | 232 670 104 | 4 833 805 | 227 836 299 | 211 174 869 |

Bilan passif

| <i>En euros</i> | Exercice 2021 | Exercice 2020 |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Capital social ou individuel (dont versé : 1 109 673) | 1 109 673 | 1 087 245 |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport | 58 059 020 | 63 290 647 |
| Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence : | | |
| Réserve légale | 99 311 | 99 311 |
| Réserves statutaires ou contractuelles | | |
| Réserves réglementées (dont réserves sur provisions fluctuation de cours : 0) | 3 546 | 3 546 |
| Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes : 0) | | |
| Report à nouveau | -741 466 | 93 823 |
| RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) | 4 016 517 | -835 289 |
| Subventions d'investissement | | |
| Provisions réglementées | 3 382 165 | 2 544 101 |
| CAPITAUX PROPRES | 65 928 766 | 66 283 384 |
| Produits des émissions de titres participatifs | | |
| Avances conditionnées | | |
| AUTRES FONDS PROPRES | | |
| Provisions pour risques | | |
| Provisions pour charges | | |
| PROVISIONS | | |
| DETTES FINANCIERES | | |
| Emprunts obligataires convertibles | | |
| Autres emprunts obligataires | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 108 615 112 | 127 985 161 |
| Emprunts et dettes financières divers (dont emprunt participatif : 0) | 39 005 011 | 205 011 |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours | | |
| DETTES D'EXPLOITATION | | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 1 490 834 | 1 039 899 |
| Dettes fiscales et sociales | 4 356 011 | 1 406 405 |
| DETTES DIVERSES | | |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | | 9 570 609 |
| Autres dettes | 8 037 656 | 4 189 722 |
| COMPTE DE REGULARISATION | | |
| Produits constatés d'avance | 402 909 | 494 677 |
| DETTES | 161 907 533 | 144 891 485 |
| Ecarts de conversion passif | | |
| TOTAL GENERAL | 227 836 299 | 211 174 869 |

5.3 Activité de la société et faits caractéristiques de l'exercice

5.3.1 Activité de la société

La SA Reworld Media au capital de 1 109 673 euros dont le siège social est 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt et dont le SIREN est 439546011 présente le bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2021 qui se caractérise par les données suivantes :

- Total bilan : 227 836 299 euros,
- Résultat net comptable : 4 016 517 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

5.3.2 Faits caractéristiques de l'exercice

Augmentation de capital

Le Conseil d'Administration de Reworld Media SA, en date du 28 avril 2021, à la suite de l'exercice de 1 296 756 BSPCE, a procédé à une augmentation de capital social par création et émission de 1 296 756 actions Reworld Media SA nouvelles au prix unitaire de 0,42 €, se décomposant en 0,02 € de valeur nominale et en 0,40 € de prime d'émission. L'augmentation de capital s'élève à un montant total, prime d'émission incluse, de 545 K€ (26 K€ de valeur nominale et 519 K€ de prime d'émission).

Annulation d'actions auto-détenues

Le Conseil d'Administration de Reworld Media SA, en date du 20 juillet 2021, a procédé à l'annulation de 2 700 000 actions auto-détenues représentant environ 4,85% du capital social.

Attribution d'actions gratuites par voie d'augmentation capital

La société Reworld Media SA a procédé à l'augmentation de capital d'un montant nominal de 50 K€ par voie d'émission de 2 524 672 actions gratuites d'un montant unitaire de 0,02€ de valeur nominale. A l'issue de ces opérations, le capital social s'élève à 1 109 673,32€ se décomposant en 55 483 666 actions de 0,02 € de valeur nominale chacune.

Nouveaux financements

La société Reworld Media SA a obtenu une ligne de financement de 38,8 M€ dans le cadre de Prêts Participatifs Relance.

Prise de participation

Reworld Media a renforcé sa participation au capital de Hopscotch Groupe (HOP), Reworld Media détient 29,74 % du capital et 20,84 % des droits de vote de Hopscotch Groupe au 31 décembre 2021.

Prises de contrôle

Au cours de l'année 2021, Reworld Media a acquis 97% de la société EEPLE SAS et 100% de la société La Financière Supersolute Holding.

5.3.3 Comparabilité des comptes

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2021 au 31/12/2021, soit une durée de 12 mois. Les comptes clos au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2021 sont donc comparables.

5.4 Événement significatif survenu depuis la clôture de l'exercice

Néant.

5.5 Règles et méthodes comptables

5.5.1 Règles générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite applicable à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

5.5.2 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan et/ou du compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels. Ces estimations peuvent être révisées si les bases d'informations sur lesquelles elles sont établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels et corporels,
- L'évaluation et la valorisation des titres de participations et des valeurs mobilières de placement.

5.5.3 Dérogations aux principes généraux

Aucun changement comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

5.6 Informations relatives au bilan actif

5.6.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

5.6.1.1 Immobilisations incorporelles

Les principales immobilisations incorporelles de l'entreprise sont des logiciels, marques et licences.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les immobilisations incorporelles sont amorties suivant la durée de vie estimée de 1 ou 10 ans selon la méthode linéaire. Les marques ne sont pas amorties.

5.6.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

| Immobilisations corporelles | Durée d'amortissement en nombre d'années |
|---|--|
| Installations générales agencements, aménagements | 10 ans |
| Matériel de bureau et informatique | 3 ans |
| Mobilier | 3 ans |

Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

| En euros | 31/12/2020 | Acquisitions | Virements de poste à poste et corrections+/- | Cessions et mises au rebut | 31/12/2021 |
|---|------------------|---------------|--|----------------------------|------------------|
| Frais d'établissement et de développement | 97 277 | | | | 97 277 |
| Autres postes d'immobilisations incorporelles | 221 867 | 22 440 | | | 244 307 |
| Total 1 Incorporelles | 319 144 | 22 440 | | | 341 584 |
| Terrains | | | | | |
| Constructions sur sol propre | | | | | |
| Constructions sur sol d'autrui | | | | | |
| Constructions, installations, agencements | | | | | |
| Installations générales et agencements | 1 174 807 | 34 841 | | | 1 209 647 |
| Installations techniques, matériels et outillages | | | | | |
| Matériel de transport | | | | | |
| Matériel de bureau et informatique, mobilier | 106 931 | | | | 106 931 |
| Emballages récupérables et divers | | | | | |
| Total 2 Corporelles | 1 281 737 | 34 841 | | | 1 316 578 |
| Immobilisations corporelles en cours | | | | | |
| Total 3 Encours Corporelles | | | | | |
| Acomptes | | | | | |
| Total | 1 600 882 | 57 281 | | | 1 658 163 |

Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

| <i>En euros</i> | 31/12/2020 | Dotations | Reprises | 31/12/2021 |
|---|-------------------|------------------|-----------------|-------------------|
| Frais d'établissement et de développement | 97 277 | | | 97 277 |
| Autres immobilisations incorporelles | 174 521 | 2 874 | | 177 395 |
| Total 1 | 271 798 | 2 874 | | 274 672 |
| Terrains | | | | |
| Constructions | | | | |
| Installations générales et agencements | 235 817 | 119 171 | | 354 988 |
| Installations techniques, matériels et outillages | | | | |
| Matériel de transport | | | | |
| Matériel de bureau informatique, mobilier | 82 351 | 15 705 | | 98 055 |
| Emballages récupérables et divers | | | | |
| Total 2 | 318 167 | 134 875 | | 453 043 |
| Total | 589 965 | 137 750 | | 727 715 |

5.6.2 Titres de participations

Participations et autres titres :

Les titres de participations sont évalués à leur valeur d'acquisition augmentée des frais d'acquisition. Si une clause de complément de prix est prévue, le montant du complément de prix est inclus dans le coût d'acquisition des titres à la condition que cet ajustement soit probable et que son montant puisse être mesuré de façon fiable comme l'indique le CR 99-02 210.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres de participation pour lesquels il n'existe pas de valeur de référence s'apprécie principalement sur la base des perspectives de rentabilité future reposant sur les business plans établis par la direction.

Tableau des mouvements de l'exercice :

| <i>En euros</i> | Valeur Brute au 31/12/2020 | Acquisitions et Virements de poste à poste | Cessions et Virements de poste à poste | Valeur Brute au 31/12/2021 | Provision | Valeur Nette au 31/12/2021 |
|---|-----------------------------------|---|---|-----------------------------------|------------------|-----------------------------------|
| Autres participations | 113 521 034 | 11 653 091 | | 125 174 125 | 3 307 146 | 121 866 979 |
| Autres titres immobilisés | | | | | | |
| Prêts et autres immobilisations financières | 981 186 | 308 835 | 96 581 | 1 193 440 | | 1 193 440 |
| Total | 114 502 220 | 11 961 926 | 96 581 | 126 367 565 | 3 307 146 | 123 060 419 |

5.6.3 Autres immobilisations financières

Les actions propres affectées aux contrats de liquidité sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, hors frais. Si, à la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition est supérieure au cours moyen du dernier mois de l'exercice, l'écart fait l'objet d'une provision pour dépréciation financière. Les plus ou moins-values de cession sont comptabilisées en résultat exceptionnel suivant la méthode FIFO (First In - First Out).

5.6.4 Etat des échéances des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement, des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques sont clairement identifiées. Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Les créances détenues par la société s'élèvent à 64 729 236 € en valeur brute au 31/12/2021 et elles se décomposent comme suit :

| En euros | Montant Brut | A un an au plus | A plus d'un an |
|--|-------------------|-------------------|------------------|
| Actif immobilisé : | 10 650 433 | 1 216 000 | 9 434 433 |
| Créances rattachées à des participations | 9 456 993 | 1 216 000 | 8 240 993 |
| Prêts (1)(2) | | | |
| Autres immobilisations financières | 1 193 440 | | 1 193 440 |
| Actif circulant : | 53 761 591 | 53 761 591 | |
| Clients | 5 548 170 | 5 548 170 | |
| Clients douteux | 84 286 | 84 286 | |
| Personnel et comptes rattachés | | | |
| Organismes sociaux | | | |
| Etat : impôts et taxes diverses | 1 526 665 | 1 526 665 | |
| Groupe et associés (2) | 46 104 158 | 46 104 158 | |
| Débiteurs divers | | | |
| Charges constatées d'avance | 498 310 | 498 310 | |
| Total | 64 412 024 | 54 977 591 | 9 434 433 |

(1) Montants des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)

5.6.5 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

5.6.6 Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des actions propres affectées soit à des opérations d'échange et de croissance externe, soit à des attributions ou cessions aux salariés et mandataires du groupe.

Concernant les actions propres une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire s'apprecie à partir du cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice.

5.6.7 Charges et produits constatés d'avance

| En euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 | Variation | |
|-------------------------------|------------|------------|-----------|-------|
| | | | Montant | % |
| CCA : charges d'exploitation | 498 310 | 132 788 | 365 522 | 274 % |
| PCA : produits d'exploitation | -402 909 | -494 677 | 91 768 | -19 % |

5.7 Informations relatives au bilan passif

5.7.1 Capitaux propres

Affectation des résultats de l'exercice 2020 :

Les comptes de l'exercice 2020 ont fait apparaître une perte de 835 289 €. Selon la décision de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes, cette perte a été affectée en totalité au compte de report à nouveau.

5.7.1.1 Composition du capital social

| Catégories de titres | Nombre de titres | | | Valeur nominale |
|----------------------|----------------------------|--------------------------|-------------------------------|-----------------|
| | A la clôture de l'exercice | Créés pendant l'exercice | Remboursés pendant l'exercice | |
| Actions ordinaires | 55 483 666 | 3 821 428 | 2 700 000 | 0,02 |

5.7.1.2 Variation des capitaux propres

| En euros | Solde au 31/12/2020 | Variation de capital | Affectation du résultat 2020 | Résultat de l'exercice | Solde au 31/12/2021 |
|--|---------------------|----------------------|------------------------------|------------------------|---------------------|
| Capital social | 1 087 245 | 22 429 | | | 1 109 673 |
| Prime d'émission, de fusion, d'apport | 63 290 647 | -5 231 627 | | | 58 059 020 |
| Ecart de réévaluation | | | | | |
| Réserve légale | 99 311 | | | | 99 311 |
| Réserves statutaires ou contractuelles | | | | | |
| Réserves réglementées | 3 546 | | | | 3 546 |
| Autres réserves | | | | | |
| Report à nouveau | 93 823 | | -835 289 | | -741 466 |
| Résultat de l'exercice | -835 289 | | 835 289 | 4 016 517 | 4 016 517 |
| Subvention d'investissement | | | | | |
| Provision réglementées | 2 544 101 | 838 064 | | | 3 382 165 |
| Total | 66 283 384 | -4 371 135 | | 4 016 517 | 65 928 766 |

5.7.2 Etat des provisions

5.7.2.1 Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan font partie des capitaux propres au bilan.

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant. La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

| En euros | Au 31/12/2020 | Dotations | Reprises | Au 31/12/2021 |
|--|------------------|----------------|----------|------------------|
| Provisions gisements miniers, pétroliers | | | | |
| Provisions pour investissement | | | | |
| Provisions pour hausse de prix | | | | |
| Amortissements dérogatoires | 2 544 101 | 838 064 | | 3 382 165 |
| Dont majorations exceptionnelles de 30% | | | | |
| Provisions pour prêts d'installation | | | | |
| Autres provisions réglementées | | | | |
| Total | 2 544 101 | 838 064 | | 3 382 165 |

5.7.2.2 Provision pour dépréciation des immobilisations

| <i>En euros</i> | Au 31/12/2020 | Dotations | Reprises | Au 31/12/2021 |
|---|----------------------|------------------|------------------|----------------------|
| Provisions sur immobilisations incorporelles | | | | |
| Provisions sur immobilisations corporelles | | | | |
| Provisions sur titres mis en équivalence | | | | |
| Provisions sur titres de participations | 4 375 146 | | 1 068 000 | 3 307 146 |
| Provisions autres immobilisations financières | | | | |
| Total | 4 375 146 | | 1 068 000 | 3 307 146 |

5.7.3 Etats des échéances des dettes

| | Montant brut fin d'exercice | Moins d'1 an | 1 à 5 ans | Plus de 5 ans |
|--|--|---------------------|--------------------|----------------------|
| Emprunts obligataires convertibles (1) | | | | |
| Autres emprunts obligataires (1) | | | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : (1) | | | | |
| À 1 an maximum à l'origine | | | | |
| À plus d'1 an à l'origine | 108 615 112 | 13 718 625 | 94 895 767 | |
| Emprunts et dettes financières divers (1) (2) | 39 005 011 | | 39 005 011 | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 1 733 938 | 1 733 938 | | |
| Personnel et comptes rattachés | | | | |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux | 3 388 425 | 3 388 425 | | |
| Etat et autres collectivités publiques : | | | | |
| Impôts sur les bénéfices | | | | |
| Taxe sur la valeur ajoutée | 939 116 | 939 116 | | |
| Obligations cautionnées | | | | |
| Autres impôts et comptes rattachés | 28 470 | 28 470 | | |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | 70 942 | 70 942 | | |
| Groupe et associés (2) | 8 037 638 | 8 037 638 | | |
| Autres dettes | 18 | 18 | | |
| Dette rep.de titres emprunt ou remis en garantie | | | | |
| Produits constatés d'avance | 402 909 | 402 909 | | |
| Total | 162 221 579 | 28 320 801 | 133 900 778 | |

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice : 45 400 000

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice : 26 190 214

5.7.4 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à 3 298 058 €.

| <i>En euros</i> | Exercice 2021 | Exercice 2020 |
|--|----------------------|----------------------|
| DETTES D'EXPLOITATION | | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 1 470 970 | 750 425 |
| Dettes fiscales et sociales | 1 157 461 | 670 353 |
| DETTES FINANCIERES | | |
| Emprunts obligataires convertibles | | |
| Autres emprunts obligataires | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 669 627 | 446 463 |
| Emprunts et dette financières divers (dont emprunts participatifs) | | |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours | | |
| DETTES DIVERSES | | |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | | |
| Autres dettes | | |
| COMPTE DE REGULARISATION | | |
| Produits constatés d'avance | | |
| Total | 3 298 058 | 1 867 241 |

5.8 Informations relatives au compte de résultat

5.8.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Les revenus liés aux prestations de services sont comptabilisés en fonction de l'avancement des travaux à la clôture de l'exercice lorsqu'ils peuvent être mesurés de manière fiable.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 se ventile de la façon suivante :

| <i>En euros</i> | Exercice 2021 | | | Exercice 2020 |
|-------------------------------|----------------------|---------------------|------------------|----------------------|
| | France | CEE + Export | Total | Total |
| Ventes de marchandises | | | | |
| Ventes de produits finis | | | | |
| Production vendue de services | 8 857 517 | | 8 857 517 | 4 828 600 |
| Chiffre d'affaires | 8 857 517 | | 8 857 517 | 4 828 600 |

5.8.2 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 1 639 313 € et s'analyse de la façon suivante :

| <i>En euros</i> | Exercice 2021 | Exercice 2020 |
|--|----------------------|----------------------|
| PRODUITS FINANCIERS | 5 194 861 | 2 633 997 |
| Produits financiers de participations | 3 735 966 | 363 289 |
| Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé | | |
| Autres intérêts et produits assimilés | 390 895 | 469 742 |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | 1 068 000 | 1 800 000 |
| Défauts et différences positives de change | | 966 |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement | | |
| CHARGES FINANCIERES | 3 555 548 | 6 647 918 |
| Dotations financières aux amortissements et provisions | | 3 286 000 |
| Intérêts et charges assimilées | 3 555 006 | 3 361 817 |
| Défauts et différences négatives de change | 542 | 101 |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement | | |
| RESULTAT FINANCIER | 1 639 313 | -4 013 921 |

5.8.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -1 340 300 € s'analyse de la façon suivante :

| <i>En euros</i> | Exercice 2021 | Exercice 2020 |
|--|----------------------|----------------------|
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | 65 144 | 25 027 |
| Produits exceptionnels sur opérations de gestion | | |
| Produits exceptionnels sur opérations en capital | 65 144 | 25 027 |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | | |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | 1 405 445 | 813 804 |
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion | 539 387 | 49 170 |
| Charges exceptionnelles sur opérations en capital | 27 993 | |
| Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions | 838 064 | 764 634 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | -1 340 300 | -788 776 |

Les dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions sont composées de 838 064 euros d'amortissements dérogatoires.

5.9 Informations diverses

5.9.1 Identité de la société mère consolidante

La société SA Reworld Media dont le siège social est situé 8 rue Barthélémy Danjou, 92100 Boulogne-Billancourt, France, est la société consolidante du groupe Reworld Media.

5.9.2 Liste des filiales et des participations

| Sociétés concernées | Capital | Capitaux propres | Q.P de capital détenue | Dividendes encaissés | Chiffre d'affaires | Résultat |
|--|------------|------------------|------------------------|----------------------|--------------------|------------|
| FILIALES FRANCAISES - Plus de 50% | | | | | | |
| EDI SIC | 2 158 000 | -2 896 495 | 100% | | 5 834 623 | 1 134 677 |
| REWORLD MEDIA FACTORY | 1 000 | 487 507 | 100% | | 40 917 623 | 2 687 363 |
| PGP - LES PUBLICATIONS GRAND PUBLIC | 500 000 | 3 301 100 | 100% | | 21 049 698 | 2 126 429 |
| R.M.P. | 16 458 890 | 2 571 419 | 100% | | 14 673 602 | 1 730 892 |
| REWORD MEDIA VENTURES | 100 | -617 162 | 100% | | 604 896 | 315 612 |
| MONTREUX PUBLICATIONS | 100 | -944 719 | 100% | | 2 279 679 | -305 899 |
| REWORD MEDIA CONNECT | 100 000 | -109 297 | 100% | | 36 798 128 | 940 810 |
| MEDIA365 | 4 488 745 | 3 739 212 | 100% | | 12 414 545 | 345 687 |
| SPORT STRATEGIES | 39 420 | -680 184 | 100% | | 190 820 | -136 148 |
| REWORD MEDIA FRANCE | 70 000 000 | 126 157 388 | 100% | | 4 902 951 | -980 586 |
| MEDIA PROXIMITE | 5 000 | -368 676 | 100% | | 596 966 | -372 676 |
| REWORD MEDIA EDITION | 5 000 | -118 555 | 100% | | 91 000 | -122 555 |
| REWORD MEDIA CAMPUS | 5 000 | -46 891 | 100% | | 55 100 | -50 891 |
| RM DEV 7 | 5 000 | -16 000 | 100% | | 0 | -21 000 |
| RM DEV 8 | 5 000 | 4 000 | 100% | | 0 | -1 000 |
| MILOUIN | 10 000 | 9 000 | 100% | | 0 | -1 000 |
| REWORD MEDIA SERVICES | 1 000 | -148 268 | 100% | | 302 837 | -13 884 |
| LA FINANCIERE SUPERSOLUCE HOLDING | 562 550 | -718 470 | 100% | | 0 | -124 464 |
| EEPLE | 795 453 | - 4 178 015 | 97% | | 6 125 245 | -2 163 417 |
| SOCIAL PLAYGROUND | 10 000 | -385 835 | 72% | | 368 367 | -395 835 |
| CLAIM | 10 000 | -129 009 | 60% | | 182 023 | -139 009 |
| FILIALES ETRANGERES - Plus de 50% | | | | | | |
| TRADEDOUBLER (DONNEES EN SEK) | 18 371 000 | | 52% | | | |
| EMAILING NETWORK EUROPE | 3 765 | 592 606 | 100% | | 1 631 450 | 173 668 |
| TRY FOR YOU | 25 000 | 4 206 | 65% | | | -15 635 |
| PARTICIPATION DANS LES SOCIETES FRANCAISES - 10 A 50% | | | | | | |
| ADBOOKING | | | 20% | | | |
| GEM ART | | | 15% | | | |
| LIVEEVENT | | | 36% | | | |
| LIVECARS | | | 39% | | | |
| EDISOUND | | | 40% | | | |
| HOPSCOTCH GROUPE | | | 29,9% | | | |
| PARTICIPATION DANS LES SOCIETES ETRANGERES - 10 A 50% | | | | | | |
| WIDEONET | | | 30% | | | |
| AUTRES PARTICIPATIONS | | | | | | |
| PLANNING TV | 15 419 | 398 727 | 8% | | 60 000 | 51 737 |
| CHIC PLACE | | | 8% | | | |

5.9.3 Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

5.9.4 Rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations et honoraires des dirigeants, versé directement ou indirectement à ces derniers pour l'exercice 2021 s'élève à 400 000 €.

5.9.5 Informations sur les parties liées

Il n'existe pas de transactions avec des parties liées en cours à la date d'arrêté des comptes ou ayant des effets sur l'exercice qui présente une importance significative et qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

5.9.6 Avances aux dirigeants

Conformément à l'article L223-21 du Code de commerce, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

5.9.7 Engagements hors bilan

Engagements donnés :

Contrats de location immobilière

Au 31 décembre 2021, l'engagement de paiement futur minimal s'élève à un montant de 4 992 K€.

Covenants financiers

Certains emprunts souscrits auprès de partenaires bancaires sont soumis à des covenants financiers. A la clôture de l'exercice, ces covenants financiers sont respectés.

5.9.8 Intégration fiscale

La société a conclu une convention d'intégration fiscale avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95%.

Cette convention, entrée en vigueur pour la première fois le 1er janvier 2015, a été signée dans le cadre de l'option prise par les dirigeants pour le régime de groupe tel que défini aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

L'économie d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par Reworld Media.

L'application du régime d'intégration fiscale se traduit en 2021, pour le périmètre, par une économie d'impôt de 2 593 545 euros.

5.10 Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Société : Reworld Media SA

Exercice du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

| <i>En euros</i> | du 01/01/21 au 31/12/21 | du 01/01/20 au 31/12/20 | du 01/01/19 au 31/12/19 | du 01/01/18 au 31/12/18 | du 01/01/17 au 31/12/17 |
|---|--|--|--|--|--|
| Capital en fin d'exercice | | | | | |
| Capital social | 1 109 673 | 1 087 245 | 993 109 | 752 339 | 741 450 |
| Nombre des actions ordinaires existantes | 55 483 666 | 54 362 238 | 49 655 436 | 37 614 200 | 37 064 308 |
| Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes | | | | | |
| Nombre des actions de préférences (sans droit de vote) | | | | 2 732 | 8 196 |
| Nombre maximum d'actions à créer : | | | | | |
| Par conversion d'obligations | | | | | 42 708 |
| Par attribution d'actions gratuites | 1 126 130 | 3 650 802 | 3 615 469 | 255 100 | 819 600 |
| Par exercice de droits de souscription | | 1 296 756 | 3 458 016 | 3 637 936 | 3 637 936 |
| Opérations et résultat de l'exercice | | | | | |
| Chiffre d'affaires hors taxes | 8 857 517 | 4 828 600 | 3 181 079 | 2 798 021 | 3 245 393 |
| Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions | 3 114 610 | -2 333 801 | 631 417 | 641 098 | -781 853 |
| Impôt sur les bénéfices | -7 462 676 | | | | |
| Participation des salariés due au titre de l'exercice | | | | | |
| Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions | 4 016 517 | -835 289 | 637 316 | 1 432 430 | -123 997 |
| Résultat par action | | | | | |
| Résultat après impôt, participation des salariés et avant dotations aux amortissements, dépréciations et provisions | 0,056 | -0,043 | 0,013 | 0,017 | -0,021 |
| Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions | 0,072 | -0,015 | 0,013 | 0,038 | -0,003 |
| Dividende attribué à chaque action | | | | | |
| Personnel | | | | | |
| Effectif moyen des salariés employés | | | 0 | 0 | 0 |
| Montant de la masse salariale | - | 150 000 | 0 | 0 | -144 263 |
| Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, ...) | 2 150 978 | 84 480 | 0 | 0 | 97 980 |

5.11 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

REWORLD MEDIA

Société anonyme

8 rue Barthelemy Danjou,
92100 Boulogne Billancourt

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

BCRH & Associés
 35-37, rue de Rome
 75008 PARIS
 SARL au capital de 1 300 000 €
 RCS Paris B 490 092 574
 Société de commissariat aux comptes inscrite à la
 Compagnie Régionale de Paris

Deloitte & Associés
 6, place de la Pyramide
 92908 Paris-La Défense Cedex
 S.A.S. au capital de 2 188 160 €
 572 028 041 RCS Nanterre
 Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
 Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

REWORLD MEDIA

Société anonyme
 8 rue Barthelemy Danjou,
 92100 Boulogne Billancourt

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société REWORLD MEDIA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société REWORLD MEDIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « 5.6.2 titres de participations » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'estimation de la valeur d'inventaire des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des calculs des provisions pour dépréciation et révisé l'information communiquée dans l'annexe aux comptes annuels

2 | REWORLD MEDIA | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | Exercice clos le 31 décembre 2021

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 23 mars 2022

Les commissaires aux comptes

BCRH & Associés



Paul GAUTEUR

Deloitte & Associés



Géraldine SEGOND

5.12 Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

REWORLD MEDIA

Société anonyme

8 rue Barthelemy Danjou,
92100 Boulogne Billancourt

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

BCRH & Associés
35, rue de Rome
75008 Paris

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-la-Défense Cedex

REWORLD MEDIA

Société Anonyme
8 rue Barthelemy Danjou
92100 Boulogne - Billancourt

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre
2021

A l'assemblée générale des actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il nous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

REWORLD MEDIA

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

1. Conventions de sous location conclues avec la société QUINTET

Personnes concernées : M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA et indirectement associés de QUINTET ayant conclu des contrats de crédits-baux portant sur des locaux situés dans l'ensemble immobilier sis 80 à 84 rue Marcel Dassault, 77 à 83 avenue Edouard Vaillant et 4 à 18 rue Barthélémy Danjou à Boulogne- Billancourt.

Date des conseils d'administration ayant autorisé la convention : 8 avril 2021 – 6 octobre 2021.

Description :

Il est rappelé que REWORLD MEDIA sous loue depuis 2016 (convention de sous-location conclue le 29 décembre 2016 approuvée par l'Assemblée Générale du 24 mai 2017 et du 28 mai 2021) à la société QUINTET une surface de 2.728m² (2.879m² après re-métrage) et des parkings dans des locaux du « Bâtiment C » de l'ensemble immobilier afin d'y installer son siège social.

Compte tenu du développement du Groupe REWORLD MEDIA, il a été décidé de sous louer à compter de juin 2021, selon les mêmes modalités que la convention de sous location initiale, une surface 1.649 m², parkings et terrasses complémentaires portant sur une partie du « Bâtiment A » (bâtiment d'une surface totale de 3.215m²) mitoyen du « Bâtiment C ». Les loyers de l'ensemble des surfaces ont été mis à jour/fixés sur la base des valeurs locatives de marché telles que fixées aux termes de rapports d'expertise immobilière.

Le conseil d'administration a sollicité, à titre de bonne gouvernance et afin de fixer un loyer conforme aux conditions de marché, l'établissement de deux rapports d'expertise immobilière (RICS – REV - HypZert) établis par deux experts en immobilier différents. Les rapports d'expertise immobilière ont fixé une valeur locative de marché des biens respectivement de 360 €m²/an HT HC (expertise de septembre 2020) et de 370 €m²/an HT HC (expertise de février 2021) « *compte tenu des caractéristiques et de la localisation des biens* ». Par ailleurs un avis de valeur de février 2021 a fixé une valeur une valeur locative comprise entre 380 €m²/an HT HC et 420 €m²/an HT HC en cas d'occupant unique.

REWORLD MEDIA

Le Conseil d'Administration a, sur cette base, souhaité :

- plafonner à 355 €/m²/an HT HC hors parkings (avant indexation) le loyer de l'intégralité des surfaces au titre des deux premières années ;
- fixer une durée de sous locations de 9 ans à compter de février 2021 avec faculté de résiliation triennale accordée à REWORLD MEDIA, REWORLD MEDIA ayant sollicité de ne pas avoir d'engagement sur une longue durée afin d'adapter facilement ses surfaces locatives.

Par conséquent, les modalités des sous locations sont les suivantes :

Surfaces historiques (louées depuis 2016) du Bâtiment C

- Surface : 2.879m² de bureaux (représentant l'intégralité du Bâtiment) et environ 130m² de terrasse privative.
- Loyers : 355 €/m²/an HT HC soit un montant total annuel de 1.022.045 € HT/HC/terrasses incluses (avant indexation) au titre des deux premières années et 370 €/m²/an HT HC /terrasses incluses (avant indexation) à compter de la troisième année. Le loyer est indexé selon l'ILC. Le loyer est compris dans la fourchette de loyer de marché sur Boulogne-Billancourt pour ce type de surface et de biens (cf ci-dessus).
- Dépôt de garantie : 3 mois de loyers.
- Durée : 9 ans à compter de février 2021 avec faculté de résiliation triennale accordée à REWORLD MEDIA.
- Sous-location : REWORLD MEDIA a la faculté de sous louer (i) en tout ou partie à toute société dont elle détient une participation et (ii) pour partie à tout tiers.

Nouvelles surfaces du Bâtiment A

- Surface : 1.649m² de bureaux (sur un total de 3.215m²) et environ 130 m² de terrasse privative.
- Loyers : 355 €/m²/an HT HC soit un montant total annuel de 585.395 € HT/HC/terrasses incluses (avant indexation) au titre des deux premières années et 370 €/m²/an HT HC terrasses incluses (avant indexation) à compter de la troisième année. Le loyer est indexé selon l'ILC. Le loyer est compris dans la fourchette de loyer de marché sur Boulogne-Billancourt pour ce type de surface et de biens (cf ci-dessus).
- Dépôt de garantie : 3 mois de loyers.
- Durée : 9 ans à compter de juin 2021 avec faculté de résiliation triennale accordée à REWORLD MEDIA.
- Sous-location : REWORLD MEDIA a la faculté de sous louer en tout ou partie à toute société dont elle détient une participation.
- Droit de priorité : QUINTET a accordé à REWORLD MEDIA un droit de priorité à la valeur locative sur les surfaces vacantes du « Bâtiment A » dans l'hypothèse où REWORLD MEDIA aurait nécessité de louer de nouvelles surfaces.

REWORLD MEDIA

Parkings

- Nombre : 107
- Loyers : 1.300 € par parking/an/HT/HC (avant indexation). Le loyer est compris dans la fourchette de loyer de marché sur Boulogne-Billancourt pour ce type de surface et de biens et a été fixé sur la base de rapports d'expertise immobilière. Le loyer est indexé selon l'ILC.
- Durée : 9 ans avec faculté de résiliation triennale accordée à REWORLD MEDIA.
- Dépôt de garantie : 3 mois de loyers.
- Sous-location : REWORLD MEDIA a la faculté de sous louer tout ou partie.

Motifs justifiant son intérêt pour la Société :

Ces conventions ont été estimées conformes à l'intérêt social de REWORLD MEDIA car cela lui permet :

- compte tenu de la phase de croissance du groupe (en particulier sur les activités digitales et de diversification), la surface disponible sur le « Bâtiment C » était insuffisante compte tenu du nombre de collaborateurs déjà présents sur le site et des surfaces nécessaires pour le développement des nouvelles activités (podcast, social media, événementiel, etc.) et croissances externes (melty),
- de prendre de nouvelles surfaces dans des conditions financières conformes au marché basées sur des rapports d'expertise immobilière de deux experts en immobilier différents,
- de bénéficier, tout en restant dans ses locaux historiques et avec un même bailleur, d'une importante surface locative à des conditions locatives attractives dans un immeuble indépendant et dans un périmètre resserré et sur des surfaces reliées permettant une proximité géographique des collaborateurs d'une même équipe qui est un facteur clé de succès dans l'exécution de la stratégie du Groupe REWORLD MEDIA (meilleure communication et ambiance entre les équipes, etc.) et des perspectives de recrutement.
- de rester dans une localisation (Boulogne-Billancourt) qui est un atout important (transport, proximité des centres de décisions, environnement, etc.),
- de bénéficier d'une résiliation triennale et d'un droit de priorité sur les surfaces vacantes aux fins, le cas échéant, d'adapter les surfaces en fonction de son développement et de ses besoins,
- de bénéficier d'une faculté de sous location,
- de bénéficier d'une grande souplesse dans l'aménagement des surfaces.

Cette opération s'inscrit dans la politique immobilière du Groupe REWORLD MEDIA depuis 2016 qui est de demeurer locataire (et non acquéreur) des biens immobiliers dont il dispose afin (i) d'utiliser sa capacité d'endettement et sa trésorerie au développement de ses activités ce qui lui a permis le développement qu'il a connu et connaît et (ii) de ne pas assumer la gestion locative auprès de tiers.

REWORLD MEDIA

Montant 2021 : Le montant hors taxes et hors charges des loyers facturés à la société REWORLD MEDIA par la société QUINTET s'est élevé à 1.447.573,02 € en 2021 et le montant des charges locatives s'est élevé à 83 215,38 €.

2. Contrat de prestation de services conclues avec la société CPG

Personnes concernées : M. Pascal CHEVALIER (Président Directeur Général de REWORLD MEDIA et Président de CPG via CPI) et M. Gautier NORMAND (Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA et Directeur Général de CPG via JAG CONSEILS)

Objet : modification et résiliation de la convention de prestation de services conclue entre la Société et CPG (la « Convention »).

Date du Conseil d'Administration ayant autorisé la Convention : Conseil d'Administration du 23 décembre 2021, à laquelle MM. Pascal CHEVALIER et Gautier NORMAND n'ont pas pris part.

Date de la Convention : 20 novembre 2019

Intérêt pour la Société : Le conseil d'administration a décidé de :

- Attribuer une rémunération complémentaire de 200.000 € HT (en complément des 200.000 € HT initialement prévues) afin de tenir compte de l'accompagnement réalisé au cours de 2021 dans le cadre de croissance externe et financement
- De résilier cette convention à compter du 1^{er} janvier 2022 afin que l'ensemble des rémunérations/honoraires directs/indirects des dirigeants (i) soient regroupés au sein du même entité juridique du groupe REWORLD MEDIA (REWORLD MEDIA SERVICES) et (ii) soient intégrés dans le cadre du mandat social de CPG au sein de cette entité (voir paragraphe I-3-1 ci-dessous)

Description des prestations : la société CPG assure pour le compte de REWORLD MEDIA les prestations suivantes :

- prestations en matière de croissance externe (veille active, recherche et identification de cibles, assistance dans la négociation, l'organisation, le pilotage et les calendriers des opérations, assistance dans la structuration de l'opération...)
- prestations en matière de financement (veille active, recherche et identification de financements, assistance dans la négociation, l'organisation, le pilotage et les calendriers des opérations, assistance dans la structuration de l'opération...)

Durée : cette convention appliquée en 2021 est résiliée à compter du 1^{er} janvier 2022.

Montant 2021 : au cours de l'année 2021, la société CPG a facturé à la société REWORLD MEDIA un montant de 400.000 € H.T..

REWORLD MEDIA

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Avance consentie à la société TRADEDOUBLER et nantissement au titre de cette avance

Personnes concernées : M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA et Président du Conseil d'Administration et administrateur de TRADEDOUBLER)

Objet : autorisation d'une avance en compte courant de REWORLD MEDIA à TRADEDOUBLER et nantissement de l'avance au profit des Banques. Cette opération s'inscrit dans le cadre du prêt souscrit par REWORLD MEDIA dans le cadre de l'acquisition de MONDADORI France dont une partie est destinée au refinancement de la dette TRADEDOUBLER.

Date du Conseil d'Administration ayant autorisé : autorisé à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 29 juillet 2019, à laquelle M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND n'ont pas pris part.

Intérêt pour la Société : cette opération permet de refinancer la dette de TRADEDOUBLER auprès de banques dans des conditions plus favorables au Groupe.

Modalités :

| | |
|----------------|--|
| Prêteur | REWORLD MEDIA S.A. (439 546 011 RCS NANTERRE) |
| Bénéficiaire | TRADEDOUBLER AB (société de droit suédois immatriculée sous le n°556575-7423) |
| Description | Avance à consentir au titre de la Convention Avance Tradedoubler aux fins de refinancer la Dette Tradedoubler (i.e. emprunt obligataire souscrit par Tradedoubler pour un montant de SEK 75.148.150,68 auprès de Kreditfonden AS |
| Montant | EUR 7.200.000 (auxquels pourront s'ajouter le cas échéant 3.750.000 € + 2.500.000 €) |
| Taux d'intérêt | 4,95% annuel maximum |

REWORLD MEDIA

| | |
|--------------------------|--|
| Date de début | Date de Réalisation (31 juillet 2019) |
| Commission d'arrangement | 624.000 € à payer par TRADEDOUBLER AB à REWORLD MEDIA dont 50% le 16 décembre 2019 et 50% le 16 mars 2020. |
| Date de fin | 7 ans maximum |

Montant 2021 : le prêt a fait l'objet d'un remboursement de 1.725.400 € en 2021 (intérêts inclus).

2. Assurance hommes clés et nantissement/délégation de l'assurance

Personnes concernées : M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA)

Objet : autorisation de la mise en place d'une assurance Homme clés dans le cadre du financement bancaire de l'acquisition de MONDADORI France et délégation de l'assurance au profit des banques ayant financé l'acquisition de MONDADORI.

Date du Conseil d'Administration ayant autorisé : autorisé à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 29 juillet 2019, à laquelle M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND n'ont pas pris part.

Intérêt pour la Société : cette convention a permis d'obtenir le financement bancaire de l'acquisition de MONDADORI.

Modalités :

| | |
|---------------|--|
| Description | (i) Nantissement des créances de l'Emprunteur vis-à-vis la compagnie d'assurance résultant de la mise en jeu de l'Assurance Emprunteur/Homme Clé au profit des Bénéficiaires ou (ii) délégation de paiement afin que la compagnie d'assurance verse directement les fonds aux Bénéficiaires. |
| Montant | EUR 7.000.000 (3,5M € pour M. Pascal CHEVALIER et 3,5M € pour M. Gautier NORMAND) |
| Coût | Coût annuel de 19.450,10 € |
| Date de début | Date de Réalisation (31 juillet 2019) |
| Date de fin | 31 juillet 2026 (soit une durée de 7 ans) |

REWORLD MEDIA

Montant 2021 : le montant de l'assurance pris en charge par la société REWORLD MEDIA s'élève à 19.450,10 €

3. Contrat de bail de sous-sous location conclu avec la société TRADEDOUBLER

Personnes concernées : M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA et Président du Conseil d'Administration et administrateur de TRADEDOUBLER)

Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention : 1^{er} janvier 2017

Intérêt pour la Société : cette convention permet à la société de sous-louer des locaux dont elle est locataire mais qu'elle n'utilise pas.

Description : contrat de sous-location des locaux situés au 8, rue Barthélémy Danjou - 92100 Boulogne Billancourt :

- sous- sous location d'une durée ferme à compter du 1^{er} mars 2017 jusqu'au 31 janvier 2021,
- nombre de M² loués : 350m² hors parking et espace commun
- loyer annuel d'un montant de 143.000 € hors taxes et hors charges, payable d'avance trimestriellement. Le loyer a été déterminé sur la base d'un prix de marché

Montant 2021 : le montant des loyers facturés par la société REWORLD MEDIA à la société TRADEDOUBLER au titre de l'exercice 2021 s'élève à 149.436 € hors taxes.

Paris et Paris-La défense, le 23 Mars 2023

Les commissaires aux comptes

BCRH & Associés


Paul GAUTER

Deloitte & Associés



Géraldine SEGOND

6 ANNEXE

6.1 Annexe - références rapport de gestion

| | Référence : |
|---|-------------|
| Activité du groupe | 1.1 |
| Événements significatifs de l'exercice | 4.5 |
| Activité en matière de recherche et développement | 1.2 |
| Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée | 1.3 |
| Prises de participations ou de contrôle | 4.5.3/4.5.4 |
| Création de société ayant leur siège social en France | 1.5 |
| Événements intervenus depuis la clôture | 4.8.17 |
| Indication sur l'utilisation des instruments financiers | 2.14 |
| Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et des sociétés du groupe | 1.1 |
| Résultat du groupe Reworld Media (comptes consolidés) | 1.1/4 |
| Résultats sociaux de la Société Reworld Media SA | 1.4.1/5 |
| Dépenses non déductibles fiscalement | 1.4.4 |
| Information sur les délais de paiement « fournisseurs » et « clients » | 1.4.3 |
| Tableau des résultats des cinq derniers exercices | 5.10 |
| Evolution du titre coté en bourse au cours de l'exercice | 2.3 |
| Situation des filiales et participations | 1.5 |
| Situation des succursales | 1.5 |
| Aliénations et participations croisées | 1.5 |
| Répartition du capital de la Société | 2.2 |
| BSPCE | 2.2.6 |
| Actions gratuites | 2.2.6 |
| Stock-options | 2.2.6 |
| Programme de rachat d'actions - Actions auto détenues | 2.2.5 |
| Liquidité | 2.2.5 |
| Fonds Propres - Endettement | 1.4.2 |
| Cautionnement, avals, garanties et suretés | 2.14 |
| Montant des prêts interentreprises | 2.14 |
| Commissaires aux Comptes | 2.14 |
| Etat de la participation des salariés au capital social | 2.2.8 |
| Gouvernance d'entreprise | 2.10 |
| Mandataires sociaux : mandats et fonctions exercées | 2.11.1 |
| Conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce | 4.10 |
| Conventions conclues entre un dirigeant ou un associé à plus de 10% de la Société et une filiale à plus de 50% de la Société | 2.13 |
| Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs | 2.2.7 |
| Operations réalisées par les dirigeants sur leurs titres | 2.4 |

